

Bulletin Numismatique

Mars 2024

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie TEULIERE - Eric PRIGNAC • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 8 LES BOURSES
- 9 MARS 2024, UN MOIS À LA RENCONTRE DE NOS CLIENTS !
- 10 LES ÉVÉNEMENTS NUMISMATIQUES AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE
- 11 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 12-13 RÉSULTATS INTERNET AUCTION FÉVRIER 2024
- 14-15 RÉSULTATS INTERNET AUCTION BILLETS FÉVRIER 2024
- 16 LE COIN DU LIBRAIRE, UN NOUVEAU FRIEDBERG POUR LES MONNAIES EN OR
- 17 LES JETONS-RECLAME : DEUXIÈME ÉPISODE !
- 18-19 LE COIN DU LIBRAIRE, DIE MÜNZEN DES BYZANTINISCHEN REICHES 491-1453
- 20 LÉONCE PEUT SE CACHER DERRIÈRE LÉON : UN RARE TREMISSIS
- 21 LE STATÈRE D'OR DE PHILIPPE DE MACÉDOINE : UN MODÈLE POUR L'EUROPE
- 22-23 UN DES FLEURONS DE LA NUMISMATIQUE PUNIQUE !
- 24 STATÈRE DE CYRÈNE PROVENANT DE LA COLLECTION L. NAVILLE EL DORADO DE L'ANTIQUITÉ !
- 25 UNE MONNAIE D'EXCEPTION POUR HICÉTAS, TYRAN DE SYRACUSE
- 26-27 LIVE AUCTION : AUREI EN CASCADE
- 28 UN RARISSIME AUREUS DE SEPTIME SÈVÈRE À L'OCCASION DES QUINDECENALIA
- 30-31 CONSTANTIN I : ÉMISSION LYONNAISE INÉDITE EN 316
- 32 AUREUS D'AÉLIUS : NOSTALGIE POUR UN FLEURON DE LA NUMISMATIQUE
- 33 LIVE AUCTION DU 5 MARS 2024, FESTIVAL DE MONNAIES GAULOISES EN OR ET EN ÉLECTRUM
- 34 STATÈRE AU SANGlier ET À LA LYRE : BAÏOCASSES, UNELLI OU JERSEY ?
- 35 QUAND UN STATÈRE DES OSISMES À LA FLEUR RIME AVEC RARISSIME !
- 36 UN LEUQUES PEUT EN CACHER UN AUTRE !
- 37 UN HÉMISTATÈRE EXCEPTIONNEL POUR LA NORMANDIE
- 38-39 QUARTS DE PARISI : TIR GROUPE !
- 40-44 UNE DEUXIÈME ÉMISSION DU HARDI DE LOUIS XII ?
- 46-49 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 50-51 40 FRANCS 1826 A
- 51 ARNAQUE SUR L'OR
- 52-53 LE FRANC, LES ESSAIS, LES ARCHIVES NAPOLEON I^{ER} (1803 – 1815)
- 54-56 LA PIÈCE MAL AIMÉE
- 57 DERNIER APPEL POUR LA SOUSCRIPTION DE L'OUVRAGE DEDIE AUX ESSAIS DE LOUIS XVIII EN VERSION « PRESTIGE »
- 58-59 UNE IMITATION INEXPLIQUÉE DU DÉBUT DU XVII^E SIÈCLE
- 60-61 NEWS DE PCGS EUROPE
- 62-63 MÉDAILLE DE LOUIS XIV LE GRAND, COMMERCE EN AQUITAINE, BORDEAUX
- 64 200 FRANCS MONTESQUIEU : LES VRAIS PETITS NUMÉROS
- 65 LES BILLETS DU TRÉSOR : CETTE FOIS-CI, C'EST LA BONNE !
- 66 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

C'hers passionnés de numismatique, Il y a dix ans déjà, Michel Prieur nous quittait. Fondateur et premier président de CGB Numismatique, Michel était un visionnaire dans le monde de la numismatique. En tant que président actuel, je suis honoré de poursuivre son projet.

Michel était bien plus qu'un dirigeant pour nous tous. Il était un guide, un innovateur et surtout, un grand passionné de numismatique. Son engagement sans faille a jeté les fondations sur lesquelles repose aujourd'hui notre entreprise. Il croyait fermement à l'importance de préserver et de partager la connaissance sur chaque monnaie et chaque billet, et son travail acharné a permis de faire évoluer de façon significative la connaissance numismatique.

Poursuivant sa vision, j'ai intégré mes propres idées, ouvrant ainsi de nouvelles voies. Grâce à cette dynamique, CGB Numismatique a acquis une renommée internationale.

Nous sommes aujourd'hui fiers de vous offrir l'un des plus vastes sites de numismatique, fort de plus de 100 000 articles disponibles en ligne et d'un million d'articles archivés. Nos e-auctions hebdomadaires, avec plus de 1400 articles dont les prix débutent à 1€, rendent la numismatique accessible à tous. Nos live auctions toujours plus nombreuses contribuent au rayonnement de la numismatique dans le monde. Ce succès est le reflet de notre histoire et de l'engagement sans relâche de notre équipe à innover et à se surpasser.

Dix ans ont passé, mais l'esprit de Michel continue de guider notre route. Nous lui sommes reconnaissants pour son inspiration et son dévouement inlassable. Il demeurera une figure emblématique dans l'histoire de CGB et de la numismatique.

Avec toute ma gratitude et mon respect,

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - Fernand Arbez - The Banknote Book - Viviane BÉCLIN - Yves BLOT - Laurent BONNEAU - Marie BRILLANT - Farid CHAKIB RAHMOUNE - Christian CHARLET - Maureen CHLOUS - Arnaud CLAIRAND - Laurent COMPARTOT - Joël CORNU - Jean-Marc DESSAL - Philippe GANNE - Olivier GUYONNET - Heritage - Alice JUILLARD - Marielle LEBLANC - PCGS Paris - Jean-Luc PERRIN - Laurent Riccardi - Paul Samson - Laurent SCHMITT - la Séna - A. SFERRAZZA - Sixbid - Philippe THÉRET - Rémy Martin - Numisbids - the Portable Antiquities Scheme - Jean VERNAT

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE PRIX RÉALISÉS
DANS NOTRE VENTE À HONG KONG, DÉCEMBRE 2023
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



VENDU POUR
\$20.400



VENDU POUR
\$55.200



VENDU POUR
\$216.000



VENDU POUR
\$630.000



VENDU POUR
\$58.800



VENDU POUR
\$72.000



VENDU POUR
\$45.600



VENDU POUR
\$504.000



VENDU POUR
\$84.000



VENDU POUR
\$288.000



VENDU POUR
\$216.000



VENDU POUR
\$528.000

Contact aux Pays-Bas :
Heritage Auctions Europe
Jacco Scheper : jaccos@ha.com
Tél. 0031-627-291122

Contact en France :
Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31



www.ha.com DALLAS - USA

**ESSENTIEL !!!**

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :

**Signaler une erreur****Poser une question**

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 1 012 913 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES**À VENIR DE CGB.FR**

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes **MONNAIES** :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes **BILLETS** :

cliquez ici**PROTÉGEZ LA QUALITÉ ET LA BEAUTÉ DE VOS BILLETS**

Soumettre à PCGS Banknote - Centre de soumission de Paris.

Les billets peuvent être soumis au Centre de soumission PCGS de Paris par envoi postal ou en personne si vous êtes revendeur agréé PCGS ou membre du Club des Collectionneurs PCGS.

En soumettant pour un PCGS Europe Express, les délais d'exécution sont estimés à 45 jours ouvrés.

Rendez-vous sur www.PCGSEurope.com/Banknotes/Submit



info@PCGSEurope.com



+33(0)1 40 20 09 94

LA RÉFÉRENCE DU MARCHÉ NUMISMATIQUE / NOUS SUIVRE @PCGSEUROPE / ©2024 PROFESSIONAL COIN GRADING SERVICE / BRANCHE DE COLLECTORS UNIVERSE, INC.

**France / Banque De France**

Pick # 81 F. 17/3 1935 50 Francs - 1

Serial # O.260 06488453 - Title: Le



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont, eux, traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site www.cgb.fr qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.html.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES



Joël CORNU
P.D.G de CGB Numismatique Paris
Responsable de l'organisation des ventes - Monnaies modernes françaises - Jetons
j.cornu@cgb.fr



Marie BRILLANT
Département antiques
marie@cgb.fr



Viviane BÉCLIN
Département antiques
viviane@cgb.fr



Alice JUILLARD
Département médailles
alice@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND
Département royales françaises
clairand@cgb.fr



Marie COUTURE
Monnaies royales et médailles
marie.c@cgb.fr



Laurent VOITEL
Département modernes françaises
laurent.voitel@cgb.fr



Benoît BROCHET
Département modernes françaises
benoit@cgb.fr



Maureen CHLOUS
Département modernes françaises
maureen@cgb.fr



Laurent COMPAROT
Département monnaies du monde et des anciennes colonies françaises
laurent.comparot@cgb.fr



Pauline BRILLANT
Département monnaies du monde et euros
pauline@cgb.fr



Jean-Marc DESSAL
Responsable du département billets
jm.dessal@cgb.fr



Eduard KOCHAROV
Département billets
eduard@cgb.fr



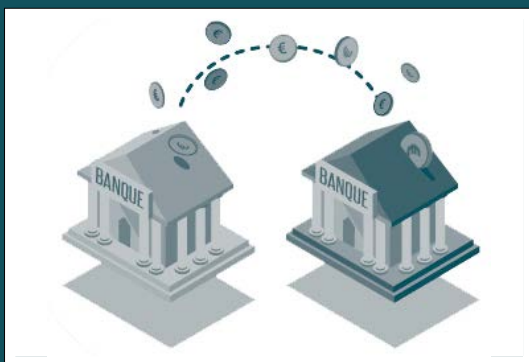
Fabienne RAMOS
Département billets - Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués
fabienne@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE



0

FRAIS DEMANDÉS
LORS DE LA MISE
EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : Numisbids, Sixbid.



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs via les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme AcSearch.

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES 2024



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

Live Auction mars 2024 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 06 janvier 2024	Date de clôture : mardi 05 mars 2024 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction avril 2024 Date limite des dépôts : samedi 9 mars 2024	Date de clôture : mardi 09 avril 2024 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction mai 2024 Date limite des dépôts : dimanche 07 avril 2024	Date de clôture : mardi 07 mai 2024 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction juin 2024 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 06 avril 2024	Date de clôture : mardi 04 juin 2024 à partir de 14:00 (Paris)

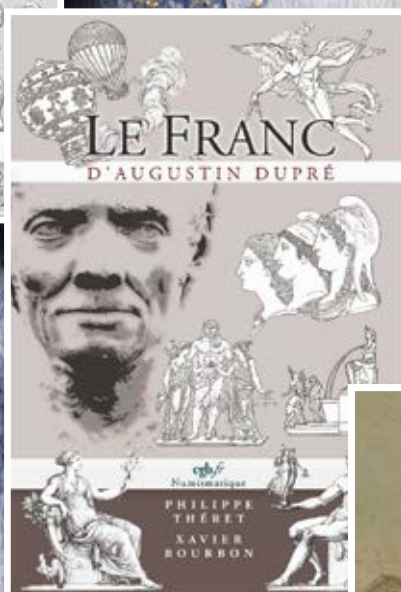
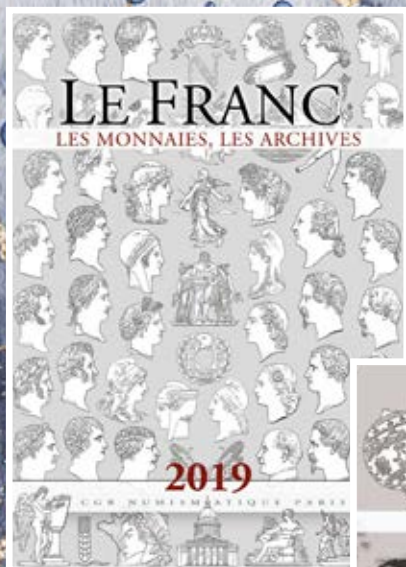


VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes Colonies françaises et Dom-Tom)

Live Auction avril 2024 <i>(avec support de catalogue papier)</i> DÉPÔTS CLÔTURÉS	Date de clôture : mardi 16 avril 2024 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction mai 2024 Date limite des dépôts : vendredi 29 mars 2024	Date de clôture : mardi 21 mai 2024 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction juillet 2024 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 05 avril 2024	Date de clôture : mardi 02 juillet 2024 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction septembre 2024 Date limite des dépôts : vendredi 28 juin 2024	Date de clôture : mardi 03 septembre 2024 à partir de 14:00 (Paris)

RETROUVEZ L'HISTOIRE DU *FRANC*



à la vente
sur **Cgb.fr**

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

MARS

 **2-3** Munich (D) (N), Numismata, MOCVeranstaltungszentrum München Halle 3 (info : info@muenzenmodes.de ; www.numismata.de)

6 Paris (75) Assemblée Générale de la SENA, Monnaie de Paris, (19h-20h30) <https://www.sena.fr/> (voir programme)

9 Paris (75) Assemblée Générale de la SFN, (13h30 à 17h) (<https://www.sfnumismatique.org/actus/>)

10 Crégy-les-Meaux (77) (tc), Salon des collectionneurs de Printemps, salle des Fêtes Signoret-Montand, 21 rue Antonio Vivaldi (8h -17h) (info : an.meldoise@gmail.com)

10 Montbrisson (42), (tc), 45^e Bourse toutes collections, Salle Guy Poirieux, ave. Charles de Gaulle, (9h00-18h00) (info : 06 74 44 28 58 ; 06 01 72 22 81)

10 Saint-Priest (69) (N), CNR, Bourse multi-collections, Salle Chrysostome, 8 rue Chrysostome (9h-16h ; entrée : 2€) (info : 06 69 72 91 57)

10 Birmingham (GB) (N), Midland Coin Fair, National Motorcycle Museum, Bickenhill (10h-15h30, entrée : 3£) (info : <https://www.coinfairs.co.uk/midland-coin-fair/>)

10 Ettelbruck/ Daichhal, (L) (N+Ph), Bourse d'échanges, (8h-17h) (info : 352 621 476 598)

15 Zürich (CH), Assemblée Générale de l'association numismatique de Zürich

16 Paris (75) Assemblée Générale des Amis de l'Euro (AD€), DISTANCIEL (réunion ZOOM 15h-17h30)

17 Schönbühl (CH) (N), Bourse numismatique, Zentrumsaal, Zentrumplatz (info : www.muenzenmesse.ch)

 **21/23** Baltimore MD (USA) (N), Whitman Spring Expo

 **22/24** Singapour (SG), Singapore International Coin Fair, Sands Expo & Convention Center, Marina Bay Sands, Hall 1, level 1 (info : <http://sgcoinfair.com>)

23 Aucamville (31) (N) 12^e Salon Numis-Expo Toulouse-Aucamville, salle Georges Brassens (9h-17h) (info : 06 73 55 39 87 ; dostigenia31@gmail.com)

23/24 Prague (CZ) (N), SBERATEL, Sammlermesse (info : www.sberatel.info)

24 Bergerac (24) (tc) 34^e Salon de la Collection (Collectionneurs Bergeracois), Salle Anatole France (9h-18h) (info : 06 87 30 28 58 – lescollectionneursbergeracois@orange.fr)

24 Piennes (54) (N), 23^e Rencontres numismatiques, Salle Jean Vilar (9h-16h)

24 Mende (48) (tc), 30^e Carrefour-collections, Halle Saint-Jean, ave des Gorges du Tarn (10h-18h) (info : apgmende@laposte.net)

24 Saint-Cyr-sur-Loire (37) (N+tc), ANT, Salle l'Escal, allée René Coulon, ANT, (9h-16h) (info : www.ant37.fr)



MARS 2024, UN MOIS

À LA RENCONTRE DE NOS CLIENTS !

Nous aurons le plaisir de vous retrouver sur trois salons différents en ce mois de février 2024 ! Au programme pour débiter le traditionnel et incontournable salon Numismata Munich (Allemagne), direction ensuite l'Asie avec le salon international de Singapour et pour finir la 12^e édition du salon Numis-Expo Toulouse-Aucamville.

SINGAPORE INTERNATIONAL COIN FAIR – 22 – 24 MARS 2024

Joël Cornu sera présent au salon international de Singapour qui se tient du 22 au 24 mars 2024. La bourse se déroule au Sands Expo & Convention Center, Marina Bay Sands, Hall A, Level 1. L'entrée est gratuite. Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- vendredi 22 mars 2024 - 10h00 - 18h00
- samedi 23 mars 2024 - 10h00 - 18h00
- dimanche 24 mars 2024 - 10h00 - 17h00

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site de l'organisateur :

<https://sgcoinfair.com/>



54^e NUMISMATA MUNICH 2-3 MARS 2024

La 54^e édition du salon NUMISMATA de Munich (Allemagne) se déroulera les samedi 2 mars et dimanche 3 mars 2024. Ce salon, l'un des plus importants de l'année après la NYINC (New York International Convention) et la World Money Fair de Berlin, constitue un rendez-vous phare de la planète numismatique. Le stand de CGB Numismatique Paris sera le M3. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger, déposer des monnaies et/ou billets pour une de nos prochaines ventes.

Adresse du salon :

MOC, Hall 3 Lilinsthalallee 40,
80939 Munich (Allemagne)

Horaires :

Samedi 2 mars 2024 de 9h30 à 17h30

Dimanche 3 mars 2024 de 9h30 à 15h00

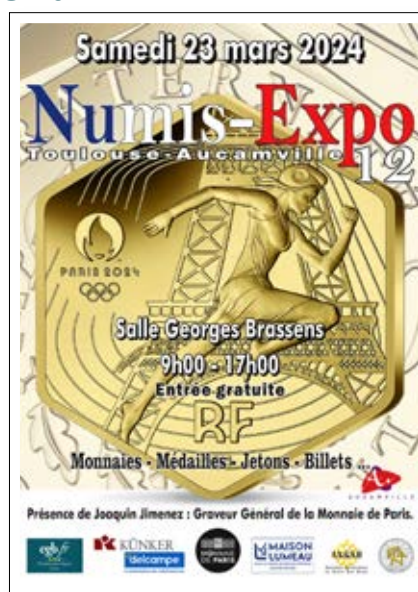
Détails du salon :

- [Liste des participants](#)
- [Plan du salon](#)

12^e SALON NUMIS-EXPO TOULOUSE-AUCAMVILLE SAMEDI 23 MARS 2024

Cette 12^e édition du salon Numis-Expo Toulouse-Aucamville est placée sous le signe de l'olympisme, des Jeux de Paris 2024 et du centenaire des JO de Chamonix de 1924. A cette occasion, un cadeau souvenir sera remis aux 150 premiers visiteurs (1 par famille) afin que vous puissiez vous souvenir de cette journée. La transmission du savoir et la pédagogie sont au cœur des préoccupations de la dynamique équipe de l'ANGSO (Association Numismatique du Grand Sud Ouest), et comme chaque année, les jeunes visiteurs de moins de 12 ans repartiront avec une poignée de monnaies. Joaquin Jimenez, le graveur général de la Monnaie de Paris, sera également présent pour échanger avec les visiteurs.

Le salon se tient à la salle Georges Brassens, rue des écoles à Aucamville (31140) et l'entrée est gratuite. Marie Brillant et Viviane Béclin y seront présentes sur le stand de CGB. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec elles en amont pour organiser au mieux la prise de vos dépôts.



LES ÉVÈNEMENTS NUMISMATIQUES AUXQUELS CGB NUMISMATIQUE PARTICIPE



02 mars 2024 / 03 mars 2024	54 rd NUMISMATA Munich	MUNICH Allemagne
22 mars 2024 / 24 mars 2024	Singapore International Coin Fair	SINGAPOUR Singapour
23 mars 2024	12 ^e Bourse Numismatique du Grand Toulouse (Numis-Expo 2024)	TOULOUSE / AUCAMVILLE France métropolitaine
26 avril 2024 / 28 avril 2024	35 ^e Tokyo International Coin Convention (TICC)	TOKYO Japon
03 mai 2024 / 05 mai 2024	MIF - Paper Money Fair - Maastricht	MAASTRICHT Pays-Bas
26 mai 2024	XXXVII ^e Bourse Numismatique de Lyon	LYON (69) France métropolitaine
02 juin 2024	45 ^e Bourse Multi-Collections de Sète	SÈTE France métropolitaine
30 juin 2024	XXXVII ^e Bourse aux Monnaies d'Aix-les-Bains	AIX-LES-BAINS (73) France métropolitaine
14 octobre 2024 / 16 octobre 2024	HKCS - Hong Kong	HONG KONG Hong-Kong



*Nous vous invitons à retrouver CGB
lors de ces événements numismatiques*

*Prenez rendez-vous dès à présent avec nous
pour convenir d'un dépôt éventuel
à l'adresse contact@cgb.fr*





La SÉNA vous informe que son Assemblée générale aura lieu à la Monnaie de Paris (Salle pédagogique, Monnaie de Paris, 11 Quai de Conti, 75006 PARIS) en présentiel le mercredi 6 mars à 19 heures précises. Ne pourront y participer que les adhérents à jour de cotisation pour l'année écoulée.

La SÉNA

PRÉSENCE DE LA SÉNA EN MARS AUX SALONS NUMISMATIQUES

- 11^e salon Numis-Expo de l'Association Numismatique du Grand Sud-Ouest, samedi 23 mars, salle Georges Brassens, rue des Ecoles, 31140 AUCAMVILLE
- 27^e salon de l'Amicale Numismatique de Touraine, dimanche 24 mars, Salle de l'Escale, Allée René Coulon, 37540 SAINT-CYR-SUR LOIRE

**En vente
sur notre site**

**PRIX
DE VENTE
PUBLIC
95€**

RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Février 2024

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 18 % TTC de commission acheteur

SPLENDUR ET HISTOIRE DES MONNAIES DU III^e SIÈCLE AP. JC FIGURES DU POUVOIR : MÉDAILLES ET MONNAIES DU MONDE



BRM_766597
AURELIANUS DE PROBUS
847 €



FME_735857

MÉDAILLE DU 2500^e ANNIVERSAIRE DE L'EMPIRE PERSE SH 1350
2 950 €



FME_871197

MÉDAILLE, ATHENAGORAS ET PAUL VI,
PÈLERINAGE EN TERRE SAINTES
1 003 €



FME_885943 p 85%

FONTE, SOUVENIR DU MARIAGE DU DUC D'ORLÉANS
755 €

RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Février 2024

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 18 % TTC de commission acheteur

SPLENDUR ET HISTOIRE DES MONNAIES DU III^e SIÈCLE AP. JC
FIGURES DU POUVOIR : MÉDAILLES ET MONNAIES DU MONDE



BRM_765230

AURELIANUS DE TACITE

1 299 €



FME_858714

MÉDAILLE, IMPERIAL STATE CROWN

1 239 €



BRM_750134

ANTONINUS DE AURÉLIEN

1 073 €



FME_895282

MÉDAILLE, EXÉCUTION DE LOUIS XVI

613 €



FME_891108

MÉDAILLE, HO CHI MINH

1 004 €



RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Février 2024

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 15% HT de commission acheteur



504019

GRAND NUMÉRO 20 FRANCS NOIR 1905 F.09.04

4 974 €



504006

5000 FRANCS - 1000 ARIARY MADAGASCAR

1955 P.055

543 €



503873

1000 FRANCS RÉSERVE ALGÉRIE 1945 P.096

2 773 €



502985

SPÉCIMEN 500 FRANCS POINTE À PITRE
(SAINT-PIERRE ET MIQUELON) 1946 P.27s

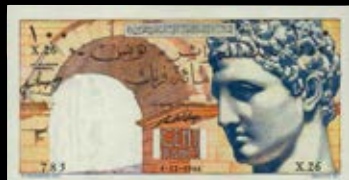
1 534 €



502662

BANQUE DE LAW 150 LIVRES 1722 LAF.--

4 130 €



503187

PAIRE 100 FRANCS CONSÉCUTIFS TUNISIE 1946 P.24

1 416 €



503969

PMG 30
PAPER MONEY GUARANTY

1000 FRANCS TUNISIE 1950 P.29A

932 €

RÉSULTATS INTERNET AUCTION

Février 2024

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 15% HT de commission acheteur



506582 **PMG** 40^{EPQ}
1000 GULDEN PAYS-BAS 1972 P.094
495 €



504062
FAUTÉ – SANS SIGNATURE - 5000 FRANCS
GABON 1974 P.04X
920 €



504116
1000 FRANCS A.O.F. 1955 P.48
1 593 €



504024
5 FRANCS TAHITI 1914 P.01B
1 180 €



505796 **PMG** 67^{EPQ}
SPÉCIMEN 1000 DONG VIET NAM SUD SAÏGON
1955 P.04As
10 620 €



504193
5000 FRANCS B.C.E.A.O. - TOGO 1977 P.804Tk
649 €

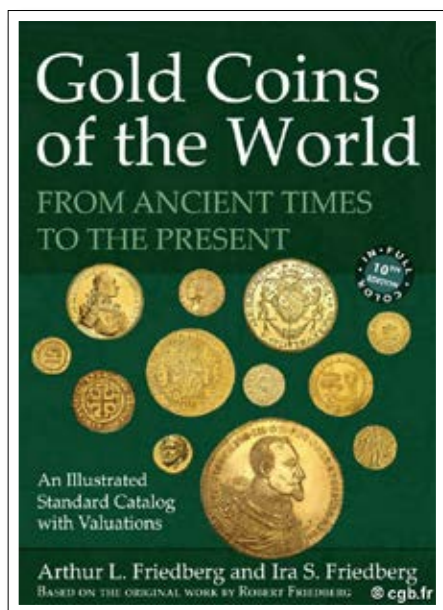


504021
5000 FRANCS FLAMENG 1918 F.43.01
4 342 €



506600 **PMG** 66^{EPQ}
10000 FRANCS CAMEROUN 1972 P.1
855 €

LE COIN DU LIBRAIRE, UN NOUVEAU FRIEDBERG POUR LES MONNAIES EN OR



Voici la dixième édition de ce gros catalogue de cotes des monnaies en or du monde entier. La première édition par Robert Friedberg date de 1958. Les suivantes sont publiées en 1965, 1965, 1971, 1976, 1980, 1992, 2003 et 2017.

Cette édition de 2024 remet donc à jour tant la connaissance numismatique que la valeur des monnaies. Autant dire que cette nouvelle édition s'imposait tant la valeur des monnaies rares a fortement augmenté et que le prix de l'or s'est envolé. À l'été 2017, le cours du kilo d'or était d'environ 35 000 €. Le 4 décembre dernier, il a dépassé les 61 000 € avant de se tasser un peu en début d'année.

Ce gros catalogue a donc la prétention de donner un prix à toutes les monnaies en or de l'Antiquité à nos jours.

La première partie forte d'environ 50 pages est consacrée aux monnaies antiques : Gaule, Asie mineure, Grèce et colonies grecques, Rome et l'Empire romain, et enfin l'Empire byzantin. À noter que les monnaies celtes de Bretagne sont regroupées avec les autres monnaies de Grande-Bretagne.

La seconde partie est consacrée aux différents pays du monde par ordre alphabétique de l'Afghanistan à Zanzibar, puis pour

chaque pays par ordre chronologique à l'image de ce qui se faisait dans le *Standard Catalog of World Coins*.

Pour chaque pays, on retrouve une liste des dénominations avec leurs poids en grammes, leurs titres et leur équivalence en once troy. Chaque type est présenté avec la date précise ou approximative et les valeurs en état TTB et SUP pour les monnaies anciennes et modernes, en état FDC ou Proof pour les frappes contemporaines. Les cotes (en dollar US) ont été obtenues grâce à la collaboration avec de nombreux spécialistes et professionnels et proviennent de prix constatés dans les ventes du monde entier. À défaut de descriptions précises, l'ouvrage est abondamment illustré.

S'il est un extraordinaire exercice de synthèse, *Gold Coins of the World* présente bien sûr tous les défauts communs à ce genre d'ouvrages qui prétendent sous une même couverture coter les monnaies du monde entier. L'exhaustivité de l'ouvrage a pour corollaire de priver le lecteur de nombreuses informations : diamètre, poids précis, descriptions avers et revers, description de la tranche... Certes, on peut retrouver ces informations ailleurs mais un minimum d'informations est désormais un prérequis à l'heure d'une numismatique exigeante. D'autre part, il me semble - sauf erreur de ma part - que les auteurs ont fait l'impasse sur les monnayages mérovingiens et carolingiens, voire du haut Moyen Âge.

Pour les points positifs, on citera une présentation claire et suffisamment aérée malgré le grand nombre de types présentés, une iconographie de qualité, une organisation logique et pratique, la présence de quelques annexes, d'une bibliographie et d'un index en fin d'ouvrage.

Gold Coins of the World reste un ouvrage assez impressionnant et un outil essentiel pour la cotation des monnaies en or. Certes le prix est élevé mais il se justifie largement par le travail des auteurs et le contenu de l'ouvrage.

Gold Coins of the World from Ancient Times to the Present, 10th edition par Arthur L. Friedberg et Ira S. Friedberg, Wiliston 2024, relié carton, (21,5 x 30,5 cm), 852 p., cotes en dollars, plus de 8500 photographies en couleur et index, référence LG81, 95 €.

Laurent COMPAROT



LES JETONS-RÉCLAME : DEUXIÈME ÉPISODE !

Voici le deuxième tome de *Les Jetons-Réclame d'expression française (1750-1950)* de Laurent Nesly édité par l'Association des Collectionneurs de Jetons-Monnaie (ACJM). Le premier volume édité en 2021 était consacré à la gravure, l'horlogerie et la bijouterie, les arts et spectacles et enfin la médecine. Ce volume est actuellement épuisé mais devrait faire l'objet d'un tirage disponible sous peu.

Ce nouveau tome est centré sur les activités HORECA (acronyme correspondant à Hôtellerie, la RESTauration et les CAFés) et les autres sociétés de service et les Maisons de société.

Une importante introduction donne des clés de lecture de l'ouvrage.

Le catalogue commence par les maisons de société, autre nom donné aux maisons closes ou maisons de tolérance. Le sujet n'est pas nouveau puisqu'il a déjà été traité par deux fois. En 1994, dans son ouvrage *Jetons et médailles publicitaires français*, Roland Elie y consacre un chapitre. En 2003, Michel Paynat fait paraître *Monnaies et jetons des maisons de tolérance, France et anciennes colonies* entièrement dédié au sujet. L'ouvrage de 180 pages aussi publié par l'ACJM connaît un grand succès. Assez vite épuisé, il était assez recherché en occasion à des prix non négligeables.

Laurent Nesly reprend donc le flambeau de ses deux prédécesseurs avec une importante introduction sur ces lieux et leur diversité, leur histoire, les contextes historiques et réglementaires et les diverses fonctions et usages de ces jetons. Un index localise les jetons de tolérance par département ou par pays d'origine. Le catalogue liste les jetons par le nom du lieu ou de l'émetteur. Pour chaque type, sont indiqués le métal, la forme et le diamètre ainsi que deux cotes en états TTB et SUP. Les avers et revers sont décrits. Les jetons sont datés plus ou moins précisément. Un renvoi aux références du Paynat est indiqué. Déjà très recherchés, les jetons de tolérance ont bénéficié de la publication du Paynat et ont vu depuis leurs cotes s'apprécier. Les cotes ont donc été réactualisées. De nombreux inédits ont aussi été découverts et figurent donc pour la première fois dans l'ouvrage.

Une seconde partie de 112 pages est donc consacrée aux jetons du secteur HORECA, elle-même divisée en trois parties : les hôtels, maisons meublées et pensions, les restaurants, brasseries et traiteurs et enfin les cafés, bars et tavernes. On retrouve pour chaque sous-partie la même présentation avec un index par département, un catalogue alphabétique avec pour chaque type les diverses informations précitées. Là encore, il y a de très nombreux inédits.

La troisième partie est intitulée « Les sciences et techniques ». Le thème des transports est brièvement abordé en renvoi à l'ouvrage de Jean Carruesco, *Les jetons-monnaie de transport* publié en 2017, toujours par l'ACJM. Dans la même partie, on trouve plusieurs autres thèmes : les inventeurs et les brevets, les professeurs et l'enseignement, et les associations, politique, religion et compagnonnages.



La quatrième et dernière partie est consacrée aux autres activités de service. Sur plus d'une centaine de pages, on trouvera les jetons-réclame pour de très nombreuses activités commerciales et de service telles que les bains, les blanchisseries, les parfumeurs, les bureaux de placement, les banques, la presse ou les détectives privés.

En fin d'ouvrage, on retrouvera tous les jetons dans un index par département.

Encore une fois, ce nouveau tome de Laurent Nesly est très fourni avec de très nombreux jetons et une multitude d'informations. La partie sur les maisons de tolérance était sans doute

la plus attendue. L'auteur s'inscrit dans la lignée de ses prédécesseurs en mettant à jour leurs travaux et en publiant des inédits. Les autres parties ne sont pas moins intéressantes tant elles répertorient des jetons moins connus voire inédits dans des domaines parfois moins bien traités. Avec ce catalogue, Laurent Nesly ratisse large, bénéficiant du soutien et l'activisme de l'ACJM et de ses membres.

L'ouvrage est un épais catalogue broché au format A4. La mise en page est soignée et très homogène avec une couleur pour chaque partie, l'utilisation de cartouches de même couleur pour chaque type. L'iconographie est très riche avec bien sûr l'illustration des jetons mais aussi des photographies ou des reproductions de réclames d'établissements. Cependant, il est regrettable que les reproductions des jetons ne soient pas toujours optimales et souvent inégales. Certes, les jetons n'étaient pas toujours des œuvres exceptionnelles tant par la gravure, le métal adopté ou les techniques de frappe. Mais, l'auteur semble aussi n'avoir pas toujours eu des photographies de grande qualité. De nombreux textes, des anecdotes ou des précisions historiques agrémentent le livre et rompt avec le caractère parfois austère du catalogue systématique : il se consulte comme un catalogue mais aussi se lit comme un recueil historique ou un essai en sociologie.

Ce nouveau tome montre que les jetons-réclame tout comme tous les autres jetons-monnaie sont bien plus que des objets assez accessoires ou de second plan comme continuent hélas encore à le penser certains numismates. Il perpétue et poursuit le travail initié par Roland Elie à l'origine de la création de l'ACJM. Cette association assez atypique n'a cessé de répertorier et de publier, une activité conséquente et assez exceptionnelle tant pour la France que dans le monde. Encore une fois, le travail est colossal et le résultat remarquable. Un ouvrage essentiel qui sera complété par un troisième tome sur le commerce et l'industrie.

Les Jetons-Réclame d'expression française (1750-1950) - Tome II : Secteur HORECA et autres activités de service, Maisons de société par Laurent Nesly, Paris 2024, broché, (21,5 x 30,5 cm), 418 pages, illustrations en couleur, cotes en Euro pour deux états de conservation, index, référence LJ29, 60 €.

Laurent COMPAROT

LE COIN DU LIBRAIRE, DIE MÜNZEN DES BYZANTINISCHEN REICHES 491-1453



Andreas Urs Sommer, *Die Münzen des Byzantinischen Reiches 491-1453, Mit einem Anhang : Die Münzen des Kaiserreichs von Trapezunt*, 2. Auflage, Regens-
tauf, 2023, 736 pages, relié cartonné, 17x24 cm, nombreuses
illus. n&b dans le texte, cotes en € pour trois états de conser-
vation. (MBR) Code : Lm 309. Prix : 69€.

Lors de la publication de la première édition en 2010, je n'avais pas rendu compte, semble-t-il, de l'ouvrage d'Andreas Urs Sommer que je connais depuis longtemps et que j'avais félicité à l'occasion de la sortie de son livre à la bourse de Munich. Depuis le MBR, abréviation utilisée pour le définir dans les colonnes des catalogues et de la base de Cgb.fr comme nous l'utilisons, acronyme pour « Die Münzen des Byzantinischen Reiches 491-1453 », est devenu une référence incontournable pour le classement des monnaies byzantines. Nous sommes d'autant plus heureux de présenter la deuxième édition qui vient de paraître, augmentée de 200 pages par rapport à la première. L'allemand qui pourrait sembler un obstacle insurmontable à la consultation de ce livre n'en est pas un, à l'heure des traductions simultanées et de l'intelligence artificielle, et ce sera un faux argument pour ne pas acquérir cet outil indispensable pour qui s'intéresse à ce monnayage.

Nous ne reviendrons pas sur les limites chronologiques de l'ouvrage qui ne débute qu'en 491, date du début de règne d'Anastase (491-518) qui succède à Zénon (476-491), considéré comme le dernier Auguste de l'Empire romain d'Orient qui clôt la longue série des princes depuis Auguste, et qui

prend fin avec la chute de Constantinople le 29 mai 1453. En réalité, en y joignant comme son sous-titre l'indique le royaume de Trapézonte (Trébizonde), il faut reculer ce terme jusqu'en 1461 et la chute de cet avatar byzantin.

Si l'ouvrage a pris deux cent pages entre 2010 et 2023, l'auteur a eu l'intelligence de conserver sa méthode de présentation, de classement et de numérotation, ce qui facilitera grandement son utilisation pour les possesseurs de la première édition. En effet, si l'ouvrage est complètement recomposé, les nouveaux ajouts, que ce soit des types, des variantes ou des photos, viennent s'insérer dans le corps du livre.

La table des matières « inhaltverzeichnis » (p. 5-6) très utile devra être marquée afin de pouvoir se repérer. L'ouvrage est classé chronologiquement entre Amastase I^{er} et Constantin XI Paléologue. Suivent les préfaces de la première édition de 2010 et la seconde de 2023 (p. 7-8). Un point est consacré à la structure du catalogue (p. 9-10) avec des exemplaires précis, choisis à partir du catalogue sur lequel nous allons revenir. L'auteur explique ensuite comment indiquer qu'une monnaie est byzantine (p. 11-12) et poursuit avec un excursus sur les estimations et les qualités de conservation des pièces (p. 12-13). Une esquisse historique (p. 14-15) devance un point sur les dénominations monétaires (p. 16-17) suivi par une partie consacrée à l'iconographie monétaire (p. 17-20) précédant une introduction sur les datations des monnaies (p. 20). Le point suivant est réservé aux ateliers et aux officines (p. 21-22), accompagné de la liste des ateliers. Cette partie est complétée par une importante liste d'abréviations figurant sur les monnaies et leur traduction (p. 22-23) complétée par les abréviations usuelles (p. 24). Un bibliographie détaillée vient compléter et clore ce chapitre (p. 24-31), le seul qui pourrait susciter des interrogations linguistiques.

Le catalogue débute à la page 32 pour se terminer à la page 619 pour la première partie et de 620 à 679 pour le monnayage de Trapézonte. Nous avons au total 92 entrées correspondant aux différents empereurs ayant battu monnaie ainsi que certaines annexes. Pour Trapézonte, nous avons dix-sept chapitres entre Alexis I^{er} Comnène (1204-1222) et les ultimes monnaies anonymes de la région qui referme cette partie. Pour chaque règne, le classement se fait par atelier en débutant par Constantinople, puis par métal en commençant par l'or, l'électrum, suivi de l'argent, du billon et enfin des monnaies de cuivre. La numérotation est continue. Les nouvelles monnaies apparues entre les deux éditions sont indiquées par un N et viennent s'insérer entre deux numéros. Quand plusieurs monnaies sont concernées, nous avons le numéro suivi de deux N. Quand un nouveau type ou une nouvelle dénomination sont introduits, ils sont suivis d'un V. Pour chaque numéro, nous pouvons parfois trouver plusieurs sous-numéros pour des variantes, des années, des officines. Les cotes, quand elles sont indiquées, sont données dans trois états de conservation (schön = B à TB ; sehr schön = TB à TTB et vorzüglich = TTB à SUP). Les cotes sont fournies en euro. L'ouvrage est très richement illustré aussi bien pour les monnaies rares que pour les courantes, souvent de bonne qualité,

LE COIN DU LIBRAIRE, DIE MÜNZEN DES BYZANTINISCHEN REICHES 491-1453

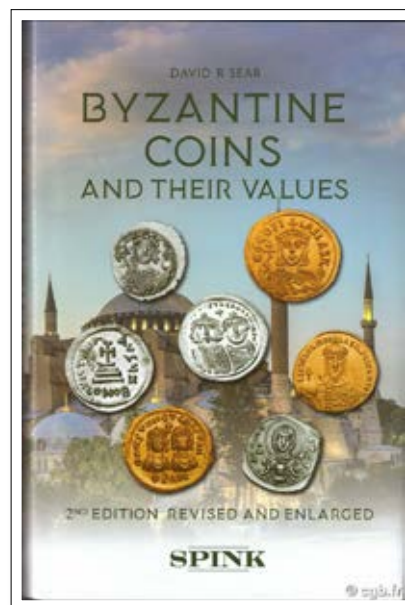
mais parfois un peu sombre. Le catalogue a été très considérablement enrichi entre les deux éditions et les cotes ont été revues à la hausse !

Un index photographique (p. 680-685) très utile permettra au lecteur de se faire une idée de la représentation impériale souvent stéréotypée, difficile à interpréter quand la titulature n'est pas complètement lisible. Un index alphabétique des *basileos* (p. 686, à marquer) sera très utile pour ne pas mélanger les Andronicus, Constantin, Jean, Manuel, Michel ou Théodore, etc.

Aux pages 687-717, vous pourrez retrouver l'ensemble des provenances des monnaies illustrées dans l'ouvrage, ce qui sera parfois important pour vérifier le « pedigree » d'une monnaie. Les ultimes pages de l'ouvrage (p. 719-735) sont constituées d'une liste d'annonceurs, centrée sur la numismatique byzantine avec la seule page en couleur de l'ouvrage en troisième de couverture.

Depuis 2010, *Die Münzen des Byzantinischen Reiches* d'Andreas Urs Sommer s'est imposé comme le premier et le seul ouvrage de référence en langue allemande sur la frappe de monnaies byzantines du V^e au XV^e siècle. Aujourd'hui, le catalogue paraît dans une nouvelle édition entièrement révisée et fortement élargie, qui ne donne pas seulement un aperçu représentatif de la grande richesse du monnayage byzantin, mais permet aussi une identification précise. La nouvelle édition présente une multitude de types entièrement inédits jusqu'à présent, de sorte que le volume offre également beaucoup de nouveautés aux spécialistes. Toutes les pièces sont illustrées, décrites en détail et évaluées selon trois degrés de

conservation. Cet ouvrage sera le compagnon idéal de l'inoxidable ouvrage de David R. Sear, *Byzantine Coins and their values*, réédité récemment.



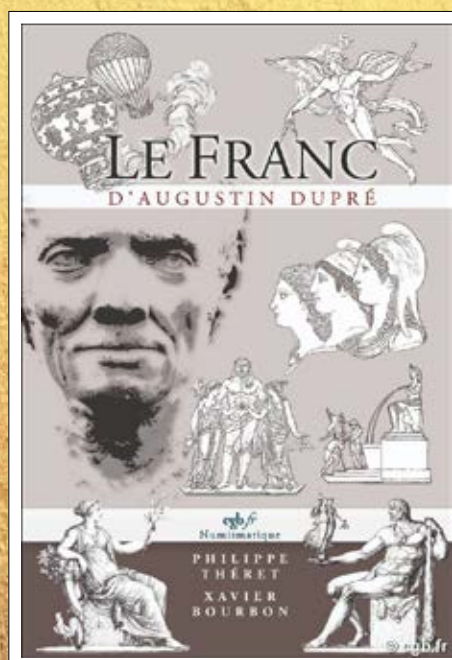
lb 49 : 65€

Mais ne faut-il pas aussi signaler que Battenberg, l'éditeur du MBR, a aussi publié plus d'une dizaine d'ouvrages consacrés à la numismatique antique dont certains sont devenus des références. Mais c'est une autre histoire qui mérite d'autres recensions !

Laurent SCHMITT (ADR 007)

LE FRANC d'Augustin Dupré

75,00€
réf. lf2021



LÉONCE PEUT SE CACHER DERRIÈRE LÉON : UN RARE TREMISSIS



Vous comprendrez le titre de cet article en poussant sa lecture jusqu'à sa chute qui vous donnera la solution !

Bien que peu courantes, Léonce n'ayant régné qu'environ trois ans dans des conditions particulières, les monnaies divisionnaires d'or, *semissis* (1/2 de sou) et *tremissis* (1/3 de sou) sont beaucoup plus rares que les *solidi* qui ont été frappés dans les dix officines de l'atelier de Constantinople. Pour le *tremissis*, outre l'atelier de Constantinople, pour D. R. Sear (BC) ou W. Hahn, le *tremissis* a aussi fait l'objet de frappes dans les ateliers italiens de Ravenne, Rome, Naples et Syracuse et peut-être aussi en Sardaigne. Les tremisses ne présentent pas de lettre d'officine. Seul le style et des marques supplétives permettent d'attribuer telle ou telle pièce à un atelier donné, ce qui n'est pas toujours évident. Notre exemplaire semble bien de l'atelier de Constantinople, bien que la titulature du basileos soit fautive.

LÉONCE (fin 695 - fin 698)

Le général Léonce, stratège du nome Hellas, se révolte contre la tyrannie de Justinien II en 695. L'empereur eut la langue et le nez coupés et fut envoyé en exil à Cherson. Profitant de la crise politique, les Arabes reprirent leur conquête victorieuse de l'Afrique du Nord et s'emparèrent de Carthage en 698. Le régime de Léonce ne survécut pas à cette crise. Il fut renversé par Aspinar qui prit le nom de Tibère III. Léonce fut exilé après avoir été lui aussi mutilé. En 705, quand Justinien II reprit le pouvoir, après les avoir torturés et exposés au public, Léonce et Tibère III furent tous les deux exécutés.

Tremissis, Constantinople, (fin 695 - fin 698)
(Or, 1,36 g, 14,5mm, 6 h)



A/ D LON [PE AG] (sic! Pour LEON)

« *Dominus Leontius Perpetuus Augustus* », (Seigneur Léon perpétuel auguste)

Buste diadémé, couronné de face, vêtu du *loros**, tenant le globe crucigère.

* *loros* : le *loros* (*lorum* en latin) est une écharpe étroite, tissée en brocart, souvent ornementée et décorée (or et pierreries), croisée sur le buste. Au départ c'était un des attributs des consuls de l'Antiquité tardive. Elle est devenue sous l'Empire byzantin un des symboles du pouvoir du *basileos*.

R/ VICTORIA AVGVS // CONOB

« *Victoria Augusti* », (Victoire de l'auguste)

Croix potencée.

R 1731 – Do 4 – BN, p. 417 – BC 1333 – MIB 5 – MBR 15.3

Superbe exemplaire sur un flan court idéalement centré des deux côtés. Joli revers, bien venu à la frappe. Buste finement détaillé. Patine de collection

RR SUP

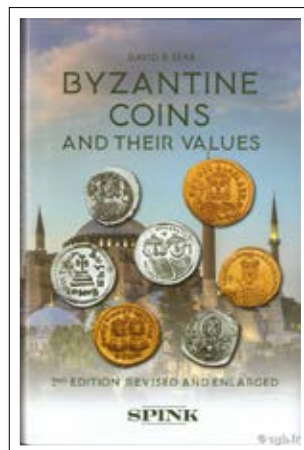
1 200€/2 200€

Les monnaies divisionnaires d'or deviennent très rares à partir de Justinien II. Pour Léonce, en l'absence de pesée, les deux espèces avaient parfois été confondues. Seul le revers, croix potencée ou croix posée sur un globe, permet de distinguer les deux types. Faut-il rappeler que dans les ouvrages les plus anciens, les monnaies de Léonce étaient attribuées en partie à Léon III l'Isaurien (717-741) d'où une certaine confusion !

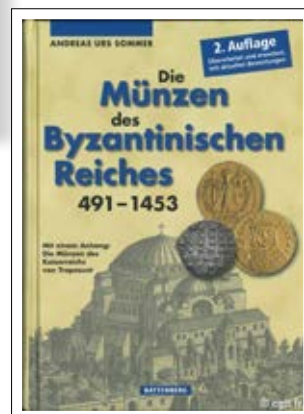
Cet exemplaire provient de la collection de Raoul Doranlo (1875-1958), médecin et archéologue président de la société des antiquaires de Normandie en 1924 et en 1949 ainsi que membre non-résident du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), auteur de plus d'une vingtaine de contributions entre 1912 et 1946, principalement sur l'Antiquité et l'histoire de la Normandie. Avec son étiquette ancienne.

Petit et semblant insignifiant, ce *tremissis* de Léonce est en fait rare et recherché et manque souvent dans les collections où il a sa place aux côtés du *solidus* et du *semissis*. À bon entendeur, vous savez ce qu'il vous reste à faire.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT



lb 49 : 65€



lm 309 : 69€

LE STATÈRE D'OR DE PHILIPPE DE MACÉDOINE : UN MODÈLE POUR L'EUROPE



Un statère d'or de Philippe II de Macédoine : quoi de plus courant dans un catalogue de vente ? Oui en effet, mais pas seulement : c'est le cas dans la prochaine [Live Auction du 5 mars 2024](#). C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de nous pencher sur ce statère, si connu depuis la parution de l'ouvrage de Georges Le Rider en 1977 : *Le monnayage d'or et d'argent de Philippe II, frappé en Macédoine de 359 à 294* et reste, près de cinquante ans après sa parution, l'ouvrage indispensable afin d'appréhender ce monnayage.

Notre statère a été fabriqué dans l'atelier de Pella près de quinze ans après le début du règne de Philippe II en 359 avant J.-C. C'est au moment où Philippe est en train de mettre la main sur la Grèce avant l'affrontement final de Chéronée en 338 avant J.-C., qu'il triomphe d'Athènes et de Thèbes. Georges Le Rider a déterminé trois groupes principaux pour l'atelier de Pella entre 345 et 310 avant J.-C. Parmi ces groupes, le premier et le plus ancien, est numériquement le plus faible. Avec le différent d'une grappe de raisin placé sous le bige, il avait relevé en 1977, 40 exemplaires pour 20 combinaisons (n° 10 à 29) avec onze coins de droit (A/ 5 à 15) et douze coins de revers, soit un indice caractérisant un échantillon valide. Tandis que pour l'ensemble du premier groupe de l'atelier de Pella, nous avons un total de 101 exemplaires pour 59 combinaisons avec 28 coins de droit et 48 coins de revers. En réalité, ce statère est beaucoup plus rare qu'il n'y paraît, raison pour laquelle nous avons choisi de vous le présenter et de revenir sur le règne de Philippe II, conquérant magnifique, disparu au moment où il allait entamer une guerre contre l'ennemi irréductible, l'empire Achéménide.

MACÉDOINE - ROYAUME DE MACÉDOINE PHILIPPE II (359-336 avant J.-C.)

Philippe de Macédoine était le frère de Perdicas III (365-359 AC.), tous deux fils d'Amintas III (381-369 AC.). Leur frère aîné Alexandre II fut assassiné par Ptolémée qui reçut la régence pour Perdicas III et Philippe II (369-365 AC.). Ptolémée fut finalement tué par Philippe II en 365 avant J.-C. tandis que son frère trouvait la mort en combattant les Illy-

riens six ans plus tard. Philippe II commença la conquête du monde grec à partir de 357 avant J.-C. Il fut l'ennemi infatigable d'Athènes et de Démosthène. Il s'empara d'Amphipolis en 357 avant J.-C. et mit vingt ans à conquérir la Grèce. La victoire de Chéronée couronnait son œuvre en 338 avant J.-C. Il fut assassiné en 336 avant J.-C., à l'instigation de sa première épouse, Olympias, qui avait peur de voir son fils Alexandre dépossédé du trône de Macédoine après la naissance d'un garçon issu d'un second mariage

Statère d'or, Pella, 345/340-342/336 avant J.-C.
(Or 8,57g, 17 mm, 6 h)



A/ Anépigraphhe

Tête aurée d'Apollon à droite sans baies dans la couronne.

R/ ΦΙΛΙΠΠΟΥ

(de Philippe)

Bige galopant à droite, conduit par un aurige, tenant les rênes et le kentron ; sous le bige, une grappe de raisin.

ANS 124 – Le Rider 24 – HGCS 3.1/ 844

R SUP/ TTB+

3 000€/5 500€

Superbe exemplaire sur un flan idéalement centré des deux côtés. Magnifique portrait d'Apollon. Revers agréable. Patine de collection.

Notre exemplaire est de même coin de revers que deux exemplaires du trésor du commerce vers 1930 (Prinkipo, IGCH 1239, composé de près de 250 pièces dont 160 Cyzicènes en électrum dont 27 statères de Philippe II). Avec ce coin de revers (R/ 15) qui présente la particularité de montrer l'essieu du char et, derrière la jambe du cheval, une partie de la seconde roue du char, nous avons deux combinaisons Le Rider 19 et 24 pour un total de 7 exemplaires. Cependant, notre exemplaire ne semble pas des mêmes coins de droit (A/ 9 et 11) et donc, notre exemplaire appartiendrait ainsi à une nouvelle combinaison non recensée dans l'ouvrage de G. Le Rider, ce qui n'est pas si courant !



Lb49 : 65€

Derrière un type générique, considéré comme courant, peut se cacher une rare variante, voire un inédit, un exemplaire non recensé ou inconnu des grands ouvrages de référence, raison pour laquelle il faut toujours regarder attentivement n'importe quel exemplaire, même si il vous paraît banal au premier abord. Enfin, si notre exemplaire n'a pas inspiré directement les premières imitations précoces du monnayage celtique, si les graveurs avaient eu un exemplaire de ce type entre les mains, ils n'auraient pas manqué de le copier et de l'imiter, en raison de la présence de la grappe de raisin.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT



Dans la LIVE AUCTION du 5 mars 2024, nous proposons un très rare spécimen du monnayage d'or de Carthage qui a l'avantage d'être mis sous coque et de posséder son certificat d'exportation. C'est l'occasion de revenir sur les conditions de son émission et d'essayer de comprendre pourquoi et comment nous pouvons trouver un exemplaire aussi bien conservé pour une monnaie de 2 300 ans d'existence !

ZEUGITANE – CARTHAGE (III^e siècle avant J.-C.)

Carthage fut fondée en 814 avant J.-C., selon la tradition par des colons de Tyr. Virgile a immortalisé le conflit mortel qui devait opposer Carthage et Rome dans l'*Énéide*, mettant en scène Énée, qui souhaitait se rendre en Italie, et la reine de Carthage, Didon, qui voulait le retenir auprès de lui. Avant de se suicider après son départ, elle aurait lancé la malédiction qui devait peser sur Rome et Carthage jusqu'à la destruction de la seconde par la première en 146 avant J.-C. De nombreux différends opposaient déjà Rome et Carthage quand la première guerre Punique éclate en 264 avant J.-C. L'enjeu est la domination de la Méditerranée Occidentale et du commerce maritime. Rome est l'alliée de Hiéron de Syracuse. Les Romains remportent la victoire navale de Myles en 260 avant J.-C. La victoire d'Ecnome, l'année suivante, permet aux Romains de débarquer en Afrique, mais Régulus est battu et tué. Hamilcar Barca se livre à une guérilla sans merci dans les dix années qui suivent. Finalement, la flotte romaine écrase la flotte carthaginoise aux Îles Égates en 241 avant J.-C. Carthage renonce à la Sicile et doit payer une indemnité de 3 200 talents. Les années suivantes sont marquées par la conquête de la Sardaigne et de la Corse en 238 avant J.-C. Les Barca avec Hasdrubal, puis avec Hannibal, fils d'Hamilcar, organisent la conquête de l'Espagne et la fondation de Carthago Nova. La deuxième guerre Punique débute en 218 avant J.-C., après la prise de Sagonte et le refus de Carthage de livrer Hannibal aux Romains. Hannibal avec 50 000 hommes franchit les Pyrénées et les Alpes. Il écrase les armées romaines à La Trébie en 218 avant J.-C., au Lac Trasimène en 217 avant

J.-C. Les Romains sont balayés à Cannes le 2 août 216 avant J.-C. 80 000 Romains et le consul Paul-Émile y trouvent la mort. La route de Rome est ouverte, mais Hannibal ne marche pas sur la ville et s'installe en Italie du Sud. En 212, il prend Tarente et rallie les villes d'Italie du Sud, tandis que Marcellus s'empare de Syracuse (mort d'Archimède). Les Romains prennent Capoue en 211 avant J.-C. Scipion l'Africain s'empare de Carthago Nova, mais ne peut empêcher Hasdrubal de passer en Italie. Ce dernier trouve la mort à la bataille du Métaure en 207 avant J.-C. Scipion porte alors la guerre en Afrique en 204 avant J.-C., ce qui oblige les Carthaginois à rappeler Hannibal. Les Carthaginois sont battus à Zama en 202 avant J.-C. et demandent alors la paix, l'année suivante.



Trihémistatère d'or ou tridrachme, c. 270-264 AC.

(AV 12,53 g, Ø 22,5 mm, 12 h, ± 950 ‰) étalon attique ; poids théorique 12,50 g (1,5 shekel carthaginois ou un statère éginétique)

A/ Anépigraphe

Tête de Tanit à gauche, couronnée d'épis, parée d'un collier et d'un pendentif d'oreilles

R/ Anépigraphe

Cheval debout à droite, tournant la tête à gauche

Exemplaire de qualité exceptionnelle pour ce type de monnayage, parfaitement centré des deux côtés. Portrait extraordinaire où tous les détails de la coiffure sont visibles avec un infime tréflage. Revers fantastique, finement détaillé. Conserve la plus grande partie de son brillant de frappe et de son coupant d'origine.

RR SPL

20 000€/36 000€

UN DES FLEURONS

DE LA NUMISMATIQUE PUNIQUE !

Jenkins & Lewis, RNS, SP 2, Londres, 1963, p. 108, n° 380 ss (Group IX, p. 37-39) (même coin de droit que les exemplaires JL 380-383, pl. 17 (9 ex.)). Le coin de revers pourrait être nouveau. J. Alexandropoulos, A 26, pl. 1 – M. Thompson, O. Morkholm, Colin M. Kraay, An Inventory of Greek Coin Hoards, ANS, New York, 1973, n° 2271 - F. de Callatay, RQEMH 328.

Exemplaire sous coque NGCAU (Srike 5/5, Surface 3/5). Exemplaire provenant de la vente Ira & Larry Goldberg 59, lot n° 2059 et de la collection du Dr. Benoît Odaert. Cet exemplaire pourrait provenir du trésor de Tunis, découvert en 1948 (IGCH 2271).

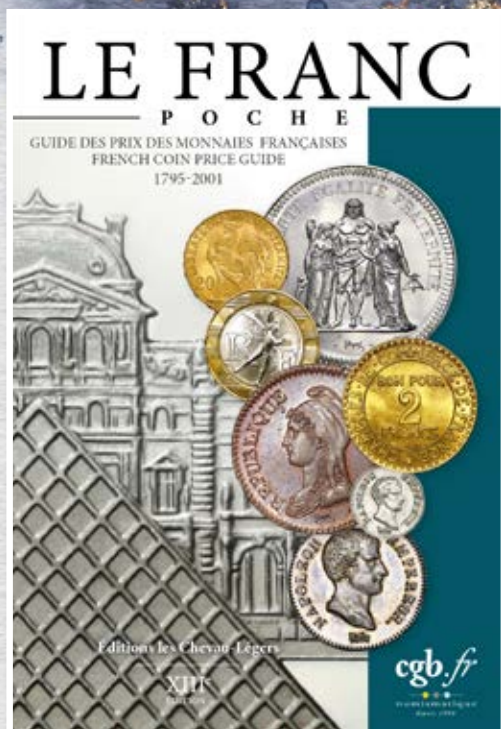
Avec son certificat d'exportation n°240842 délivré par le ministère français de la Culture.

Pour cette série, Jenkins et Lewis avaient recensé vingt-sept numéros en 1963 pour quarante-et-un exemplaires avec six coins de droit et vingt-quatre coins de revers. Tous les exemplaires, excepté le n° 386, (Paris, BnF, collection de Luynes, n° 3749) sont réputés provenir du trésor de Tunis (IGCH. 2271) qui aurait contenu plus de 60 pièces de ce type, signalé par E.S.G. Robinson pour la première fois en 1953, NC. 1953, p. 31. Ce trésor semble avoir été distinct de celui constitué par des statères d'or du groupe III, trouvé à Tunis en 1949 (IGCH. 2261). Le trésor a été dispersé sur le marché numismatique européen, français, suisse et anglais ainsi que chez deux collectionneurs privés, R. B. Lewis et Pflieger. Un nouveau lot, réputé provenir de la même trouvaille, est parvenu sur le marché français au début des années 90. De-

puis, le début des années 2000 quelques exemplaires apparaissent sporadiquement sur le marché, parfois provenant de vieilles collections (le dernier en date, l'exemplaire CNG. 82, 16 septembre 2009 n° 316, provenant de la collection Pflieger (JL. 84/1)). Les poids pour cette série varient entre 12,40 g et 12,57 g avec une classe modale à 12,50 g avec une moyenne de 12,48 g pour trente-trois exemplaires. Pour le titre, il varie de 94% à 97% pour 15 exemplaires, ce qui représente une moyenne de 95% d'or. Dans son étude publiée en 1997, François de Callatay reprend l'étude de ce type (RQEMH 328) et détermine un indice caractéristique de 6,83 avec une probabilité de 6,3 de coins de droit avec la méthode de Carter avec 0,4 coins en plus ou en moins et une estimation de 97,6% des coins de droit connus avec la méthode de W. W Esty. Sur les 41 exemplaires de l'étude de Jenkins-Lewis, publiée en 1963 sur les six coins de droits répertoriés, 1 coin n'est connu que par un seul exemplaire, 1 par 4, 1 par 5, 1 par 8, 1 par 9, enfin le dernier coin de droit est connu par 14 exemplaires. Notre exemplaire vient compléter cet ensemble qui mériterait une nouvelle étude à la lumière des exemplaires apparus sur le marché depuis la rédaction du travail de Jenkins-Lewis en 1963 et qui a changé légèrement le faciès de notre échantillon de départ, si nous retenons bien le nombre de 60 pièces dans le trésor de 1948. L'émission de notre trihémistatère doit précéder de quelques années le début de la première guerre Punique (260-241 avant J.-C.), quand les deux cités rivales étaient encore en paix !

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

RETROUVEZ L'HISTOIRE DU FRANC



19€90

à la vente sur **Cgb.fr**

STATÈRE DE CYRÈNE PROVENANT DE LA COLLECTION L. NAVILLE ELDORADO DE L'ANTIQUITÉ !

Dans la prochaine [Live Auction du 5 mars 2024](#), un statère de Cyrénaïque a retenu notre attention. Faut-il rappeler que les ouvrages sont au moins aussi importants que les monnaies. Que si nous n'avions pas pu consulter l'ouvrage de L. Naville, nous n'aurions jamais pu découvrir que nous étions en possession de l'exemplaire unique (n° 78) de sa publication qui dans son classement, inaugure la période qui suit la mort d'Alexandre le Grand en 323 avant J.-C., avec l'installation d'Ophellas comme satrape pour Chairis (magistrat?) qui précède Polianthès.

CYRÉNAÏQUE - CYRÈNE - SATRAPE PTOLÉMÉE (323-306 avant J.-C.)

Cyrène, ville portuaire située en Cyrénaïque, fut fondée par des colons doriens venant de l'île de Théra vers 630 avant J.-C. Ils avaient à leur tête Battus, ancêtre mythique des Battides qui régnèrent deux siècles sur Cyrène. La ville était réputée pour la culture et la récolte du silphium, l'une des plantes médicinales les plus recherchées de l'antiquité, aujourd'hui disparue. La cité, bien qu'indépendante, était dans l'orbite égyptienne. Lorsque Alexandre s'empara de l'Égypte en 332/331 avant J.-C., il signa un traité de paix avec Cyrène lui garantissant une autonomie relative. Après la mort du conquérant, la région de Cyrène tomba sous la domination lagide. En 322 avant J.-C., les Cyrénéens firent appel à Ptolémée pour les débarrasser du tyran Tibron. Le satrape envoya son général Ophellas qui conquiert le pays, mit le tyran à mort et s'installa comme stratège à Cyrène. Ophellas fut à son tour renversé en 313 avant J.-C. Ptolémée récupéra Cyrène en 308 avant J.-C. et y installa son gendre Magas (308-277 AC.)

Statère d'or décalitre, 323-313 avant J.-C. (Or 8,62 g 19 mm, 12h)



A/ KYPANAI-ON

(de Cyrène)

Quadrige au pas passant à droite, conduit par un aurige, vêtu du chiton ; au-dessus un disque solaire.

R/ EAPIO

(Chairis)

Zeus Ammon (Lycaios) assis à gauche tenant un aigle de la main droite et reposant le bras gauche sur le dossier de son trône ; dans le champ, à droite, un thymiatérion.

Naville, p. 41, n° 78, pl. III (cet exemplaire)

Cet exemplaire est illustré dans l'ouvrage de Lucien Naville, Les monnaies d'or de la Cyrénaïque (450 à 250 avant J.-C. Contribution à l'étude des monnaies grecques antiques, Genève 1951.

Bel exemplaire, centré des deux côtés sur un flan court. Joli revers, bien venu à la frappe. Quadrige avec des faiblesses. Patine de collection ancienne.

RRR TTB+

3 000€/ 6 000€

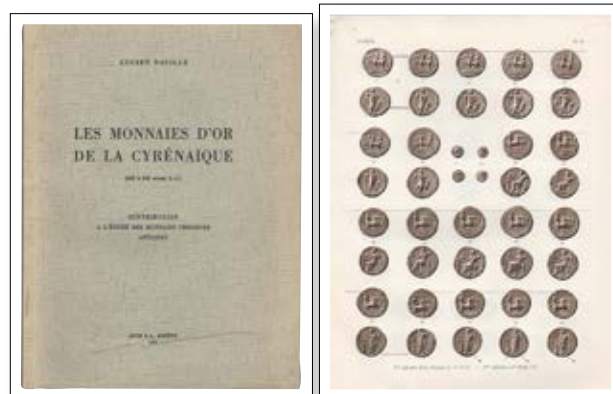
Cet exemplaire provient de la collection de Lucien Naville (1881-1956), organisateur des ventes Ars Classica (I-XVIII) entre 1921 et 1938 dont la fameuse collection du Docteur Pozzi.

Au droit, le quadrige n'est pas sans rappeler les statères d'or de Philippe II de Macédoine frappés entre 356 et 294 avant J.-C. Le revers est peut-être inspiré par le Baaltars de Tarse ou bien par le monnayage d'argent d'Alexandre III le Grand qui représente Zeus Olympios. Le Zeus représenté sur ce statère est certainement celui dont Alexandre visita l'oracle en 332 avant J.-C. Le thymiatérion placé devant Zeus est un brûle-parfum. Lucien Naville en 1951 avait publié le catalogue de ce monnayage. Pour ce type, il avait recensé au total 82 exemplaires pour dix-neuf combinaisons avec quatre coins de droit et dix-sept coins de revers. Avec notre combinaison de coin nous avons un coin de droit et un coin de revers pour un unique exemplaire qui débute la série.

Afin de rendre à L. Naville toute la place qu'il mérite, nous ne pouvons résister à vous retranscrire la description qu'il donnait de sa pièce dans son ouvrage :

« A/ Quadrige au galop, de trois quarts à d., conduit par un aurige vêtu du chiton à longues manches, tenant les guides des deux mains et un aiguillon de la d. ; roue à quatre rais, au-dessus de laquelle on voit les queues des deux premiers chevaux. Derrière, cir., de haut en bas, [KYR]. Ligne d'exergue. Cercle linéaire

R/ Lycaios lauré, les cheveux longs, l'himation abaissé jusqu'à la ceinture, le torse nu, assis demi à g. sur un trône très orné. Il a la jambe d. en retrait. Il tient sur sa main d. ouverte un aigle à g. les ailes repliées, qui tourne la tête en arrière. Son bras g. repose sur la tablette du dossier. A g. un thymiatérion à cinq plateaux coiffé d'un éteignoir. A d., de haut en bas [XAIR]. »



Arrivé au terme de cette présentation, nous sommes très heureux d'avoir pu établir ce lien qui rattache une monnaie très rare à son premier propriétaire qui l'a mis en valeur dans son ouvrage et de présenter près de soixante-dix ans après sa disparition, son exemplaire, à nouveau à la vente en lui restituant une partie de son identité, peu de chose, en regard de l'ancienneté de la pièce vieille elle, de plus de 2300 ans !

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

UNE MONNAIE D'EXCEPTION POUR HICÉTAS, TYRAN DE SYRACUSE



Quand on ouvre l'ouvrage qu'O. Hoover a consacré aux monnayages de Sicile (HGCS 2), malheureusement actuellement épuisé, nous sommes surpris par l'apparition de l'or dans le monnayage syracusain alors que l'argent y régnait en maître depuis bien longtemps. En effet, l'or ne fait pas son apparition avant la fin du Ve siècle avant J.-C., sous Denys l'Ancien vers 405-400 avant J.-C. Il faut ensuite attendre plus d'un siècle sous Agathoclès à partir de 317 avant J.-C. en dehors d'un épisode éphémère sous Timoléon (343-336 avant J.-C.). Sous Hicéas, l'hémistatère ou drachme d'or, d'étalon attique, est la dénomination la plus forte battue (environ 4,30 g), mais elle équivaut à un décadrachme d'argent de 43,00 g environ. T. Buttrey dans son étude (NC 1973) a montré les limites de ce monnayage avec seulement six coins de droit pour une période de neuf ans soit moins d'un coin de droit par an. Ce monnayage bien que conséquent n'a pas pu permettre au tyran de Syracuse de mener la politique à laquelle se livre alors la cité contre Carthage.

Comme les monnaies romaines frappées à la même époque en Campanie, le monnayage possède un système sophistiqué de cryptage au niveau des droits où chaque symbole est associé à un unique coin alors que les revers au nombre de vingt ont recours à un système de codification encore plus complexe aboutissant au total à 29 combinaisons possibles.

SICILE – SYRACUSE (287-278 avant J.-C.)

Hiketetas, stratège, succéda à Agathoklès et devint tyran de Syracuse. Il vainquit Phintias, tyran d'Agrigente, à Hyblaion, mais fut à son tour défait par les Carthaginois à Terias et expulsé de Thonion en 279 avant J.-C. avant d'être chassé de Syracuse et remplacé par Pyrrhus (Diodore de Sicile, 21, 16, 6 ; 18,1 ; 22, 2, 1 ; 7, 2-3) ; [KP. 1145, lignes 17-49]

Drachme d'or, décadrachme ou 60 litrai

(Or 4,24 g, 16,5 mm 3 h) 10 drachmes ou 60 litrai



A/ ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ

(de Syracuse)

Tête aurée de Perséphone ou d'Aréthuse à gauche, couronnée d'épis ; une corne d'abondance derrière la tête.

R/ ΕΙΗ ΙΚΕΤΑ/ Θ

(du magistrat Hicéas)

Biges galopant à droite, conduit par une Nike, tenant les rênes et le kentron ; au-dessous, un croissant ; au-dessous, entre les jambes du cheval, une lettre grecque.

ANS 777 – MIAMG 4826 – T. V Buttrey, *The Morgantina Gold hoard and the Coinage of Hicetas*, NC 1973, p. 1-17, pl. 1-2, type 4G (10 ex.) (mêmes coins).

Magnifique exemplaire sur un flan bien centré des deux côtés. Joli portrait, finement détaillé. Revers agréable. Patine de collection.

Monnaie montée anciennement.

Notre exemplaire est très proche de plusieurs drachmes sans que nous puissions affirmer avec assurance une complète identification due en partie aux catalogues de la première moitié du XX^e siècle où les photos sont réalisées sur des moulages pour des exemplaires en général de moins de 17 mm de diamètre et où n'avons pas d'agrandissement qui nous permettrait de trancher. Mais derrière notre exemplaire, un « pedigree » pourrait bien se cacher.

RRR SPL/ SUP

6 500€/ 12 000€

*Cette drachme d'or correspond à 10 drachmes d'argent attique. Le ratio or/argent qui était précédemment de 1 pour 10 serait ainsi passé à 1 pour 15, plus conforme à la réalité métallique du début du III^e siècle avant J.-C. La plupart des exemplaires connus proviennent du trésor de Morgantina et ont été publiés par T. Buttrey, *The Morgantina Hoard and the Coinage of Hicetas*, NC. 1973, p. 1-17, pl. 1-2. Pour ce type de monnayage, F de Callataj a répertorié 176 drachmes d'or avec six coins de droit et vingt de revers. Dans le trésor de Morgantina, il y avait un exemplaire de ce type, tandis que le trésor contenait au total 21 drachmes d'or pour l'ensemble du monnayage d'Hicéas (IGCH 2204 Serra Orlando, découvert en 1966 et enfoui vers 270 avant J.-C., TPQ).*

Nous sommes très heureux de pouvoir proposer ce type de monnaie qui, bien que peu spectaculaire au premier abord, est d'un intérêt numismatique et historique indéniable.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

LIVE AUCTION : AUREI EN CASCADE

Dans la [Live Auction du 5 mars 2024](#), aux treize monnaies d'or (*solidi* et *tremisses*) de l'Antiquité Tardive entre Constans et Basiliscus que nous avons déjà évoquées pour certaines dans le *BN 238*, il faut ajouter neuf *aurei* entre Tibère et Gallien. Nous vous avons présenté dans le *Bulletin Numismatique* précédent l'*aureus* de Vespasien de l'atelier de Lyon ([brm_884870](#)) frappé à l'occasion de la fin de la guerre de Judée et le rarissime *aureus* de Gallien pour l'atelier de Viminacium ([brm_877279](#)). Nous voudrions attirer votre attention sur les sept autres entre Tibère et Septime Sévère.



Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer l'or du Haut Empire dans le cadre du *BN 231* d'autant plus qu'un ouvrage qui fait aujourd'hui référence, même si il n'est pas parfait, est consacré uniquement à cette dénomination entre la République romaine et Constantin I^{er}, et qui se décline en deux versions avec un volume en espagnol et deux pour sa version anglaise : X. Calico, *The Roman Aurei, Catalogue, Volume one, From the Republic to Pertinax, 196 BC – 193 AD*, Barcelona, 2003, XIII + 425 + XI pages, n° 1-2392 ; Volume two, *From Didius Julianus to Constantinus I, 193 AD -335 AD*, Barcelona, 2003, p. 426-876 + XI pages, n° 2393-5200.



L'*aureus* (pl. *aurei*) ou plutôt devrions-nous dire *denarius aureus* (denier d'or) est créé tardivement, à la fin de la République, au moment des guerres civiles qui opposent Sylla et Marius vers 82-81 a. C. C'est une monnaie taillée au 1/30 L romaine (1 livre = 325 g environ, soit un poids théorique de 10,82 g). Frappés aussi par Pompée le Grand (106-48 a. C.) au 1/36 L (masse théorique de 9,02 g), ces deux *aurei* sont de la plus grande rareté. Il faut attendre Jules César (100-44 a. C.) et les nouvelles guerres civiles qui voient s'opposer les *Imperatores* pour le pouvoir pour assister à la création d'un nouvel *aureus* taillé cette fois-ci au 1/40 L (masse de 8,12 g environ) en 46 a. C. L'*aureus* est aussi accompagné d'un quinaire (*quinarius aureus*) qui pèse la moitié de l'unité (poids théorique de 4,06 g) toujours très rare. C'est en s'appuyant sur cette dénomination qu'Octave devenu Auguste va adosser sa réforme monétaire de 23 a. C. avec un système bimétallique (or/argent et un ratio 1:12) où 1 *aureus* de 8,12 g équivaut à 25 deniers d'argent de 3,87 g. Ce système est complété par la réorganisation du monnayage fiduciaire reposant sur le *sestertius* (sestercie, aussi unité de compte, abrégé HS) d'une

masse d'une once romaine (27,06 g en laiton ou orichalque) est divisé en 2 *dupondii* (dupondius, 13,53 g laiton ou orichalque), 4 *asses* (as, 10,82 g en cuivre), 8 *semisses* (semis en laiton ou en cuivre) et 16 *quadrantes* (quadrans 3,38 g en cuivre). Quant au denier d'argent, il vaut 4 sesterces. Mais en réalité, l'*aureus* d'Auguste sera souvent taillé au 1/41 L (soit une masse théorique de 7,92 g) et un ratio légèrement supérieur à 12.



Au moment où Tibère (14-37) succède à Auguste (43 a. C. - 14 p. C.) le poids de l'*aureus* est encore légèrement allégé autour du 1/42 L (7,73 g) puis au 1/43 L (7,55 g) sous Claude avant la grande Réforme monétaire de Néron en 64 qui a abaissé le poids de l'*aureus* au 1/45 L (7,22 g) et celui du denier d'argent au 1/96 L (3,38 g). Cette nouvelle équation reste en vigueur jusqu'à la réforme de Caracalla en 215 qui abaisse le poids de l'*aureus* au 1/50 L (6,50 g). Mais en réalité ce système a connu plusieurs entorses et modifications entre 64 et 215, en particulier l'année des quatre empereurs (en 68-69) sous le règne personnel de Domitien et le début du règne de Trajan (81-99) où le poids est rehaussé au 1/43 L (7,55 g) et pendant la période troublée du début du règne de Septime Sévère entre 193 et 195, en particulier en Orient où les poids sont parfois variables.



Dans notre sélection de la vente actuelle, en dehors de l'*aureus* de Gallien déjà évoqué, nos *aurei* appartiennent aux premières dynasties de l'Empire romain ou du Principat sous le Haut Empire (27 a. C. - 235 p. C.) sous les dynasties : Julio-Claudienne, Flavienne, Antonine et Sévérienne



Le premier *aureus* de notre sélection, celui de Tibère ([brm_895101](#)), est antérieur à la réforme de 64 et a été frappé à Lyon, seul atelier normalement ouvert entre Auguste et la réforme. Cependant, l'école anglaise avec D. Sutherland (RIC I2) pense que l'atelier fut transféré à Rome au cours du règne de Caligula en 39/40. L'*aureus* de Néron ([brm_895041](#)) est frappé en 60-61. Les *aurei* d'avant la réforme, en particulier des règnes de Caligula (37-41), de Claude (41-54) et de Néron, notamment avant la réforme et en particulier ceux frappés dans les années 60, furent largement refondus ou thésaurisés parce que plus lourds. L'*aureus* de Vespasien a déjà fait l'objet d'un article particulier dans le *BN 238*. Les deux *aurei* de Domitien ([brm_891645](#) et [brm_895113](#)) ont été fabriqués respectivement en 80 et 88. Le premier a été frappé sous

LIVE AUCTION :

AUREI EN CASCADE

le règne de son frère Titus (79-81) après la mort de Vespasien alors qu'il n'était que César tandis que le second l'est sous son règne personnel après la réévaluation de la fin de l'année 81 qui rehausse le poids de l'*aureus* au 1/42 L, en 88, l'année des Jeux Séculaires qui marque aussi la campagne germanique de Domitien et la création des Champs Décumates. L'*aureus* de Trajan (98-117) ([brm_884868](#)), rare, est frappé en 107 à l'occasion des *decennalia* (dixième anniversaire de règne) de l'Auguste selon le nouveau classement de B. Woytek (MIR 14/ 224f). L'*aureus* d'Antonin le Pieux ([brm_890306](#)), quant à lui, a été frappé en 159-160. Au revers figurent, outre la Piété, les trois petites filles survivantes de l'Auguste, enfants de Marc Aurèle et de Faustine Jeune, Fadilla, Faustina et Lucilla. Enfin l'ultime *aureus* de notre sélection, celui de Septime Sévère ([brm_895114](#)), fait l'objet d'une présentation particulière.



Les *aurei* ont toujours été recherchés. Même à l'époque romaine, ils avaient une valeur importante. La solde annuelle d'un légionnaire romain avant les retenues réglementaires était de 9 *aurei* d'Auguste à Domitien, portée à 12 *aurei* par ce dernier avant de passer à 24 *aurei* sous Septime Sévère et peut-être 36 *aurei* sous Caracalla !

Aujourd'hui, la valeur de ces pièces s'est accrue depuis les années 60 et ne connaît pas de désengouement, bien au

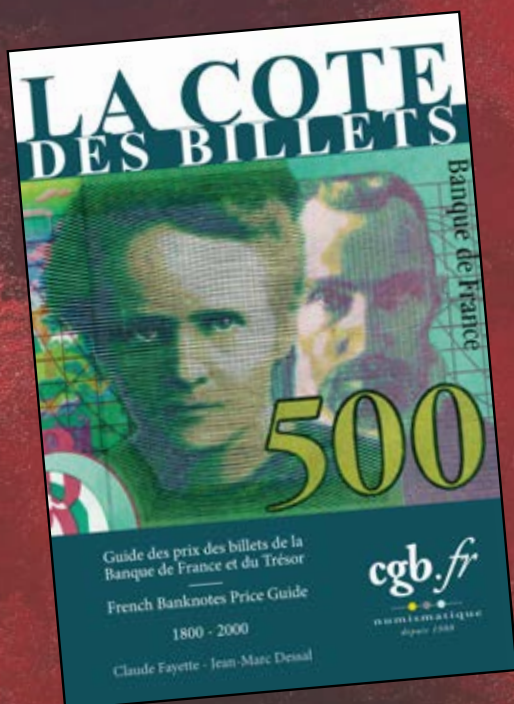
contraire. Le mouvement s'est accéléré depuis une dizaine d'années, les cours élevés de l'or n'y étant peut-être pas étrangers. Mais surtout leur relief et leur aspect font qu'aujourd'hui le ticket d'entrée pour un *aureus* courant en état moyen est compris au minimum entre 1 500 et 2 000 € en TB, entre 2 500 et 5 000 € pour des pièces en TTB et un prix supérieur à 5 000 € pour des pièces en état superbe pour les empereurs et les revers plus faciles à trouver. Aujourd'hui, il est courant qu'un *aureus* en parfait état se négocie entre 10 000 et 15 000 € pour les types les plus courants voire beaucoup plus pour les augustes, les césars et les revers les plus rares sans oublier les *Augusta* souvent recherchées pour leur beauté plastique et leurs coiffures.



Vous avez donc le choix dans [la Live Auction du 5 mars 2024](#) pour trouver votre bonheur, ne laissez pas passer votre chance !

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

DISPONIBLE SUR NOTRE SITE



29,00€
réf. lc2021

CLAUDE FAYETTE
ET JEAN-MARC DESSAL

UN RARISSIME AUREUS DE SEPTIME SÈVÈRE À L'OCCASION DES QUINDECENALIA



Dans la [Live Auction du 5 mars 2024](#), vous pouvez découvrir un rarissime *aureus* de Septime Sévère qui était coté 300 francs or dans la seconde édition de l'ouvrage d'H. Cohen, publié en 1884, soit l'un des prix les plus élevés en dehors des médailles. Ce type figurait dans les grandes collections du XIX^e siècle : de Belfort, Ponton d'Amécourt ou Montagu, sans oublier Jameson au siècle suivant. Le revers a parfois été mal interprété dans sa représentation iconographique. L'Auguste Septime Sévère est voilé en tenue de prêtre, il sacrifie à l'aide d'une patère (phiale) et ramène sa main gauche vers lui, signe de dévotion. L'autel est en réalité un trépied. De face, se tient un joueur de flûte (aulète) qui tient une double flûte (*aulos* en grec, *tibia* en latin, instrument à anche battante, double dans le cas présent). En face de l'empereur se trouve suivant les cas décrits, un licteur, un prêtre ou Caracalla. Cet *aureus* est frappé en 206 (Hill) ou 207, peut-être à l'occasion des *quindecennalia* (quinzième anniversaire de règne) qui tomberaient en avril 207 (fin de la quatorzième année) avec une promesse pour les vœux liés aux *vicennalia* à venir (VOTA SVSCEPTA XX) que Septime Sévère ne fêta jamais car il mourut dans sa dix-neuvième année de règne (TR P XIX)

SEPTIME SÈVÈRE (13/04/193-4/02/211)

Lucius Septimius Severus

Septime Sévère naît en 146 à Leptis Magna en Afrique (Libye). Après une brillante carrière militaire sous les règnes de Marc Aurèle et de Commode, il est consul suffect en 185. Au moment de la mort de Pertinax, il est gouverneur de Pannonie supérieure. Acclamé empereur le 13 avril 193, il élimine rapidement Dèce Julien, son compatriote (28 juin), et associe au pouvoir Albin comme César avant de combattre Pescennius Niger en Orient. En 195, il entre fictivement dans la famille antonine en se faisant adopter post-mortem. Il bat et fait exécuter Niger et mène une brillante campagne en Arabie. En 197, il se débarrasse de son dernier adversaire, Albin, qui s'est proclamé Auguste. Sévère prépare l'établissement de sa dynastie en donnant en 194 le titre d'Augusta à Julia, sa femme. Septime Sévère a deux fils de son second mariage avec Julia Domna : Caracalla, né en 188, et Géta, né en 189. Le premier devient César en 196 et Auguste en 198 ; le second est élevé au Césarat en 198. À partir de 201, on observe un important monnayage d'émissions dynastiques qui culminera avec le retour de l'Empereur à Rome en 202. Ce retour coïncide avec ses *decennalia* et le mariage de Caracalla avec Plautille. Le point culminant de ce programme sera la célébration des Jeux Séculaires en 204. Sévère passera quinze ans à consolider les frontières de l'Empire en remportant de nombreuses victoires sur les

Parthes (197-198), puis en Afrique (207) et, enfin, en Bretagne (208-211). Septime Sévère, très malade, meurt finalement à York le 4 février 211. Caracalla et Géta rapportent les cendres de leur père à Rome. Ils vont régner moins d'un an, incapables de s'entendre, le premier finissant par assassiner le second dans les bras de sa mère.

Aureus, Rome 207

(Or, 7,44 g, 21 mm, 6 h)



A/ SEVERVS - PIVS AVG

« *Severus Pius Augustus* » (Sévère Pieux Auguste)
Tête lauree de Septime Sévère à droite (O*).

R/ VOTA SVSCEPTA XX

« *Vota Suscepta vicesima* » (Vœux promis pour les vingt ans de règne)

Septime Sévère, voilé, debout à droite, sacrifiant avec une patère au-dessus d'un trépied allumé, face à lui un licteur, un prêtre ou Caracalla, à gauche, tenant un bâton ; entre eux, un joueur de flûte.

C IV/ 82, 793 (300f. or) - RIC IV. 1/ 129, 309 - BMC/RE VI/ 225, 376 - Hill 2/ 775 - RCV 2/ - Calico 2584 - RCV 2/ 6246 (12500\$)

Malgré sa rareté, nous n'avons pas relevé de liaison de coin pertinente pour cet exemplaire

Monnaie sur un flan large et bien centré. Très beau portrait de Septime Sévère. Revers agréable à l'usure régulière. Patine de collection

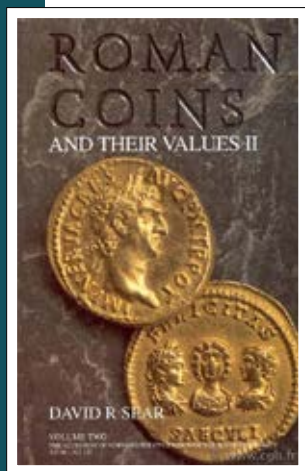
RRR TTB+/TTB

4 000€ / 7 000€

Outre l'aureus, nous avons aussi un type de denier et un sesterce associés à ce revers. Une liaison de coin de droit existerait pour les aurei entre le revers VOTA SVSCEPTA XX, Hill 775 et LAETITIA TEMPORVM, Hill 776). Pour P. V Hill, la commémoration des quindecennalia débute en 206 avec des Jeux donnés à Rome et la restauration du Stadium Domitiani, Hill 777).

Ce type, peu spectaculaire au premier abord, est en fait de la plus grande rareté. Son interprétation, sujette à plusieurs hypothèses. Schmidt-Dick, Typenatlas der römischen Reichsprägung von Augustus bis Aemilianus, Zweiter band : geographische und männliche Darstellungen, Wien, 2011, p. 276 (D. IX.2.2.07 et pl. 53) en placerait la fabrication en 208 liée aux *decennalia* de Caracalla, nous autres plutôt en 207. Pour elle, il s'agit bien d'un licteur tenant les fasces et l'instrumentiste debout de face tiendrait bien le tibicen tandis que Septime Sévère, vêtu de la Toge, capite veluto (tête couverte) outre la patère, tiendrait de la main droite le rotulus. Dans tous les cas, cet *aureus* est de la plus grande rareté et constitue un jalon chronologique important du règne de Septime Sévère et devrait susciter l'intérêt des collectionneurs.

Marie BRILLANT
et Laurent SCHMITT



Lr 46 : 98€

En vente sur notre site

Arnaud Clairand

MONNAIES ROYALES

FRANÇAISES
ET DE LA RÉVOLUTION

1610-1794



Éditions Les Cheveau-Légers

cgb.fr

Numismatique
Paris

PRIX
DE VENTE
PUBLIC
95€

CONSTANTIN I : ÉMISSION LYONNAISE INÉDITE EN 316

Après sa victoire sur Maxence en 312, en digne successeur de Gallien, Aurélien et Probus à cet égard, Constantin promeut le culte unificateur de Sol Invictus⁽¹⁾ et lance une émission monétaire massive célébrant cette divinité, créant à cette occasion le solidus.



Solidus, Ticinum, an 313 (cabinet des médailles, Beistegui 233)



Solidus, Aquilée, an 320 (British Museum 1860, 0329.51)

Cette promotion de culte se parachève en mars 321 avec le décret fixant le « jour du soleil » (notre dimanche) comme jour de repos hebdomadaire⁽²⁾.

Le type emblématique en est le SOLI INVICTO COMITI (S.I.C.) au Sol debout, dont les émissions successives de nummi se distinguent généralement par des lettres ou signes de champ disposés de part et d'autre de Sol: -/-, A/-, P/-, A/S, S/F, T/F, F/T, C/S, T*/F, TF/*, M/F, R/S, R/F, *, √/-, √/*, */√...

Cette légende connaît quelques variantes à Rome : SOLI INVICT COM D N et SOLI INVICTO COMITI D N



RIC 49 (coll. de l'auteur)



RIC – (nummus-bible database #104572)

En 316, peu avant sa fermeture provisoire pour deux ans, l'atelier de Lyon émet la série A/S (Augusti Securitas ?) que l'on considérerait jusqu'à présent comme la dernière émission du type S.I.C. pour cet atelier.

ADF



Vous voulez développer la numismatique moderne française?

Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
- Le site Dupré
- Une newsletter

CONSTANTIN I : ÉMISSION LYONNAISE INÉDITE EN 316

avant sa fermeture. Cette inversion de lettres de champ aura permis de la distinguer de la précédente sans en changer le message politique, à l'instar des émissions F/T et T/F.

Olivier GUYONNET



RIC 57corr³, ex-trésor de Chitry n°2095 (coll. de l'auteur)

On notera sur cet exemplaire la césure de revers INVI-CTO qui, bien que normale sur les émissions d'avant la réforme de 313, est tout à fait exceptionnelle pour les émissions lyonnaises suivantes. Dans la base nummus-bible⁽⁴⁾, qui ne recense que les monnaies postérieures à la réforme de 313, on ne dénombre qu'une demi-douzaine d'exemplaires présentant cette césure sur près de 500 exemplaires S.I.C. lyonnais : 99% d'entre eux présentent la césure où le C précède le visage de Sol⁽⁵⁾.

On connaissait par ailleurs une monnaie présentant les lettres inversées S/A : celle de la collection Voetter réf. n°67.864 au musée de Vienne (Bastien n°613), mais s'agissant d'un unicum on pouvait supposer que le graveur du coin avait inversé les lettres par erreur.

Or, dans les deux dernières décennies, deux autres exemplaires ont fait leur apparition sur le marché, qui seront inclus dans le supplément III du Bastien :



RIC-, B. suppl. III n°613b (ex-coll. Laurent Schmitt, vente CGB v27_0404)



RIC-, B. suppl. III n°613c (coll. de l'auteur, vente CGB brm_318584)

Ce troisième exemplaire présente la rare césure INVI-CTO.

On n'a identifié aucune liaison de coins pour ces trois exemplaires, ce qui permet d'éliminer l'hypothèse d'une erreur de graveur : nous sommes donc probablement en présence d'une ultime et très courte émission S/A réalisée par l'atelier juste

(1) Voir au sujet de l'histoire de Sol dans le monnayage romain l'article de Jean-Pierre Martin « Sol Invictus : des Sévères à la tétrarchie d'après les monnaies ». In: Cahiers du Centre Gustave Glotz, 11, 2000. pp. 297-307

(2) Code Justinien 3.12.2. Certains historiens considèrent que cette décision serait liée à une conviction chrétienne déjà bien ancrée chez Constantin. Voir à ce sujet l'article de Yann Rivière « Du jour du soleil au jour du Seigneur » dans Grief 2015/1 (n°2) pp 138 à 149.

(3) Le R.I.C. indique une titulature erronée pour cette référence (sans le IMP) : RIC 57 = RIC 53 (Bastien Lyon 294-316, note 3 p. 258)

(4) <https://www.nummus-bible-database.com>

(5) L'affirmation de Cloke & Toone selon laquelle la césure des S.I.C. serait simplement liée au design de l'allégorie ne s'applique probablement pas à tous les ateliers. On notera par exemple que les césures des ateliers de Ticinum et Siscia sont constamment les mêmes : INVI-C-TO à Ticinum et INVI-CTO à Siscia. Il se peut que ce soit lié à l'ordre de gravure des éléments de revers, certains ateliers gravant l'allégorie avant la légende, d'autres faisant l'inverse.

LE FRANC LES ESSAIS, LES ARCHIVES NAPOLÉON I^{ER} (1803-1815)

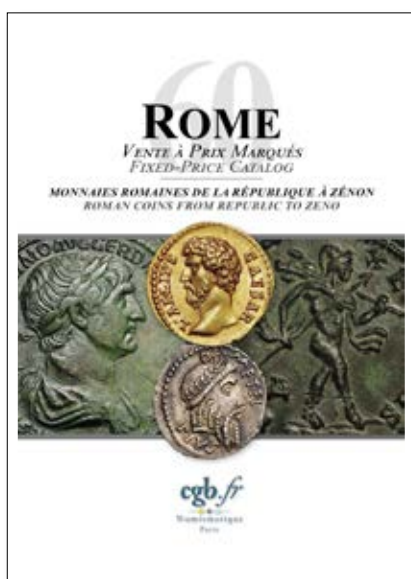


59€

AUREUS D'AÉLIUS : NOSTALGIE POUR UN FLEURON DE LA NUMISMATIQUE



L' *aureus* qui se trouve en couverture de *ROME 60* (page 89 pour le texte et 90 pour un magnifique agrandissement, [brm_795626](#)) est une pièce exceptionnelle à plus d'un titre. Avec la tête à gauche, ce type est infiniment plus rare que le même avec la tête à droite. Son état de conservation est fantastique (SPL). La monnaie est munie de son certificat d'exportation délivré par le ministère de la Culture (n° 225142) et enfin cet exemplaire présente un « pedigree » prestigieux, puisque la monnaie provient de la vente NAC 15, du 18 mai 1999, n° 360 où sur une estimation de 25 000 FS, il avait été adjugé 40 000 FS (plus frais, soit 46 000 FS) de l'époque !



Cet *aureus* rappelle aussi au plus ancien d'entre nous une pièce du même type qui nous ramène à il y a plus de quarante ans où l'expertise de ce type d'*aureus* convainquit celui qui allait devenir son employeur de l'engager, et la seule chose qu'il n'avait pas pu fournir, le prix de vente à l'époque (50 000 FF). Il lui aura fallu attendre plus de quatre décennies pour revoir celui qui en quelque sorte avait été son « ange gardien » !

AÉLIUS (12/136-1/01/138)

Lucius Ceionius Commodus puis Lucius Aelius Verus

Aélius, né le 13 janvier 101, fils de L. *Ceionius Commodus* et de *Plautia*. Préteur en 130, consul en 136, il est adopté par Hadrien qui pourrait être son père à la mi 136, le 19 juin. Il reçoit le titre de César à l'extrême fin de 136 ainsi que la puissance tribunitienne. Consul pour la seconde fois en 137, il

devient *Lucius Aelius Verus* et est envoyé comme gouverneur en Pannonie en 137. Il revêt sa seconde puissance tribunitienne le 10 décembre 137, mais, malade, il rentre à Rome et meurt le 1er janvier 138. Il est le père de *Lucius Ceionius Commodus* (le futur *Lucius Vêrus*) ainsi que de deux filles. Hadrien choisit Antonin, le 25 février 138 pour lui succéder et lui fait adopter à son tour Marc Aurèle et *Lucius Vêrus*. Hadrien meurt finalement le 18 juillet à Baies. À la mort d'Antonin en 161, Marc Aurèle lui succède et associe son frère adoptif au pouvoir.



Aureus, Rome 137

(Or, 7,33 g, 19 mm, 6 h) (1/45 L., poids théorique : 7,22 g ; cours ; 25 deniers)

A/ L. AELIVS – CAESAR

« *Lucius Aelius Caesar* » (Lucius Aelius César).

Tête nue d'Aelius à gauche.

R/ TRIB POT - COS II / -/-/ CONCORD

« *Tribunicia Potestate Consul iterum// Concordia* », (Revêtu de la puissance tribunitienne consul pour la seconde fois// la Concorde).

Concordia (la Concorde) assise à gauche, tenant une patère de la main droite, le coude gauche appuyé sur une corne d'abondance.

C II/ 259, 12 – RIC II/ 393,443c – RIC II.3/ 257, 2707 – BMC/RE III/ 368, 1000 – Calico 1445

Exemplaire de qualité exceptionnelle sur un flan idéalement centré des deux côtés. Portrait de toute beauté, bien venu à la frappe. Revers finement détaillé. Monnaie fantastique ! Patine de collection. La légende d'avers est partiellement ponctuée.

RR. SPL

70 000€

Les années 136-137 sont riches en événements. Hadrien tombe gravement malade au printemps 136. Il adopte Aélius en juillet ou à la fin de l'année, à la mort de Sabine. Aélius prend son premier consulat en 136 sous le nom de Lucius Ceionius Commodus avant son adoption par Hadrien. Il prend son second consulat le 1er janvier 137, après son adoption, en même temps qu'il revêt la puissance tribunitienne. Cet aureus est frappé après l'adoption par Hadrien, après le 1er janvier 137.

C'est avec un petit pincement au cœur et quelque nostalgie que notre Ancien a revu ce type d'*aureus* sachant qu'il a peu de chance de pouvoir en toucher un autre !

Sinon, pour les moins fortunés qui voudraient quand même acquérir une pièce d'Aélius, une trentaine de deniers, de sesterces et de moyens bronze (dupondius ou as) vous attendent dans la boutique ROME.

Marie BRILLANT et Laurent SCHMITT

LIVE AUCTION DU 5 MARS 2024

FESTIVAL DE MONNAIES GAULOISES EN OR ET EN ÉLECTRUM



Quel est le point d'orgue des quatre-vingt-cinq monnaies celtiques présentées dans la [Live Auction du 5 mars 2024](#) ?

La plupart des monnaies qui figurent au catalogue, entre les pages 86 et 115 (visibles aussi sur internet), auraient toutes méritées de figurer dans les pages d'un *Bulletin Numismatique*, mais celui-ci aurait alors dépassé le nombre imparti de pages. Même un numéro consacré à ce monnayage n'aurait pas suffi à rendre compte de la richesse et de la diversité des monnaies présentées !

Nous avons dû procéder à un choix qui se caractérise par la sélection de monnaies rares ou très rares, des quarts de statère en particulier, toutes en or ou en électrum. Mais nous espérons sincèrement que chacun d'entre vous accordera toute l'attention qu'elles méritent aux plus petites, aussi bien en taille qu'en prix, de cette vente qui ont été sélectionnées et

prises avec soin et la volonté de vous offrir le plus vaste panorama de ces monnaies celtiques que nous appelons souvent gauloises, mais qui comportent aussi des monnaies grecques pour Marseille (Massalia) ou les Celtes du Danube sans oublier les monnaies celtibériennes ou inspirées de celles-ci.

Chaque monnaie, quel que soit son type, sa taille, son iconographie, est un appel à revisiter ce monnayage qui doit nous faire rêver et qui, il y aura bientôt déjà plus de trois quarts de siècle, interpellait les surréalistes comme André Breton qui n'a pas hésité à collectionner ces monnaies afin de les apprivoiser et de leur rendre leur place dans l'histoire de l'Art.

Ne boudez pas votre plaisir et venez rêver avec nous de ces images fascinantes et envoûtantes qui nous révèlent leur éclectisme, mais conservent toujours leur magie, leur pouvoir de séduction et de fascination.

Viviane BÉCLIN et Laurent SCHMITT

STATÈRE AU SANGLIER ET À LA LYRE : BAÏOCASSES, UNELLI OU JERSEY ?



Dans la prochaine Live Auction du 5 mars 2024, nous avons la chance de pouvoir découvrir un énigmatique statère d'argent (bas titre) attribué aux Baïocasses. En fait la plupart de ces statères se rencontrent souvent sur l'île de Jersey. Ce type monétaire a toujours fait couler beaucoup d'encre depuis le XIX^e siècle. Au XX^e siècle, c'est Jean-Baptiste Colbert-de-Beaulieu qui a eu l'occasion de revenir plusieurs fois sur ce monnayage, en particulier dans la RBN, en 1959, 49-57 à propos du lot n° 3 de Jersey II, n° 1591-1595, p. 54 où cinq exemplaires proches de notre type sont décrits. Ils sont donnés aux Baïocasses (5°), mais en fait dans la note 14 à la même page, l'auteur revient sur cette attribution, leur substituant les Unelli, s'appuyant sur sa communication dans le BSFN, juillet 1951, p. 50-51. Avec la découverte de nouveaux dépôts dont le gigantesque trésor de Grouville (Catillon II, sur l'île de Jersey), découvert en 2012, contenant peut-être plus de 70 000 pièces, actuellement étudié par Philippe de Jersey et qui contient des espèces des différents peuples armoricains, nous connaissons, peut-être, des avancées profitables sur ces monnayages.



Notre exemplaire, très proche du type DT 2285, correspond en fait au dessin de Dardel du LT 6985 qui semble et reste très rare. Ce type se caractérise par une bouche en forme de lambda bouleté d'où s'échappe un cordon perlé, un nez pointu à l'extrémité globulée. Sur notre statère, au revers, le vexillum placé devant le cheval androcéphale n'est pas visible. Mais ce type, actuellement, semble bien devoir rester attribué aux Baïocasses dans l'attente de nouvelles avancées numismatiques.

BAÏOCASSES (Région de Bayeux) (II^e - I^{er} siècles avant J.-C.)

Les Baïocasses ou Bodiocasses ne sont pas cités dans *la Guerre des Gaules de César*. C'est Pline l'Ancien qui en parle le premier. Les Baïocasses occupaient une partie de la Normandie

actuelle, le Bessin. Ils avaient pour voisins les Unelles, les Viducasses et les Véliocasses. Leur principal oppidum était Augustodurum (Bayeux). Pline (HN. IV, 107). Ptolémée (G. II, 8).

Statère d'argent au sanglier et à la lyre (Ar 6,82 g, 22,50 mm, 2h)



A/ Anépigraphe

Tête humaine à droite, les cheveux en grosses mèches ; un sanglier dans la chevelure d'où partent des cordons perlés, un autre s'échappe de la bouche.

R/ Anépigraphe

Cheval androcéphale galopant à droite ; une lyre entre les jambes ; restes de l'aurige au-dessus du dos ; vexillum devant la tête.

LT 6985 - DT 2285 var. - Coll.E. Guiboug, Vinchon, 9 & 10 décembre 1974, n° 98 (très proche, sans pouvoir affirmer une liaison de coins possible)

Belle monnaie sur un flan ovale et centré, un plat de frappe à douze heures. Quelques fines rayures. Patine grise.

RRR SUP

3 500€/4 500€

Cette monnaie est intéressante avec cette volute perlée s'échappant de la bouche au droit. Ce type dont le poids est élevé pour une monnaie en argent (bas titre) de 6,82 g avec des exemplaires lourds avoisinant les 7,00 g, n'est pas très éloigné de monnaies en électrum des Baïocasses dont les masses sont comprises entre 7,20 g et 7,50 g et des premières imitations de Philippe II de Macédoine de la région.

Ce type encore attribué aujourd'hui aux Baïocasses par convention est un excellent exemple de ces statères armoricains qui s'intègrent entre la fin du II^e siècle avant J.-C. et la guerre des Gaules, des alliances monétaires qui peuvent exister en Armorique et rendent parfois la lecture et l'interprétation des faciès monétaires complexes et aléatoires. Nous sommes persuadés que d'ici le 5 mars 2024, nombre d'entre vous vont examiner leur collection avec un intérêt renouvelé.

Viviane BÉCLIN et Laurent SCHMITT

QUAND UN STATÈRE DES OSISMES À LA FLEUR RIME AVEC RARISSIME !



Dans la prochaine Live Auction du 5 mars 2024, vous pouvez découvrir un rarissime statère en électrum (or bas titre) des Osismes à la fleur. Ce statère est intéressant à plus d'un titre. Ce type n'était pas connu avant la publication du Docteur Jean-Baptiste Colbert-de-Beaulieu dans le BSFN de novembre 1952 (7^e année, n° 9, p. 146-147 provenant de la collection d'E. Guibourg, dispersée en 1974 par J. Vinchon, 9 et 10 décembre, n° 103, mal identifié et qui ne tient pas compte de l'article du BSFN). L'auteur de l'article explique que la monnaie présentée devant la Société Française de Numismatique est un statère hybride entre le type (BN 7845 et le type LT 6522). La même année, successivement dans les *Annales de Bretagne* (59, p. 233-238), puis dans la *Revue Belge de Numismatique* (RBN 98, 1952, p. 37, n° 4, pl. II, n° 14), l'auteur revient sur ce type et lui consacre un développement sur la mutation du type à la fleur. Plus récemment Philip de Jersey et P. Abollivier ont eu l'occasion de revenir sur ce type. Pour l'exemplaire du Cabinet des médailles de la BnF/ DMMA (BN 7845), un lieu de trouvaille est signalé à Huelgoat (29, Finistère), découvert avant 1881 (publié dans Blanchet, ABT, pl. II, 24, avec le type du droit à droite, peut-être une inversion du cliché photographique, mais qui semble présenter les mêmes caractéristiques devant le visage que nous retrouvons sur l'exemplaire illustré dans l'ouvrage de L.-P. Delestrée et M. Tache (DT 2247A, pl. X). Notre exemplaire, qui est très bien conservé et laisse voir tous les détails de l'iconographie, ne semble pas de mêmes coins que l'exemplaire DT 2247, mais très proche stylistiquement et iconographiquement bien que la fleur au revers, sous le cheval, soit traitée différemment.

OSISMES (Région de Carhaix – Finistère) (II^e - I^{er} siècles avant J.-C.)

Les Osismes étaient un peuple armoricain, installé dans l'actuel département du Finistère, à l'extrémité nord-ouest de la Gaule et des côtes armoricaines. Ils avaient comme chef lieu Vorgium, aujourd'hui Carhaix. Ils avaient pour voisins les Vénètes et les Coriosolites. Leur nom signifierait « les plus éloignés » ou « les gens du bout du monde ». Ils ont été sou-

mis par l'armée de César en 57 avec les autres peuples armoricains. Mais dès 56, ils se joignent à la coalition conduite par les Vénètes. Ils participeront au contingent de vingt-cinq mille hommes fourni en 52 avant J.-C. à l'armée de la coalition gauloise par les peuples armoricains. César (BG. II, 34, III, 9, VII, 75, 1). Pline (HN IV, 107). Ptolémée (II, 8). Kruta, page 766.

Statère d'électrum à la fleur (El 6,83 g, 21 mm, 5 h)



A/ Anépigraphie

Tête à gauche, la chevelure formée de esses, entourée d'un cordon perlé ; double collier de perles au cou ; devant le visage, deux objets ovoïdes d'où partent deux globules.

R/ Anépigraphie

Cheval androcéphale à droite, surmonté d'un aurige regardant vers le haut ; en dessous, une fleur accostée de deux globules.

DT 2247 (voir la bibliographie détaillée)

Très belle monnaie dans un état exceptionnel pour le type, flan centré des deux côtés. Quelques petites faiblesses très localisées. Patine de collection.

RRR TTB+

5 000€/ 8 000€

C'est la première fois que nous présentons ce type à la vente !

Ce type tout à fait exceptionnel de par sa conservation, sa rareté et sa typologie mérite de rejoindre une grande collection publique ou privée où il constituera un fleuron de la numismatique attribuée aux Osismes.

Viviane BÉCLIN et Laurent SCHMITT

PEUT EN CACHER UN AUTRE !

Actuellement sur Cgb.fr, vous avez trois pièces des Leuques (*Leuci*) en or (bas titre, rougeâtre). Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer dans les colonnes du *Bulletin Numismatique* 237 (janvier 2024, p. 15) les deux premières qui sont proposées sur la boutique MONNAIES GAULOISES ([bga_879621](#) pour le Statère d'or au cheval retourné, série A, classe II (DT 136) et [bga_885481](#) pour un Quart de statère d'or au cheval retourné, série A, classe II. b (DT 139)). Encore disponibles pour le moment, c'est peut-être le moment de vous rendre sur la boutique afin de voir de quoi il retourne et de vous intéresser à ce monnayage si particulier et toujours rare. Aujourd'hui, dans le cadre de la [Live Auction du 5 mars prochain](#), c'est un Statère d'or au cheval retourné, série B, classe II « à la lyre » (DT 144) que nous avons le plaisir de vous présenter.



Ces statères semblent assez anciens de par leur typologie et leur masse, relativement élevée, presque toujours au-dessus de 7,00 g. La série 21 de l'ouvrage de Louis-Pol Delestrée et Marcel Tache comprend deux classes, la première qui se caractérise par une palme placée au-dessus du cheval et comprend des statères et des quarts de statères (DT 133-139) tandis que la seconde est ornée d'une lyre plus ou moins stylisée sous le cheval (DT 140-145) et comprend aussi des statères et des quarts de statères.

LEUQUES (Région de Toul) (II^e - I^{er} siècles avant J.-C.)

Les Leuques ne sont cités qu'une seule fois dans la *Guerre des Gaules*. Ils avaient pour voisins les Médiomatriques, les Lingons et les Séquanes. Les Leuques ainsi que les Séquanes et les Lingons fournirent du blé à César lorsque l'armée romaine s'arrêta à Vesontio (Besançon) pour se ravitailler avant d'affronter les Germains d'Arioviste (58 avant J.-C.). César (BG. I, 40)

**Statère d'or au cheval retourné, série B,
variété avec anneau**
(Or, 7,17 g, 23 mm, 8 h)



A/ Anépigraphie

Tête laurée à droite, la chevelure formée de croissants, une sorte de lis dans la chevelure ; la base du cou striée.

R/ Anépigraphie

Cheval à gauche, la tête retournée formée d'une esse en guise de mâchoire inférieure et d'un point pour l'œil ; double volute entre les pattes, un anneau entre la mâchoire et le dos, trois petits globules posés en triangle devant le poitrail.

DT 144 – Sch/ GB 271, pl X – Sch/ D 362.

Ce magnifique statère présente un droit de toute beauté, très bien venu à la frappe. Très joli revers malgré une faiblesse au niveau de la tête du cheval. Le flan est de forme irrégulière mais bien centré. Belle patine de collection

RRR - SUP/ TTB+

7 500€/ 12 000€

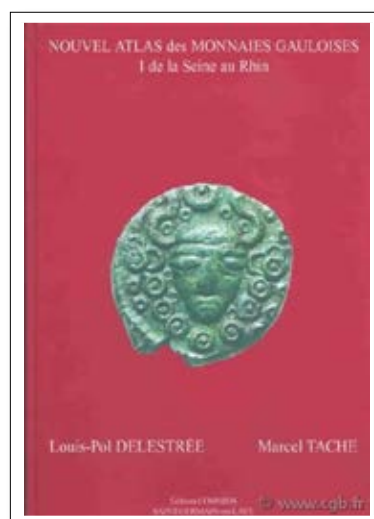
Cette monnaie appartient à la série B. Le revers avec l'annelet en constitue la variété la plus rare (à égalité avec celle à la roue). Notre exemplaire semble des mêmes coins que l'exemplaire de la collection Danicourt à Péronne, provenant de la collection de Widranges (Sch/ D 362), cet exemplaire a été trouvé à Boviollles dans la Meuse (55) dans un petit dépôt en 1867 qui comprenait au total sept statères.

La classe II de la série B se décompose en plusieurs variantes selon le symbole qui orne le dessus du dos du cheval ; un cercle, une croix, une croix losangée ou une roue. Selon S. Scheers « ces symboles se suivent dans un ordre chronologique si l'on en juge d'après l'évolution du type et de l'aspect du flan ». Cette variante au cercle serait donc la plus ancienne de la Série B. Pour cette seconde série, nous avons seulement deux coins de droit et trois coins de revers. Notre statère appartient à la combinaison (A/ 1 – R/ 2) dont seulement deux exemplaires sont recensés, à savoir celui de la collection Danicourt et le second qui a été publié par Bernard Roth en 1912 dans le BNJ 9, n° 159, d'une masse de 7,08 g.

Cet exemplaire provient de l'EURL Henry (ex. Silberschein), le 30 mars 2011.

Nous vous donnons rendez-vous le 5 mars afin de savoir qui sera devenu l'heureux propriétaire de ce rarissime statère.

Viviane BÉCLIN et Laurent SCHMITT



Ln 12 : 43,50€ au lieu de 87€

UN HÉMISTATÈRE EXCEPTIONNEL POUR LA NORMANDIE



Dans la [Live Auction du 5 mars 2024](#), une dénomination celtique inhabituelle a retenu notre attention : un rarissime hemistatère « au maillet » du Pays de Caux. Ce type fut seulement publié pour la première fois en 2008 dans les *Cahiers Numismatiques* de la SÉNA (*Cah Num* 175, mars 2008, p. 15-25, n° 1-4) par Louis-Pol Delestrée et Pierre-Marie Guilhard, ce qui permit d'inclure ce type rarissime dans le Supplément du DT IV (Louis-Pol Delestrée et Marcel Tache) publié la même année (DT S 2069 B). Cette série comprenait trois hémistatères et un quart de statère (CN 175, p. 16). Cette série particulière se caractérise par l'adjonction d'un petit maillet renversé placé sous l'équidé au revers, placé verticalement. Les auteurs du DT ont affiné le classement en différenciant les pièces et en référençant trois classes. Les exemplaires n° 1 et 3 de l'article des *Cahiers Numismatiques* sont de mêmes coins de droit et de revers, mais notre exemplaire (n° 3) présente un état plus récent de la frappe (cassure de coin au revers). Les auteurs du DT lui assignent la classe II des hémistatères au maillet. Cette série qui reste toujours très rare aujourd'hui est à rapprocher des types « au glaive » (DT 2041-2044). Ces monnaies sont attribuées à la Normandie, au Pays de Caux. Les auteurs aux pages 20 et 21 précisent la carte de répartition des trouvailles ainsi que l'inventaire de celles-ci qui débordent du cadre géographique imparti.

GROUPE DE NORMANDIE, Indéterminées (III^e - II^e siècles avant J.-C.)

Les émissions d'or du III^e siècle et du début du II^e sont variées mais assez mal connues, avec un petit nombre d'exemplaires et peu de provenances certaines. Néanmoins, l'aire de circulation semble concentrée sur la Normandie, regroupant ainsi des peuples comme les Baïocasses, les Unelles ou les Léroviens. Ces peuples n'avaient probablement pas la même réalité au III^e siècle qu'à l'époque de la Guerre des Gaules, lorsque Jules César les mentionne !

Certains n'hésitent pas à regrouper ces monnaies en « Léroviens du III^e siècle » (MONETA) alors que d'autres, plus prudents, les regroupent sous l'appellation « Groupe de Normandie », daté du III^e siècle et de la première moitié du II^e siècle avant J.-C. (Nouvel Atlas)



Hémistatère « au maillet » et au profil lauré, classe II
(Or 4,07 g, 15,5 mm, 1h)

A/ Anépigraphie

Tête laurée à droite, la chevelure abondante.

R/ Anépigraphie

Cheval à gauche conduit par un aurige ; en dessous, maillet au manche vertical.

DT S 2069 B (mêmes coins). Dans le DT, il y a une confusion dans les poids entre les deux exemplaires DT S 2069 B (4,07 g pour notre exemplaire et 3,98 g pour le second exemplaire).

Très belle monnaie avec un droit presque SUP, bien centré. Revers agréable bien que plus usé. La monnaie semble en bon or.

TTB+/ TTB

3 500€/6 500€

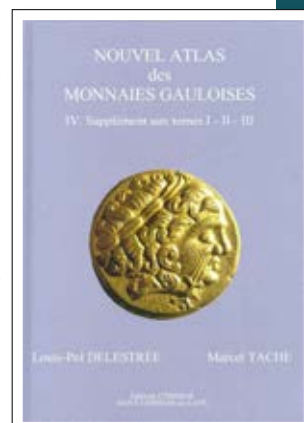
Monnaie exceptionnelle publiée dans les Cahiers Numismatiques (n° 175, mars 2008, p. 15-16, n° 3 et fig.) indiquée comme communiquée par Y. Cellard (Argenor). Sur les trois hémistatères et le quart de statère, deux hémistatères présentent le profil lauré (DT S 2069 B = CN 175, n°1 et 3) tandis que le troisième hémistatère (DT S 2069 A = CN 175, n° 2) ainsi que le quart de statère (DT S 2069 C = CN 175, n° 4) sont appelés « au profil non lauré » ; Mais tous possèdent au revers le petit maillet posé verticalement sur la ligne d'exergue du revers de cette série.

Ces hémistatères de poids lourd (plus de 4 grammes) se rattachent aux imitations précoces des statères de Philippe II dont le prototype avait une masse de 8,60 g. Ces monnaies imitées dites « de la première génération » pourraient trouver leur origine chronologique dans la première moitié du III^e siècle avant J.-C. Comme les originaux grecs, leurs dérivés celtiques présentent sous le cheval un symbole, le maillet qui n'est pas sans rappeler ceux des ateliers de Pella ou d'Amphipolis des prototypes. Le choix du maillet n'est pas anodin. Si c'est bien de lui qu'il s'agit, il pourrait rappeler l'épiscème de l'un des principaux dieux celtes, Sucellus, assimilé après la conquête à Silvanus, dieu de la forêt. Cette entité serait alors identifiée comme le dieu de l'artisanat, du bois et de la fabrication des tonneaux comme l'indiquent les auteurs des *Cahiers Numismatiques* (CN, 175, p. 19). Notre hémistatère viendrait prendre place dans un groupe beaucoup plus large, comprenant de nombreuses séries et variétés, constitué principalement d'hémistatères et de quarts, peut-être aussi de tiers dont les exemplaires les plus lourds compris entre 4,20 g et 4,29 g, peu nombreux, seraient très proches des originaux grecs et certainement à placer haut dans la chronologie des imitations précoces !

Avec cet exemplaire de la [Live Auction du 5 mars 2024](#), nous vous offrons un rare type du groupe de Normandie dont deux exemplaires sont réputés provenir de Caudebec-en-Caux (76, Seine Maritime) mais qui pourraient bien se rencontrer sur les deux rives de l'estuaire de la Seine.

Viviane BÉCLIN et Laurent SCHMITT

Ln 64 : 55,10€



Dans la Live Auction du 5 mars 2024, ce n'est pas une pièce, mais trois de la tribu des Parisii (Parisiens) que nous vous proposons et de trois classes différentes qui sont en général infiniment plus rares que les statères ! Dans les *Bulletins Numismatiques* (BN 234 et BN 235) nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer les monnaies d'or des Parisii et nous souhaitions attirer l'attention des lecteurs sur ces divisions, certes moins spectaculaires que les statères de la classe V à flan large, mais pas moins intéressantes.

Sur la quarantaine de Parisii en or ou en électrum que nous avons pu proposer à la vente depuis bientôt trois décennies, près de la moitié des monnaies sont des statères de la classe V de ce monnayage, connus en particulier grâce au trésor de Puteaux, découvert en 1950 et qui atteignent aujourd'hui des prix élevés en vente (jusqu'à 100 000 €). Ils ornaient il y a encore peu de temps nos paquets de cigarettes et nos timbres taxe, sans oublier toutes les utilisations qui ont pu en être faites depuis le bimillénaire de Paris en 1951.

Le classement de ce monnayage repose toujours sur l'ouvrage de Jean-Baptiste Colbert-de-Beaulieu, *Les monnaies gauloises des Parisii*, Paris, 1970 qui a réparti le monnayage de ce petit peuple riche et puissant en sept classes et qui n'a que peu été modifié et adapté depuis.

Pour la classe IV, en 1970, Colbert-de-Beaulieu avait recensé huit quarts de statères, tandis qu'il en relevait quinze pour la classe V. Pour CGB, nous avons proposé sept exemplaires de la classe IV et un seul pour la classe V, celui qui est disponible actuellement. John Sills dans son ouvrage, *Gaulish and Early British Gold Coinage*, London, 2003, p. 268-301 et 493-499-505, a relevé huit quarts pour la classe V et dix-huit pour la classe V. Dans leur classement, pour Louis-Pol Delestrée et Marcel Tache, les Parisii occupent les pages 41 à 43, DT 76 à 88, pl. 4-5. Enfin, remarquons les deux contributions de Bruno Foucray et Alain Bulard pour les quarts des classes IV et V dans leur remarquable ouvrage, *Monnaies Gauloises en bronze d'Île-de-France. Synthèse sur la circulation et les émissions monétaires*, Raif 6, Paris 2020, p. 529-532.

Cependant, depuis S. Scheers et le *Traité de numismatique celtique II, La Gaule Belgique*, Paris, 1977, le classement des émissions des Parisii s'est précisé et affiné, reposant néanmoins toujours principalement sur les travaux fondateurs de Colbert-de-Beaulieu. Aujourd'hui notre quart de statère de la classe IV appartient en fait à la classe 4a dérivée de la classe III. Quant à celui de la classe V, il est recensé par Sills comme une classe 5a. Notre quart de la classe IV correspond au DT 82 du *Nouvel atlas des monnaies gauloises, I de la Seine au Rhin* de Delestrée Tache, Saint-Germain-en-Laye, 2002 tandis que le quart de la classe V est référencé sous le numéro DT 84. Le travail de liaisons de coins est difficile à établir d'après les planches de Colbert-de-Beaulieu où les photos sont souvent de mauvaise qualité. Néanmoins, J. Sills a isolé deux coins de droit et deux coins de revers pour la classe IV, tandis qu'il a relevé deux coins de droit et cinq de revers pour la classe V. Vous l'aurez compris, ces deux quarts, s'ils sont moins spectaculaires que leurs modèles de statères, n'en sont pas moins rares et plus attachants et confirment la vitalité du monnayage des Parisii entre la fin du II^e siècle avant J.-C. et la première

moitié du I^{er} siècle avant J.-C. entre indépendance et conquête par les Romains.

PARISII (Région de Paris) (II^e - I^{er} siècle avant J.-C.)

Les Parisii formaient un peuple petit mais puissant dont l'opidum était Lutèce. Apparentés aux Sénons, les Parisii et la cité se seraient émancipés de leur tutelle, relativement tardivement, après la défaite arverne de 121 avant J.-C. La richesse des Parisii reposait sur le contrôle fluvial de la Seine et des confluent avec la Marne, la Bièvre, l'Ourcq et l'Oise. César choisit Lutèce, en 53 avant J.-C. pour convoquer l'assemblée des peuples gaulois. Les Parisii furent parmi les premiers à répondre à l'appel de Vercingétorix, l'année suivante, en 52 avant J.-C. et fournirent un contingent de huit mille hommes pour l'armée de secours. Surveillé par Labienus, ami et légat de César, le territoire des Parisii fut le théâtre des derniers combats qui opposèrent Gaulois et Romains. Finalement, le chef aulerque Camulogène fut vaincu et tué près de Lutèce. César (BG. VI, 3 ; VII, 4, 34, 57, 75). Kruta : 36, 40, 46, 68, 365, 368

1) Quart de statère d'or, classe IV (Or, 1,73 g, 16 mm, 1 h)



A/ Anépigraphie

Tête stylisée à droite ; les mèches en volutes

R/ Anépigraphie

Cheval bondissant à gauche ; au-dessus, un filet ; entre les jambes, un anneau perlé et pointé

BN 7792 = Sills 489 – DT 82 – Sch/D 195 - J.-B. Colbert de Beaulieu, *Les monnaies gauloises des Parisii*, Paris 1970, p. 17-18.

Flan large et régulier avec des types centrés et presque complets mais avec des faiblesses de frappe et un métal à peine patiné. De légers défauts de surface sont à signaler sur la bouche au droit et sur la rosace au revers.

TTB

3 750€/ 7 500€

2) Quart de statère d'or, classe V (Or 1,57 g, 13,5 mm, 3h)



A/ Anépigraphie

Tête stylisée à droite ; les mèches en volutes

R/ Anépigraphie

Cheval bondissant à gauche ; au-dessus, un motif en trois lignes semi-circulaires ; entre les jambes, un cercle perlé composé de cinq globules

BN 7796 – DT 74 – Sills 492-494 - J.-B. Colbert de Beaulieu, *Les monnaies gauloises des Parisii*, Paris 1970, p. 9-11

QUARTS DE PARISII : TIR GROUPÉ !

Très belle petite monnaie sur un flan fin et centré. Un plat de frappe au droit, mais une très belle tête tout en finesse. Quelques rayures superficielles. Joli revers détaillé. Patine de collection.

TTB

4 500€/ 9 000€

Avec son certificat d'exportation de bien culturel n°225125 délivré par le ministère français de la Culture.

Notre troisième exemplaire, aujourd'hui attribué aux Parisii ou aux Parisiaques (DT), serait un monnayage homotypique de ce peuple. Nous avons déjà abordé ce thème pour un rarissime statère de cet ensemble (BN 235). L'oppidum principal des Parisii avant la conquête n'aurait pas forcément été Lutèce comme évoqué plus haut mais situé dans l'un des méandres sinueux de la Seine dont le lit s'est modifié au cours des siècles. De nombreuses découvertes, notamment effectuées à Nanterre, mais aussi dans d'autres départements de la petite couronne, pourraient modifier notre jugement. Quant aux monnaies des « Parisiaques », plusieurs options entre des peuples contigus sont toujours d'actualité. Les limites est-ouest de la civitas des Parisii pourraient bien être circonscrites en est-ouest par les villes de La-Queue-en-Brie (94) et La-Queue-en-Yvelines (78), *cauda*, forme latine de la Queue pour fin ou limite, marquant les limites extrêmes de la *civitas Parisiorum*.

3) Tiers de statère d'or, classe II (Or, 1,92 g, 15,5 mm, 12 h)



A/ Anépigraphie

Tête à droite, la chevelure en croissants

R/ Anépigraphie

Cheval à gauche, une esse devant la tête; une rosace perlée au-dessus du dos (sous un filet accosté d'un croissant de part et d'autre) ; grènetis

LT 7804 var – DT 2422 – Sch/ D 198 – Z 274 - *Les monnaies gauloises des Parisii*, J.-B. Colbert de Beaulieu, p. 142, fig. n° 8-15

Monnaie frappée sur un flan régulier, avec un droit un peu mou mais un revers plus net, si ce n'est sous le cheval. Patine orangée.

TB+

2 500€/ 4 500€

Au XIX^e siècle, lors de la rédaction du catalogue des monnaies gauloises de la BN, cette série était attribuée aux Parisii. Dans son ouvrage sur leur monnayage, J.-B. Colbert-de-Beaulieu classait cette série « homotypique des Parisii » au sud-ouest de Paris, entre les Aulerques Eburovices et les Carnutes, en proposant une attribution aux Duocasses qui lui est restée jusqu'au récent ouvrage de J. Sills. Dans son travail, il restitue cette série à un atelier rattachable aux émissions parisii. Selon J.-B. Colbert-de-Beaulieu, les poids des quarts de ce type « oscille entre 1,80 et 2,07 grammes ». Concernant la métrologie, il concluait qu'il ne s'agissait en fait d'un tiers de statère. Les poids correspondraient

effectivement à un statère unité trop lourd. Il faisait justement remarquer « que le poids d'une division n'excède pas proportionnellement celui de l'unité. Il nous semble donc avoir affaire à des tiers de statère. »

Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu intègre cette série dans le monnayage des Parisii, comme série homotypique. Dans le *Nouvel Atlas*, ces monnaies sont classées comme Parisiaques.

J. Sills précise que cette série spécifique serait issue d'un troisième atelier rattachable aux Parisii.

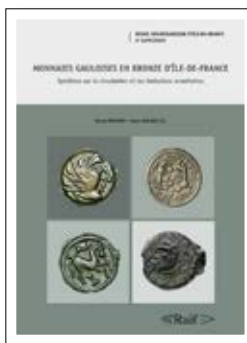
Toutes les monnaies de cette série sont altérées par un coup de burin, très nettement porté au revers de notre exemplaire, avec les traces en reliefs sur le droit devant le visage.

Vous l'aurez compris, nous avons un petit faible pour ces divisions si attachantes qui, si elles ne sont ni les plus belles, ni les plus spectaculaires, ont pour nous les « yeux de Chimène » !

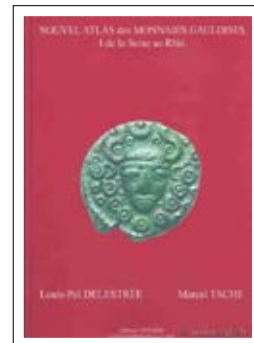
* « FLUCTUAT NEC MERGITUR »

Viviane BÉCLIN et Laurent SCHMITT

* C'est la devise de la ville de Paris, encore aujourd'hui : battu par les flots, mais ne sombre pas !



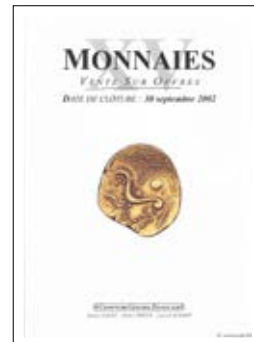
Lm 299 : 50 €



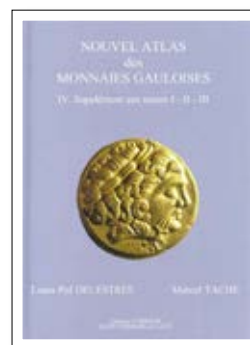
Ln 12 : 43,50€ au lieu 87€



Lc 190 : 86€



CV 15 : 45€



Ln 64 : 55,10€

Parmi la trentaine de hardis de Louis XII répertoriés dans l'ouvrage de Gérard Crépin¹ figurent quelques exemplaires des ateliers d'Aix-en-Provence (type 4, n° 1, p. 164 ; fig. 1) et Bordeaux (type 6, n°s 1-4, p. 110-111 ; fig. 2) qui méritent une attention particulière. En voici les descriptions :

Atelier d'Aix-en-Provence :

D/ ⚔ LVDOVICVS : FRAGORV : REX : P

Le roi à mi-corps tenant l'épée et le sceptre

R/ ⚔ SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM

Croix pattée cantonnée de deux lys (2-3) et deux couronnelles (1-4)

Billon, 0,88 g ; DUP. 678 *varié*

Atelier de Bordeaux :

D/ + LVDOVICVS : FRANC : REX : ⚔ : R

Le roi à mi-corps tenant l'épée et le sceptre

R/ + SIT : NOMEN : ONI : BENE ⚔ ° R

Croix pattée cantonnée de deux lys (2-3) et deux couronnelles (1-4)

Billon, 0,50 g à 0,78 g ; DUP. 678 *varié*



Figure 1

Hardi de Louis XII, atelier d'Aix-en-Provence - © G. Crépin



Figure 2

Hardi de Louis XII, atelier de Bordeaux - © G. Crépin

UN SYMBOLE INITIAL DES LÉGENDES PARTICULIER

Ce qui distingue ces hardis de tous les autres exemplaires retrouvés, c'est la présence d'une croisette en début des légendes – cantonnée de quatre points à Aix –, en lieu et place du traditionnel lys couronné qui avait été prescrit par Louis XII le 25 avril 1498, peu après son accession au trône, pour marquer les monnaies frappées à son nom².

Or, la croisette est la marque initiale des légendes de l'écu d'or au porc-épic (DUP. 655) et du grand blanc *Ludovicus* – plus souvent dénommé douzain au porc-épic (DUP. 672) – créés par l'ordonnance du 19 novembre 1507, en remplacement de l'écu d'or au soleil (DUP. 647) et du grand blanc à la cou-

ronne (DUP. 664)³. Elle sera conservée par la suite sur les gros de Roi (DUP. 662) et les blancs ou dizains *Ludovicus* (DUP. 676) ordonnés le 3 février 1512 pour remplacer le douzain⁴, ainsi que sur les testons (DUP. 660) frappés en vertu des lettres patentes du 6 avril 1514⁵.

On est donc fortement tenté de rapprocher ces hardis de l'une ou l'autre de ces ordonnances, et ce d'autant plus volontiers que l'on connaît un écu d'or au porc-épic d'Aix portant la même croisette cantonnée de quatre points, le point sous le S de LVDOVICVS et le P final au droit, frappé par le maître Vincent Espiard entre avril et mai 1513 (fig. 3)⁶ ; et d'autres battus à Bordeaux par le maître Robert Girault avec le même différent R (fig. 4)⁷.



Figure 3

Écu d'or au porc-épic de Louis XII - atelier d'Aix-en-Provence, maîtrise de V. Espiard - BnF, Département des Monnaies, Médailles et Antiques, N 3807

- © gallica.bnf.fr



Figure 4

Écu d'or au porc-épic de Louis XII - atelier de Bordeaux, maîtrise de R. Girault - Musée Dobrée de Nantes, N 4418 - © G. Crépin

DES AUTORISATIONS DE FABRICATION DÉROGATOIRES

Mais l'ordonnance du 19 novembre 1507, loin de prévoir l'émission de hardis, stipulait au contraire « *que doresnavant ne seront plus faiz, batuz ne forgez en nosdictes monnoyes aucuns petitz blancs, doubles ne lyars* ». Elle n'interdisait toutefois pas de battre des deniers tournois, et dès février 1508 et jusqu'à la fin du règne de Louis XII, plusieurs mandements successifs permirent à la plupart des ateliers du

3 ORDONNANCES, XXI, p. 357-361 ; SAULCY, IV, p. 86-87. Les nouvelles espèces étaient de mêmes poids, titres et valeurs que les précédentes, jugées par trop « *corrompues et falsifiées* », ce qui avait motivé la modification des types.

4 SAULCY, IV, p. 119.

5 CLAIRAND, KIND 2017, p. 366-368.

6 GANNE 2008, p. 6. On constate sur l'écu d'or au porc-épic comme sur le hardi d'Aix la disparition de la titulature *Provincie Comes* qui figurait sur les espèces émises auparavant (GANNE 2008, p. 24), et notamment sur les autres hardis issus de cet atelier (CRÉPIN 2015, types 1, 2 et 3, p. 160-164).

7 La présence de Robert Girault à la tête de l'atelier bordelais est attestée dès janvier 1509 (SAULCY, IV, p. 104), et l'existence de douzains au porc-épic portant un R en fin de légende, dont la frappe fut interdite le 3 février 1512, laisse penser qu'il prit ce différent dès cette époque. Cette marque se retrouve aussi sur les bourdelois (DUP. 693) frappés entre 1511 et 1514, et est par ailleurs mentionnée dans les registres de fabrication d'août 1513 à mai 1514 (SAULCY, IV, p. 132).

1 CRÉPIN 2015, p. 104-111, 158-173. Des hardis de Louis XII n'ont été retrouvés que pour les ateliers d'Aix-en-Provence, Angers (?), Bordeaux et Nantes (Dup. 678-680). Les autres ateliers du royaume et ceux du Dauphiné ont frappé des liards au dauphin (Dup. 681), autre type de la pièce de 3 deniers tournois.

2 ORDONNANCES, XXI, p. 25-26 ; SAULCY, IV, p. 3 : « *Continuez [...] à faire ouvrir et monnoyer toutes les especes de noz monnoyes [...] en faisant mettre, esdites monnoyes, nostre nom de Ludovicus au lieu de Karolus, et, au commencement des lettres d'une chacune espece desdites monnoyes, une fleur de liz couronnée* ».

UNE DEUXIÈME ÉMISSION DU HARDI DE LOUIS XII ?

royaume maintenus ouverts de continuer d'en frapper aux « *poix et loy acoustumés et selon les ordonnances* », pour quelques centaines de marcs à chaque fois⁸.

L'absence d'espèces d'une valeur intermédiaire entre le denier et le douzain ne tarda toutefois pas à se faire sentir, en particulier dans le sud-ouest du pays où l'usage du hardi était depuis longtemps bien établi. Au début de l'année 1510, les officiers de l'atelier de Bayonne exposèrent ainsi au roi que « *pour le bien et comodité de ladite ville et pays d'environ est besoing et neccessaire faire batre et forgier en ladite monnoye quelque bonne grosse quantité de billon en liars parce que c'est monnoye qui est bien propriée audit pays, et que a présent ne se en treuve plus guères au moien de quelques deffenses qui ont esté fetes de n'en plus forgier* », et ils obtinrent le 25 mars l'autorisation d'en frapper 400 marcs « *pour une fois seulement* »⁹. Le 23 juin 1514, le maître de Bordeaux Robert Girault présenta une requête semblable en ajoutant que « *audit pays les marchans font leurs marchez et comptes à lyars ou hardiz* », et le 26 juin, la chambre des monnaies lui permit d'en fabriquer 300 marcs¹⁰. Les registres d'ouverture des boîtes attestent de ces fabrications de « *liarts appelez hardiz* » ou « *arditz* » : jusqu'à la fin du règne de Louis XII, on en frappa ainsi près de 3 500 marcs à Bayonne¹¹ – soit près de neuf fois la quantité prévue, ce qui laisse supposer que l'autorisation fut renouvelée à plusieurs reprises – et environ 500 marcs à Bordeaux¹².

On n'a pas retrouvé trace d'un mandement semblable pour Aix, mais des lettres missives du 31 mai 1511 autorisèrent le maître de l'atelier provençal à battre pendant quatre ans des patacs et des deniers coronats, espèces dont les Provençaux « *ont acoustumé user et qui leur est neccessaire pour le bien et utilité du pays et de la chose publique* »¹³. On a effectivement retrouvé quelques exemplaires de ces deux monnaies (respectivement Dup. 691 et 689A, dénommées à tort « *denier coronat* » pour le patac et « *liard à l'L* » pour le denier coronat) frappées par Michel Guilhelm, qui dirigea l'atelier jusqu'en mai 1512 en marquant ses produits d'un A en fin de légende – en sus du point sous le S de LVDOVICVS –, ainsi que par son successeur Vincent Espiard, avec le P final (fig. 5 et 6). Toutes ces monnaies se caractérisent par la présence de la

croisette initiale – cantonnée de quatre points sur celles d'Espiard – et l'absence de titulature provençale, comme sur le hardi et l'écu d'or au porc-épic. Il est donc probable que l'autorisation de frapper des patacs et des deniers coronats fut rapidement élargie au hardi, dont l'usage était aussi bien répandu en Provence puisque sa valeur de 3 deniers tournois correspondait à celle du traditionnel quart de gros comtal. C'est ce qui semble confirmé par la présence, dans les boîtes de Michel Guilhelm ouvertes le 20 mars 1512 et correspondant à ses fabrications du 22 mars 1511 au 12 mars 1512, de 78 *peuilles* – en fait des moitiés de pièce sur lesquelles étaient réalisés les essais – de liards¹⁴, qui devaient être en fait des hardis et qui restent à retrouver.



Figure 5

Patac de Louis XII - atelier d'Aix-en-Provence, maîtrise de V. Espiard - Cabinet des Monnaies et Médailles de Marseille - © Ph. Ganne



Figure 6

Denier coronat de Louis XII - atelier d'Aix-en-Provence, maîtrise de V. Espiard - © cgb.fr

Il semblerait donc bien que l'on ait décidé d'utiliser la croisette en lieu et place du lys couronné afin de pouvoir identifier aisément les monnaies noires dont on autorisait exceptionnellement la frappe par dérogation à l'ordonnance du 19 novembre 1507, et de pouvoir vérifier ainsi que les émissions étaient bien conformes, tant pour leurs conditions que pour les volumes et les ateliers autorisés, à ce qui avait été prescrit. La découverte de hardis – ou de liards au dauphin ? – de Bayonne présentant cette marque permettrait de conforter cette hypothèse, mais on peut déjà remarquer qu'aucun des deniers tournois retrouvés ne porte une croisette initiale, ce qui est tout à fait normal puisque cette espèce n'était pas, comme on l'a vu, concernée par l'interdiction¹⁵. Il en est de même de tous les doubles tournois, là encore assez logiquement dans la mesure où aucune fabrication n'est attestée au-delà de novembre 1507 dans les ateliers du royaume.

Un autre indice est peut-être à chercher dans les monnaies frappées en Dauphiné. Un mandement du 12 juin 1512, faisant suite à une requête des officiers de l'atelier de Grenoble, les autorisait en effet à battre à nouveau des doubles tournois en plus des deniers¹⁶, et le maître Girard Chastaing, qui avait été commis au mois de mars, en frappa 217 marcs entre le

8 SAULCY, IV, p. 93-164. Depuis le 10 juillet 1488, le denier tournois était au titre de 1 d. d'argent le Roi (soit 80/1 000 d'argent fin) et à la taille de 252 pièces au marc (soit un poids de 0,971 g). Le maintien de ces conditions sous Louis XII est confirmé par les comptes de plusieurs ateliers royaux et delphinaux (SAULCY, IV, p. 6-133) et par l'ordonnance du 3 novembre 1499 pour la Provence (Arch. Dép. Bouches-du-Rhône, B 22, f° 55).

9 SAULCY, IV, p. 110 ; AN, Z^{1b} 62, f° 119.

10 SAULCY, IV, p. 138 ; AN, Z^{1b} 62, f° 138 et Z^{1b} 61, f° 8v°-9.

11 Boîtes ouvertes les 16 novembre 1510, 1^{er} juillet 1511, 10 mai 1512, 7 septembre 1513, 2 août 1514 et 28 juillet 1515, contenant en tout 1 153 pièces, soit environ 3 500 marcs à raison d'un denier mis en boîte pour 3 marcs, règle qui paraît avoir été celle alors en vigueur. Depuis sa réouverture en juillet 1508 et jusqu'à la fin du règne de Louis XII, l'atelier de Bayonne fut dirigé par Jean de Marrac et ses commis Antoine de Chasteauneuf et Echeberry. Les fabrications de liards sont attestées pour ces trois personnages (SAULCY, IV, p. 113-114, 116, 122, 133, 139-141, 151).

12 Boîte ouverte le 12 juin 1515, contenant 165 « *arditz* » représentant une fabrication d'environ 500 marcs (SAULCY, IV, p. 149).

13 Arch. Dép. Bouches-du-Rhône, B 3319 bis, f° 151v°-152, 179v° et B 1450, f° 51. Les volumes d'émission prévus étaient de 200 livres tournois de patacs et 100 livres de deniers coronats par an, soit 32 000 exemplaires de chaque espèce.

14 Arch. Dép. Bouches-du-Rhône, B 1450, f° 60-61. Les boîtes contenaient aussi 32 *peuilles* de patacs et 2 deniers coronats.

15 Gérard Crépin a recensé 56 deniers tournois frappés dans les ateliers du royaume (Angers, Bourges, Châlons, La Rochelle, Lyon, Paris, Poitiers, Rouen, Saint-Lô, Tournai, Tours, Troyes) et 2 dans ceux du Dauphiné. Tous portent la fleur de lys couronnée initiale.

16 SAULCY, IV, p. 124. L'autorisation était limitée à 600 marcs de doubles (à 1 d. 12 gr. AR et de 186 au marc) et deniers tournois (à 1 d. AR et de 252 au marc).

UNE DEUXIÈME ÉMISSION DU HARDI DE LOUIS XII ?

5 août et le 6 septembre suivants¹⁷. La découverte de doubles tournois de son ouvrage portant une croisette initiale pourrait permettre de les rattacher à ce mandement et viendrait renforcer notre hypothèse¹⁸.

DES CONDITIONS D'ÉMISSION DIFFÉRENTES ?

Une dernière question se pose : ces hardis frappés après novembre 1507, et dont les poids et titres ne sont pas spécifiés dans les mandements ni dans les comptes de fabrication, ont-ils été ou non émis aux mêmes conditions que ceux battus auparavant ? Afin de tenter de répondre à cette interrogation, nous avons dressé le tableau des différentes émissions d'espèces de billon noir de Louis XII et François I^{er} (jusqu'en

janvier 1540)¹⁹, dont nous pouvons tirer les enseignements suivants :

Double tournois :

Bien qu'un mandement adressé le 18 décembre 1499 à la chambre des comptes de Dauphiné ait précisé que « *les doubles faits à 15 s. de poids (180 au marc) doivent être faits à 15 s. 6 d. (186 au marc)* »²⁰, on continua de les battre jusqu'en 1507 à Grenoble à la taille de 180 prescrite en février 1490. L'autorisation de juin 1512, qui reprenait la taille de 186 au marc, fut apparemment bien respectée par Girard Chastaing, et sans doute aussi par son successeur Antoine Vagnon²¹. Dans les ateliers du royaume, la taille qui était de 180 (ou 182 ?) au marc au début du règne de Louis XII fut portée à 186 en 1503²², et maintenue à cette valeur durant les premières années du règne de François I^{er}. Si l'on fait abstraction du manque de respect des ordonnances dans certains ateliers, notamment delphinaux, les conditions des doubles tournois n'ont donc pas varié entre 1507 et 1515. Ce n'est qu'à partir de 1521 que leur titre et leur poids seront réduits, et à des valeurs identiques pour le royaume et le Dauphiné.

Patac et denier coronat :

On ne possède aucune information sur les conditions d'émission des patac et denier coronat autorisés en mai 1511 : étaient-ce toujours celles de 1503, ou déjà celles de 1517 – qui sont toutes deux connues ? ou d'autres ? Le fait que le grand blanc à la couronne de François I^{er} ait été émis en 1515 aux mêmes poids et titre que le douzain au porc-épic de Louis XII de 1507, et que les conditions des doubles tournois aient été comme on l'a vu maintenues sur cette même période, inciterait à penser qu'il en fut de même pour les deux monnaies noires de Provence, afin de conserver une cohérence entre les valeurs intrinsèques. Le maintien en 1511 des types du denier coronat de 1503 irait bien dans le sens de cette hypothèse ; mais l'adoption de nouveaux motifs pour le patac de 1511, totalement différent de celui de 1503 et dont le revers à la croix de Jérusalem sera reconduit à l'identique sur ceux de François I^{er}, pourrait laisser supposer au contraire une modification de son poids ou de son titre.

17 SAULCY, IV, p. 120-121.

18 J. Duplessy répertorie dans son ouvrage un double tournois de l'atelier de Crémieu présentant une croisette au droit et au revers (Dup. 686A). L'auteur ne fournit malheureusement ni référence ni cliché permettant de confirmer la lecture et l'attribution de cette pièce, d'autant plus douteuse que la légende du revers DVPLES TVRONVS FRANCORV correspond à celle des doubles tournois de Louis XI, tous ceux de Louis XII, tant royaux que delphinaux, portant la devise SIT NOMEN DOMINI BENEDICTVM sous une forme abrégée.

19 Notre tableau est limité aux seules monnaies noires concernées par notre étude. Il a été établi à partir des données de SAULCY, IV – vérifiées autant que possible sur les sources originales – et de nos propres recherches pour les ateliers de Provence. Contrairement aux espèces d'or, d'argent et de billon blanc, dont la fabrication résultait généralement d'ordonnances uniques pour l'ensemble du royaume, les émissions de monnaies noires faisaient l'objet de mandements ponctuels des généraux maîtres, en fonction des besoins des régions. Les conditions d'émission ne sont pas toujours connues et pouvaient être différentes d'une région à l'autre, parfois même entre plusieurs ateliers d'une même province. Tous les mandements ne nous étant pas forcément parvenus, les dates de « création » de ces espèces sont parfois difficiles à déterminer ; nous avons alors indiqué celles des premiers mandements connus, ou des commencements de fabrication. Cette recherche nous a permis de constater que J. Lafaurie et J. Duplessy ont oublié certaines émissions pourtant attestées par la documentation, et ont indiqué pour d'autres des conditions erronées ou les ont omises.

20 SAULCY, IV, p. 23.

21 SAULCY, IV, p. 132, indique par erreur une taille de 180 au marc, alors que le document original (AN Z¹ 878, f^o 21, que nous a obligeamment communiqué A. Clairand) précise bien que les doubles tournois frappés par Vagnon de mars 1514 à novembre 1517 – et dont les premiers sont donc au nom de Louis XII – sont « *semblables aux précédents en forme, cours, poix, loy et remède* », et donc normalement taillés à 186 au marc.

22 Cette taille était déjà celle des doubles tournois ordonnés en Provence en novembre 1499.

Collectionnant les monnaies
de 5 francs et 2 francs de Napoléon 1^{er}
(frappes courantes, flan bruni et essais)
ainsi que les napoleonides en argent
de haute valeur faciale,
**je suis toujours à la recherche de très belles
pièces comme celle ci-dessous
et je paye en conséquence.**



**Si vous avez de très belles monnaies
dont vous voulez disposer,
n'hésitez à me contacter,
nous arriverons toujours à un accord
et nous serons tous gagnants.**

Yves BLOT
06.52.95.61.96 - 04.13.63.77.40
yvblot@hotmail.com

UNE DEUXIÈME ÉMISSION DU HARDI DE LOUIS XII ?

Hardi :

Les hardis et liards au dauphin du royaume, de Guyenne, de Provence et de Bretagne restèrent à 3 d. AR et 234 au marc de 1488 à 1507, tandis que le liard du Dauphiné, qui conserva sous Louis XII ses conditions de 1488 (2 d. 16 gr. AR et 210 au marc) à Crémieu et Grenoble, fut battu dans le même temps à Montélimar – et peut-être aussi à Romans ? – à celles du royaume. Si l'on en croit le registre Lautier-Favier, les conditions « normales » du liard delphinal – c'est-à-dire de celui de Grenoble – auraient été étendues au début du règne de François I^{er} aux hardis du royaume et de Bretagne²³. Mais les données de ce registre, souvent reprises par F. de Saulcy, sont parfois erronées et doivent être considérées avec beaucoup de précautions. On ne connaît aucun mandement ou compte de fabrication confirmant cette indication, et si une frappe de liards semble bien attestée à Bayonne au premier semestre 1515²⁴, aucun hardi de François I^{er} autre que celui frappé à Turin en 1538 n'a à ce jour été retrouvé. On est donc bien en peine pour déterminer les conditions de ces hardis frappés après 1507 et caractérisés par la croisette initiale des légendes ; mais le maintien des types originaux permet là encore de supposer que, comme pour les doubles tournois, les poids et titre des émissions antérieures furent conservés.

CONCLUSION

La croisette qui figure au début des légendes de certains hardis de Louis XII, en lieu et place du traditionnel lys couronné, était très vraisemblablement destinée à identifier ceux battus en vertu d'autorisations exceptionnelles postérieures à l'ordonnance du 19 novembre 1507, qui en interdisait normalement la frappe tout en prescrivant l'émission des écus d'or et douzains « au porc-épic », eux aussi caractérisés par une croisette initiale. Il est possible que les doubles tournois émis aussi par dérogation à l'ordonnance à Grenoble en 1512, et qui restent à retrouver, portent la même marque.

Aucun document n'indique les poids et titre de ces hardis, mais tout porte à croire qu'ils restèrent identiques à ceux des monnaies frappées jusqu'en 1507. Il ne s'agirait donc pas à proprement parler d'une nouvelle émission, puisque les conditions de l'espèce n'étaient pas modifiées, et la croisette initiale pourrait être considérée comme une « marque de contrôle ». Elle s'apparenterait tout à fait en cela aux signes prescrits pour reconnaître les fabrications de testons et demi-testons de François I^{er} exceptionnellement autorisées dans certains ateliers entre 1542 et 1546, aux mêmes conditions et

types que ceux battus depuis le 10 septembre 1521 et dont on avait interdit la frappe le 24 février 1540²⁵.

Malgré le recensement méthodique des monnaies noires de Louis XII conservées dans plusieurs collections publiques et privées réalisé par Gérard Crépin, nous n'avons pas trouvé d'autres exemplaires portant la croisette initiale que ceux que nous présentons. Nous remercions par avance les numismates qui en auraient connaissance de bien vouloir nous les signaler.

Philippe GANNE

avec la collaboration de Gérard CRÉPIN

BIBLIOGRAPHIE

BERTAUD 2023 : Simon BERTAUD, Dauphin et Salamandre : l'apport de la collection numismatique du musée de Dieppe (Seine-Maritime) à la connaissance des monnayages émis sous François I^{er}, *BSFN*, 06-2023, p. 238-243.

CRÉPIN 2015 : Gérard CRÉPIN, *Les Hardis de la Maison de France 1453-1540*, Paris, 2015.

CLAIRAND, KIND 2017 : Arnaud CLAIRAND, Jean-Yves KIND, Le teston de Louis XII (1513-1514) : genèse et conditions d'émission, *RN*, 2017, p. 341-369.

DUPLESSY 1999 (Dup.) : Jean DUPLESSY, *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI*, 2 vol., Paris, 1999 (2^e éd.).

GANNE 1987 : Philippe GANNE, Notes sur la fabrication monétaire en Provence sous le règne de François I^{er}, dans *Rythmes de la production monétaire de l'Antiquité à nos jours. Actes du colloque organisé à la Monnaie de Paris du 10 au 12 janvier 1986*, Louvain-la-Neuve, 1987, p. 615 à 629.

GANNE 2008 : Philippe GANNE, *Collection Philippe Ganne. Monnaies d'Aix-en-Provence, milieu XV - fin XVIII^e*, catalogue de l'exposition du 19 décembre 2008 au 30 avril 2009, Marseille, 2008.

LAFABURIE 1951-1956 : Jean LAFABURIE, *Les monnaies des rois de France, tome I (Hugues Capet à Louis XII)*, Paris, 1951 ; *tome II (François I^{er} à Henri IV)* en collaboration avec Pierre PRIEUR, Paris, 1956.

ORDONNANCES : *Ordonnances des rois de France de la troisième race, tome XX (avril 1486-décembre 1497)*, Paris, 1840 ; *tome XXI (mai 1497-novembre 1514)*, Paris, 1849.

SAULCY : Félicien de SAULCY, *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François I^{er}, tome III (1422-1498)*, Mâcon, 1887 ; *tome IV (1498-1548)*, Mâcon, 1892.

23 BnF, Ms. 5524, f° 195, cité par SAULCY, IV, p. 145.

24 SAULCY, IV, p. 154-155 ; BERTAUD 2023, p. 239-240.

25 LAFABURIE 1956, p. 39-40.

UNE DEUXIÈME ÉMISSION DU HARDI DE LOUIS XII ?

Espèce	Émission et caractéristiques	Date*	Conditions d'émission			Réf. Duplessy
			Titre AR (fin)	Taille** (poids)	Cours	
LOUIS XII (8 avril 1498 – 1 ^{er} janvier 1515)						
Hardi du royaume	1 ^{re} émission (c) (lys couronné initial) 25 avril 1498	3 d. (0,240)	234 (1,046 g)	3 d. t.	678	
	2 ^e émission ? (a) (croisette initiale) 25 mars 1510	?	?	3 d. t.	cf. 678	
Hardi de Provence	1 ^{re} émission (type à la croix de Jérusalem) (c) (lys couronné initial) 3 novembre 1499	3 d. (0,240)	234 (1,046 g)	3 d. t.	680	
	1 ^{re} émission (type à la croix pattée) (c) (lys couronné initial) 21 juin 1503	3 d. (0,240)	234 (1,046 g)	3 d. t.	680A	
	2 ^e émission ? (type à la croix pattée) (a) (croisette initiale) mai 1511 ?	?	?	3 d. t.	cf. 680A	
Liard au dauphin du royaume 25 avril 1498		3 d. (0,240)	234 (1,046 g)	3 d. t.	681, 681A	
Liard au dauphin du Dauphiné	1 ^{re} émission (Grenoble et Crémieu) (a) 25 avril 1498	2 d. 16 gr. (0,213)	210 (1,165 g)	3 d. t.	cf. 681A	
	2 ^e émission (Montélimar et Romans) (a) 18 décembre 1499	3 d. (0,240)	234 (1,046 g)	3 d. t.	cf. 681A	
Double tournois du royaume	1 ^{re} émission 25 avril 1498	1 d. 12 gr. (0,120) ou	180 (1,360 g) 182 (1,345 g)	2 d. t.	683	
	2 ^e émission (a) 28 décembre 1503	1 d. 12 gr. (0,120)	186 (1,316 g)	2 d. t.	683	
Double tournois de Provence (c) 3 novembre 1499		1 d. 12 gr. (0,120)	186 (1,316 g)	2 d. t.	685	
Double tournois du Dauphiné	1 ^{re} émission (Grenoble et Crémieu) (lys couronné initial) 25 avril 1498	1 d. 12 gr. (0,120)	180 (1,360 g)	2 d. t.	686	
	2 ^e émission (Montélimar et Romans) (a) (lys couronné initial) 18 décembre 1499	1 d. 12 gr. (0,120)	186 (1,316 g)	2 d. t.	686	
	2 ^e émission (Grenoble) (a) (croisette initiale ?) 25 juin 1512	1 d. 12 gr. (0,120)	186 (1,316 g)	2 d. t.	cf. 686 ?	
Patac de Provence	1 ^{re} émission (type au P sous deux lys) (c) (lys couronné initial) 21 juin 1503	1 d. 6 gr. (0,100)	205 (1,194 g)	1 1/2 d. t.	690	
	2 ^e émission ? (type au lys couronné) (b) (croisette initiale) 31 mai 1511	?	?	1 1/2 d. t.	691	
Denier coronat de Provence	1 ^{re} émission (b)(c) (lys couronné initial) 21 juin 1503	16 gr. (0,053)	240 (1,020 g)	3/4 d. t.	689	
	2 ^e émission ? (b) (croisette initiale) 31 mai 1511	?	?	3/4 d. t.	689A	
FRANÇOIS I ^{er} (1 ^{er} janvier 1515 – 31 mars 1547)						
Hardi du royaume	1 ^{re} émission (a) ²⁶ 23 janvier 1515	2 d. 16 gr. (0,213)	210 (1,165 g)	3 d. t.	cf. 864 ?	
	2 ^e émission 9 et 11 mai 1523	2 d. 16 gr. (0,213)	236 (1,037 g)	3 d. t.	864	
Liard au dauphin du Dauphiné	1 ^{re} émission (type à la croix cantonnée) (lys initial) 23 janvier 1515	2 d. 16 gr. (0,213)	210 (1,165 g)	3 d. t.	865	
	2 ^e émission (type à la croix non cantonnée) (c) (croisette initiale) 20 février 1535	2 d. 16 gr. (0,213)	236 (1,037 g)	3 d. t.	866	
Double tournois du royaume	1 ^{re} émission (a) 23 janvier 1515	1 d. 12 gr. (0,120)	186 (1,316 g)	2 d. t.	cf. 867	
	2 ^e émission 6 novembre 1521	1 d. 9 gr. (0,110)	188 (1,302 g)	2 d. t.	867	
Double tournois du Dauphiné	1 ^{re} émission (a) 23 janvier 1515	1 d. 12 gr. (0,120)	186 (1,316 g)	2 d. t.	cf. 871	
	2 ^e émission 15 mars 1523	1 d. 9 gr. (0,110)	188 (1,302 g)	2 d. t.	871	
Patac de Provence	1 ^{re} émission (Aix) 19 mai 1517	1 d. (0,080)	216 (1,133 g)	1 1/2 d. t.	876	
	2 ^e émission (Marseille) (a) ²⁷ 1524	1 d. (0,080)	215 (1,138 g)	1 1/2 d. t.	cf. 876	
Denier coronat de Provence	1 ^{re} émission (Aix) (c) 19 mai 1517	12 gr. (0,040)	264 (0,927 g)	3/4 d. t.	878	
	2 ^e émission (Marseille) (a) ²⁷ 1524	12 gr. (0,040)	262 (0,934 g)	3/4 d. t.	cf. 878	
Abréviations : AR : argent le Roi ; d. t. : denier tournois ; d. : denier ; gr. : grain. * date ordonnance, premier mandement ou début de fabrication ** taille au marc de Paris (244,7529 g) (a) espèce ou émission non référencée dans LAFAURIE 1951 et DUPLESSY 1999 (avec renvoi au type DUPLESSY 1999 correspondant) (b) espèce ou émission mal référencée dans LAFAURIE 1951 et DUPLESSY 1999 (c) conditions erronées ou non précisées dans LAFAURIE 1951 et DUPLESSY 1999						

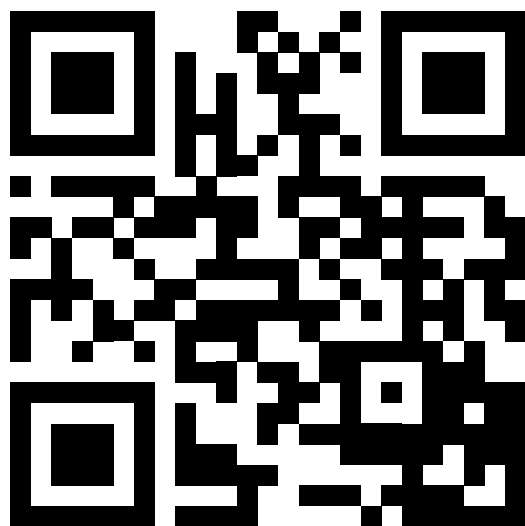
26 Cette monnaie n'est connue que par sa mention dans le registre Lautier-Favier (BnF, Ms. 5524, f° 195), qui indique des conditions d'émission identiques à celles du liard du Dauphiné.

27 Les patac et denier coronat ordonnés à Marseille en 1524 le furent aux mêmes titres que ceux frappés à Aix, mais à des tailles légèrement inférieures (GANNE 1987, p. 616-617).

CONSIGN NOW FOR OUR UPCOMING

LIVE AUCTION

cgb.fr
—●—●—●—
Numismatique
Paris



More than 400 000 coins, banknotes and medals on *Cgb.fr*

BUY - SELL - CONSIGN



Suite à la parution en septembre 2023 de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution, 1610-1794*, nous sommes arrivés au constat que plus de 4 000 monnaies attestées par les archives n'avaient pas encore été retrouvées. L'apport des collectionneurs est essentiel afin de parfaire nos connaissances des monnayages de l'Ancien Régime. Le *Bulletin Numismatique* apparaît comme le support idéal pour faire connaître vos monnaies inédites. Nous nous attacherons à les publier en les agrémentant d'informations inédites qui ne pouvaient pas tenir dans l'ouvrage, telles que les poids monnayés, les chiffres de mise en boîte ou bien le nombre et les dates extrêmes des délivrances. Votre aide est précieuse et essentielle pour aboutir, dans quelques années, à une seconde édition de ce livre.

Arnaud CLAIRAND

LE VINGTIÈME D'ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER, TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1762 À PAU (VACHE)

Dans la live auction du 5 mars 2024, sous le n° [bry_889333](#) (1,44 g, 18,5 mm, 6 h., collection Fernand Arbez), sera présenté un vingtième d'écu aux branches d'olivier, tête ceinte d'un bandeau de Louis XV, frappé en 1762 à Pau (vache). Cette monnaie est signalée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, mais n'était pas retrouvée. D'après les archives, 29 520 vingtièmes d'écu ont été frappés à Pau en 1762, avec un chiffre de mise en boîte de 28. Ces monnaies furent mises en circulation suite à une unique délivrance du 23 septembre 1762.



LE LOUIS D'OR AUX DEUX L ENTRELACÉES ET AUX PALMES LONGUES (TYPE RECTIFIÉ) DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1724 À BESANÇON (CC)

Monsieur Jean-Luc Perrin nous a gentiment signalé un louis d'or aux deux L entrelacées et aux palmes longues (type rectifié) de Louis XV, frappé en 1724 à Besançon (CC) proposé dans une vente de Torossian SELARL et de Grenoble enchères du 22 novembre prochain, lot n° 38. Cette monnaie est montée en broche. Elle est signalée d'après les archives mais n'est pas retrouvée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1793)*, n° 34013, p. 766. D'après nos recherches aux Archives nationales, 94 louis ont été mis en boîte, nous permettant d'estimer la production à 37 600 exemplaires (AN, Z^{1b} 421).



LE QUART D'ÉCU AUX PALMES DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1694 À LA ROCHELLE (H)

Dans la prochaine live auction du 5 mars 2023 sera présenté un quart d'écu aux palmes de Louis XIV frappé sur flan réformé en 1694 à La Rochelle (H) provenant de la collection Fernand Arbez ([bry_884533](#), 6,46 g, 28,5 mm, 6 h.). Le millésime est difficile à lire en raison des restes de gravure de la monnaie réformée, mais il est certain. Cette monnaie est totalement absente de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33162, p. 555.



LE DIXIÈME D'ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER, TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1743 À LA ROCHELLE (H)

Dans la live auction du 5 mars 2024, sera proposé sous le n° [bry_889251](#) un dixième d'écu aux branches d'olivier, tête ceinte d'un bandeau de Louis XV, frappé en 1743 à La Rochelle (2,92 g, 21,5 mm, 6 h.). Dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, cette monnaie était signalée d'après les archives, mais n'était pas retrouvée. D'après nos recherches en archives, 11 756 dixièmes d'écu ont été frappés en 1743 à La Rochelle pour un poids de 140 marcs 7 onces 12 deniers. Pour cette production, 8 exemplaires ont été mis en boîte. Elles ont été mises en circulation suite à une unique délivrance du 7 août 1743.



LE LOUIS D'OR AUX DEUX L COURONNÉES DE LOUIS XV, FRAPPÉ SUR FLAN DE CONVERSION EN 1721 À MONTPELLIER (N)

Dans la live auction du 5 mars 2024 sera proposé sous le n° bry_887122 (9,78 g, 25 mm, 6 h.) un louis d'or aux deux L couronnées de Louis XV, frappé sur flan de conversion en 1721 à Montpellier (N). Cette monnaie est signalée d'après les archives dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 009, p. 755, mais n'avait pas été retrouvée. Le chiffre de frappe est de 38 082 louis avec 89 mis en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 33 délivrances entre le 8 janvier et le 23 décembre 1721.



L'ÉCU AUX PALMES DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN DE CONVERSION EN 1697 À LA ROCHELLE (H) AVEC UN GLAND COMME DIFFÉRENT DE GRAVEUR

Dans la live auction du 5 mars 2024, sous le n° bry_884381 (27,41 g, 41 mm, 6 h.), sera présenté un écu aux palmes de Louis XIV frappé sur flan de conversion en 1697 à La Rochelle (H) avec un gland comme différent de graveur. Les écus recensés sur flan de conversion frappés sous l'exercice du directeur François Fodéré, donc délivrés entre le 25 janvier et le 31 juillet 1697 (différent losange), portent comme différent un trèfle. Cet exemplaire présente un gland après REX, différent du graveur Jean Lejeard (parfois Legeard) qui utilisait auparavant un trèfle. Cette monnaie montre que le changement de différent est intervenu courant 1697, avant le 31 juillet. Pour les écus de 1697 frappés sur des flans de conversion en 1697 à La Rochelle, sous le directeur Fodéré, il existe donc deux variétés, l'une avec trèfle après REX, l'autre avec un gland.



L'ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER, TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1759 À CAEN (C)

Monsieur Laurent Riccardi, de la société Chaponnière et Firmenich, nous a aimablement envoyé la photographie d'un écu aux branches d'olivier, tête ceinte d'un bandeau de Louis XV, frappé en 1759 à Caen (C). Cette monnaie est attestée par les archives mais n'est pas retrouvée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34131, p. 961. D'après Jérôme Jambu, *Tant d'or que d'argent*, p. 574, 2557 écus ont été délivrés en 1759 pour un poids monnayé de 307 marcs 3 onces et 7 écus ont été mis en boîte.



LE LOUIS D'OR AUX ÉCUS ACCOLÉS, TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1761 À REIMS (S)

Monsieur Farid Chakib Rahmoune nous a adressé la photographie d'un louis d'or aux écus accolés, tête ceinte d'un bandeau de Louis XV, frappé en 1761 à Reims (S). Cette monnaie est signalée d'après les archives, mais n'a pas été retrouvée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34018, p. 815. D'après nos recherches en archives, le poids d'or monnayé a été de 39 marcs, permettant d'estimer la quantité frappée à 1 170 louis d'or. 7 exemplaires ont été mis en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à deux délivrances, la première étant du 9 mai 1761, la seconde étant illisible dans les archives.



LE LOUIS D'OR AUX HUIT L, PORTRAIT APOLLINIEN DE LOUIS XIV, FRAPPÉ EN 1662 À BAYONNE (L) SOUS L'EXERCICE DE LOUIS MARTIN (DIFFÉRENT CŒUR)

Dans la collection Fernand Arbez, qui sera proposée dans la [live auction du 5 mars 2024](#), figurera un louis d'or aux huit L, portrait apollinien de Louis XIV, frappé en 1662 à Bayonne (L), n° [bry_883793](#) (6,63 g, 24,5 mm, 6 h.). Cette monnaie présente la particularité d'avoir un cœur après IMP, différent du commis à la maîtrise Louis Martin, commis du fermier général Denis Génisseau. Cette monnaie, attestée par les archives, n'est pas retrouvée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33009, p. 261 (buste AB). 1 108 louis d'or ont été frappés sur son exercice et ont été délivrés entre le 10 octobre et le 13 novembre 1662. Pour cette production cinq exemplaires ont été mis en boîte (AN, Z^{1b} 297 et Z^{1b} 312).



LE QUART D'ÉCU À L'ÉCU ROND COURONNÉ DE LOUIS XV, FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1717 À BORDEAUX (K)

Monsieur Paul Samson nous a expédié la photographie d'un quart d'écu à l'écu rond couronné de Louis XV, frappé sur flan réformé en 1717 à Bordeaux (K). Cette monnaie est attestée par les archives mais n'est pas retrouvée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. D'après nos recherches en archives, 85 700 quarts d'écu ont été réformés à Bordeaux en 1717 et mis en circulation suite à huit délivrances entre le 26 janvier et le 6 novembre 1717 (AN, Z^{1b} 839).



LE QUART D'ÉCU À LA MÈCHE COURTE DE LOUIS XIV FRAPPÉ EN 1651 À LYON (D)

Monsieur Jean Vernat nous a gentiment adressé la photographie d'un quart d'écu de Louis XIV au millésime 1651 et frappé à Lyon (D). Cette monnaie est mentionnée comme étant à la mèche longue dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, mais n'est pas retrouvée. Monsieur Vernat nous fait remarquer que son quart d'écu pourrait tout aussi bien être à la mèche courte. L'usure de son exemplaire ne nous permet pas de trancher, mais nous nous rangeons à son avis car les poinçons d'effigie à la mèche longue n'ont été livrés à Lyon que courant 1652. Du côté des productions, 14 exemplaires ont été mis en boîte et nous estimons la quantité frappée à 9 434 exemplaires. Ces monnaies ont été délivrées entre le 1^{er} février 1651 et le 29 février 1652, mais celles frappées durant les deux premiers mois de 1652 l'ont probablement été au millésime 1651 (AN, Z^{1b} 297 et Z^{1b} 321).



LE QUART D'ÉCU À LA MÈCHE LONGUE DE LOUIS XIV, FRAPPÉ DURANT LE PREMIER SEMESTRE 1652 À PARIS (A), SANS LE TRIANGLE ÉVIDÉ DU GRAVEUR PARTICULIER BLARU

En classant les monnaies de la collection Fernand Arbez qui seront présentées dans la [live auction du 5 mars 2024](#), un quart d'écu à la mèche longue de Louis XIV, frappé durant le premier semestre 1652 à Paris (A) a attiré notre attention (6,77 g, 27

mm, 6 h.). Ce dernier ne présente pas le triangle évidé du graveur Blaru ordinairement placé sous le O de DOMINI. En recherchant bien, un autre exemplaire issu de la même paire de carrés a été proposé à la vente dans l'internet auction de la CGB du 27 juillet 2021, [bry_514065](#) (6,85 g, 27 mm, 6 h.). Cette variété est absente de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33117, p. 411.



LE DEMI-ÉCU AUX BRANCHES D'OLIVIER, TÊTE CEINTE D'UN BANDEAU DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1743 À PAU (VACHE)

Laurent Riccardi, de la maison Chaponnière et Firmenich, nous a aimablement envoyé la photographie d'un demi-écu aux branches d'olivier, tête ceinte d'un bandeau de Louis XV, frappé en 1743 à Pau (vache). Cette monnaie est bien attestée par les archives, mais n'est pas retrouvée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*. D'après nos recherches en archives, 80 924 demi-écus ont été frappés en 1743 à Pau. Ces monnaies ont été mises en circulation suite à 16 délivrances entre le 18 février et le 18 novembre 1743. Le chiffre de mise en boîte est de 16 demi-écus, à raison d'une pièce mise en boîte par délivrance et non pas en fonction des quantités frappées (AD Pyrénées-Atlantiques, B 4249 ; Clairand, 1996, p. 82).



LA PIÈCE DE 15 DENIERS DE BÉARN AUX HUIT L FRAPPÉE SUR FLAN DE CONVERSION EN 1694 À PAU

Dans la [live auction du 5 mars 2024](#), sous le n° [bry_884098](#) (1,70 g, 20 mm, 6 h.) figurera une pièce de 15 deniers de Béarn aux huit L frappée sur flan de conversion en 1694 à Pau. Cette monnaie est totalement absente de l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33204, p. 660. En flan de conversion, seuls les millésimes 1692-1693, 1695-1697 étaient retrouvés. Les chiffres de frappe des espèces de conversion pour l'année 1694 et l'atelier de Pau ne sont pas connus.



LE DOUZIÈME D'ÉCU AUX INSIGNES DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1703 À LYON (D)

Dans la [live auction du 5 mars 2024](#), sous le n° [bry_885404](#) (1,98 g, 23 mm, 6 h.), sera présenté un douzième d'écu aux insignes de Louis XIV frappé sur flan réformé en 1703 à Lyon (D). Cette monnaie, appartenant à la collection Fernand Arbez, n'est pas signalée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33171, p. 581. Les chiffres de frappe ne sont pas connus.



LE LOUIS D'OR AUX HUIT L ET AUX INSIGNES DE LOUIS XIV, FRAPPÉ SUR FLAN DE CONVERSION EN 1701 À STRASBOURG (BB)

Monsieur Rémy Martin nous a signalé un louis d'or aux huit L et aux insignes de Louis XIV, frappé sur flan de conversion en 1701 à Strasbourg (BB). Cette monnaie a été vendue dans la vente 230 du 14 mars 2013, de la maison Künker, sous le n° 6579. Elle est signalée d'après les archives mais n'est pas retrouvée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 33025, p. 325. Le poids d'or monnayé a été de 28 marcs 3 onces 10 deniers 12 grains, si bien que la production peut être estimée à 1 031 louis d'or. Deux monnaies ont été mises en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à deux délivrances des 28 février et 27 juin 1701 (AN, Z^{1b} 297 et Z^{1b} 338).



LE LOUIS D'OR AUX ÉCUS OVALES, BUSTE HABILÉ DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1728 À TROYES (V)

Paul Samson nous a signalé louis d'or aux écus ovales, buste habillé de Louis XV, frappé en 1728 à Troyes (V) qui a été proposé dans la vente de la maison Vinchon du 7 décembre 2023, n° 447. Cette monnaie est attestée par les archives, mais n'est pas retrouvée dans l'ouvrage *Monnaies royales françaises et de la Révolution (1610-1794)*, n° 34 015, p. 773. D'après nos recherches en archives, 24 666 louis ont été frappés en 1728 à Troyes pour un poids de 822 marcs 1 once 11 deniers 5 grains. Pour cette production 60 louis ont été mis en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 16 délivrances, entre le 7 janvier et le 7 décembre 1728 (AD Aube, 4B 79 ; AN, Z^{1b} 1007 ; CAÉF, MP, A3/19).





Dans la prochaine [LIVE AUCTION du 5 mars 2024](#), pour la première fois CGB propose un rarissime exemplaire de la pièce de 40 francs or de Charles X pour le millésime 1826 de l'atelier de Paris, frappée seulement à 56 exemplaires et 6 échantillons. Afin de comprendre cette fabrication, Maureen Chlous a interrogé Philippe Théret, l'un des auteurs du *Franc les Archives*, publié en 2019 et qui prépare actuellement avec Michel Taillard, un ouvrage consacré au monnayage de Charles X (*le Franc, les Essais, les Archives* qui sortira en fin d'année !)



Maureen Chlous : *Que peut-on dire sur le chiffre de fabrication de la 40 Francs 1826 ?*

Philippe Théret : Seulement 62 exemplaires ont été frappés le même jour dont 6 ont servi comme échantillon pour vérifier notamment le bon respect des tolérances dans la composition métallique. 56 exemplaires ont ainsi été mis en « délivrance » le 5 avril 1826. La date de délivrance pouvant être différente de quelques jours de la date réelle de fabrication.

Maureen Chlous : *Mais comment expliquer qu'il y a eu 50 000 exemplaires en 1824, rien en 1825 puis seulement 56 exemplaires en 1826 ?*

Philippe Théret : Tout d'abord, il faut savoir que les 50 000 exemplaires au millésime 1824 n'ont pas été produits en 1824 mais en 1825 ! En effet le concours monétaire qui doit définir les effigies du nouveau roi ne verra sa conclusion que le 28/04/1825 avec le graveur Michaut qui remporte le prix pour la 5 Francs et la 40 Francs. Les premières frappes de 40 Francs et de 5 Francs ont lieu le 22/05/1825.

Une ordonnance royale en date du 1er mai 1825 annonce que 4 millions de francs seront produits en pièces de 5 et 40 Francs mais au millésime de 1824 !

Les 50 000 monnaies de 40 Francs or, représentant donc 2 millions de francs, sont ainsi produites du 22 au 28/05/1825 en 15 délivrances.

Maureen Chlous : *Ce quota au millésime de 1824 a donc été produit relativement tôt. Il y avait donc largement le temps, 7 mois, pour produire des monnaies au millésime de 1825. Pourquoi cela n'a pas été le cas ?*

Philippe Théret : Il s'est passé en effet quelque chose d'important. Les pièces de 40 Francs ne donnent pas satisfaction. Avec une frappe normale, tous les reliefs de la pièce ne sortent pas correctement. Cela arrive quand les reliefs gravés les plus importants d'une face ne correspondent pas à des reliefs plus faibles de l'autre face en vis-à-vis. On n'est pas dans l'art de la médaille mais dans l'art monétaire où on n'a le droit qu'à une seule frappe. Aussi pour avoir les reliefs remplis des deux côtés, il n'y a pas d'autres moyens que de frapper très très fort pour compenser la mauvaise répartition des gravures des deux faces. Mais quand on frappe très fort, on casse plus facilement et plus rapidement les coins. La première journée de production correspondant à 12 400 monnaies a nécessité pas moins de 2 coins d'avvers et 12 coins de revers !

Maureen Chlous : *Et c'est beaucoup ?*

Philippe Théret : C'est énorme ! A cette époque, une seule paire de coins suffit normalement à produire de 35 à 40 000 monnaies.

Maureen Chlous : *En effet, on en est très très loin... Suite à ce constat, que s'est-il passé ?*

Philippe Théret : L'Administration des Monnaies, en concertation avec le ministre des Finances, a décidé d'aller jusqu'au bout du quota des frappes au millésime de 1824 puis d'attendre que le graveur Michaut retouche significativement la gravure de l'avvers pour ne plus subir ces pertes financières sur la production.

Maureen Chlous : *Pourquoi seulement l'avvers ?*

Philippe Théret : Principalement l'avvers car le revers était imposé, c'est celui déjà présent pour les monnaies de Louis XVIII et qui donnait grande satisfaction.

Maureen Chlous : *Je suppose que le graveur Michaut n'a pas eu le temps d'effectuer les retouches nécessaires en 1825, ce qui aurait permis des frappes au millésime de 1825 ?*

Philippe Théret : C'est tout à fait cela Maureen. Michaut doit prioritairement travailler sur les autres faciales des mon-

naies et ne va livrer les retouches de la 40 Francs que le 13/03/1826. Le lendemain l'Administration prévient le ministre que le graveur général va tirer un poinçon de reproduction à partir des retouches de Michaut afin de produire des monnaies dont des échantillons lui seront présentés.

Maureen Chlous : *Si j'ai bien compris, la fameuse délivrance de 56 monnaies du 5 avril 1826 est donc la validation des retouches nécessaires effectuées sur la gravure défectueuse de la 40 Francs. C'est donc plutôt un essai ?*

Philippe Thérét : C'est à la fois un essai et une monnaie circulante ! C'est clairement un essai de validation des retouches demandées à Michaut mais comme elle fait partie d'une délivrance elle est « autorisée » à être mise en circulation. Nous sommes d'ailleurs convaincus qu'une partie tout au moins s'est retrouvée en circulation.

Maureen Chlous : *Est-ce que cela change quelque chose ?*

Philippe Thérét : Du fait de son double statut, elle intéressera à la fois les collectionneurs des essais et les collectionneurs des monnaies circulantes. Contrairement à un essai « pur » non circulant, le taux de survivance et la probabilité d'avoir un haut grade de conservation est également forcément plus faible du fait des effets de la circulation et des fontes...

Maureen Chlous : *Le fait qu'il n'y a pas eu d'autres délivrances en 1826 signifie-t-il que les retouches n'étaient pas satisfaisantes ?*

Philippe Thérét : Non pas du tout. Mais les priorités des besoins en termes de production monétaire ne sont pas sur l'or et encore moins sur la 40 Francs qui est considérée être la monnaie du thésauriseur.

Maureen Chlous : *Merci pour tous ces éclaircissements. Que faire pour creuser encore plus ce sujet ?*

Philippe Thérét : *Le Franc, les Monnaies, les Archives* publié en 2019 reste toujours d'actualité pour ceux qui cherchent à trouver du sens à leurs monnaies. La nouvelle série *Le Franc, les Essais, les Archives* que nous avons entamée à l'automne dernier avec *Napoléon 1^{er}* va être complétée en 2024 avec la sortie du *Louis XVIII* au printemps et du *Charles X* à l'automne. Dans tous ces volumes nous enrichissons significativement les connaissances du livre paru en 2019 sur ces périodes et ce grâce aux nouvelles numérisations d'archives « papiers » et « métalliques ». Nous y explicitons également les retouches qui ont été apportées à la gravure. En avant-première nous vous fournissons l'illustration inédite du poinçon de reproduction de la 40 Francs retouchée en 1826 que nous avons évoqué !



© Collections historiques de la Monnaie de Paris / Photo ADF

ARNAQUE SUR L'OR

J'ai lu récemment un article qui expliquait qu'un retraité avait perdu 173 000€ en investissant dans l'or. En lisant l'article, j'ai compris que la personne en question avait fait appel à une société en ligne. Cette soi-disant société achetait de l'or physique au nom du client puis stockait les pièces ou lingots dans une banque en Suisse. Le client recevait ultérieurement des documents et des attestations de propriété, ce qui permettait de mettre la personne en confiance.

La société en ligne avait piraté le site d'une société réputée, ce qui explique le problème. Cependant, l'épargnant aurait dû avoir la puce à l'oreille pour la raison suivante : après avoir fait un premier virement de 40 000€, des mensualités de l'ordre de 300€ ont été versées sur son compte en tant que dividendes. La réalité est que lorsque que l'on achète de l'or, cela ne rapporte ni intérêts, ni dividendes, c'est exactement le

même cas de l'immobilier lorsque vous y habitez, cela ne vous rapporte rien, sauf le jour où vous revendrez et que vous aurez une plus-value, c'est exactement le même cas de figure pour l'or, vous serez « logiquement » gagnant lors de la vente.

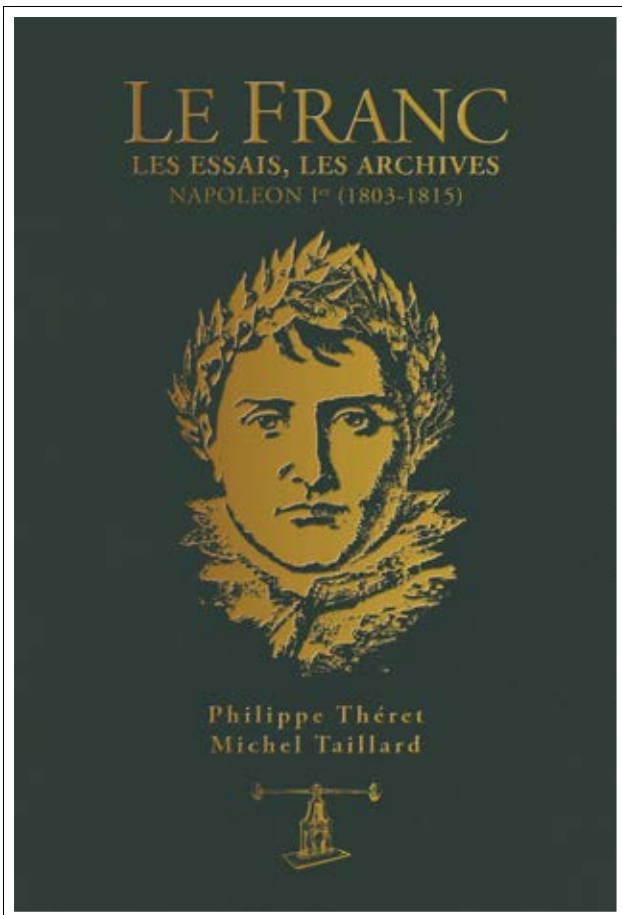
C'est en voyant comment les personnes se font arnaquer par des escrocs très bons en informatique, que je recommande uniquement d'acheter de l'or physique personnellement, sans passer par des intermédiaires. Cela peut être fait à travers des ventes aux enchères qui se déroulent tout au long de l'année sur toute la France, ou vous pouvez éventuellement aller à Paris rue Vivienne où vous avez de nombreux commerces de vente d'or qui ont pignon sur rue.

Il y a tellement d'arnaques de nos jours que l'on n'est jamais assez méfiant !

Yves BLOT

LES ESSAIS, LES ARCHIVES NAPOLEON I^{ER} (1803 – 1815)

J'ai reçu comme cadeau à Noël l'édition luxe du premier tome consacré aux essais de Napoléon I^{er}. À cause des fêtes de fin d'année et étant fort occupé en janvier, j'ai mis mon cadeau de côté pour le lire ultérieurement.

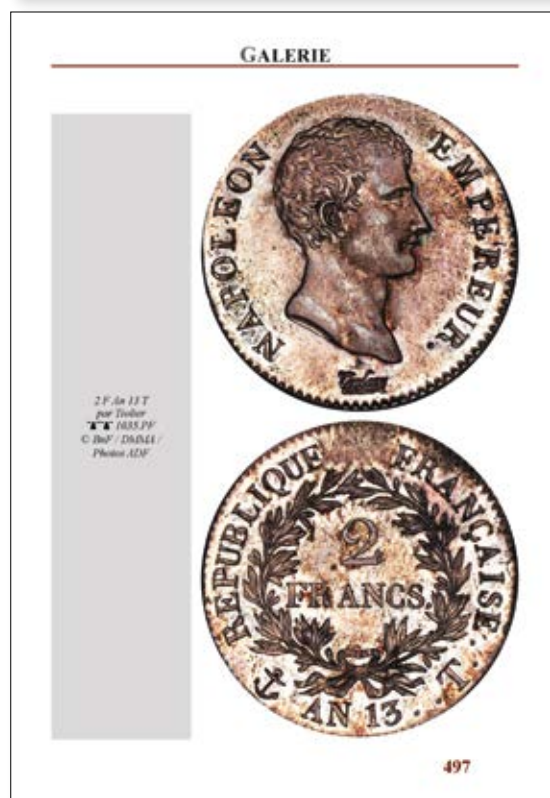
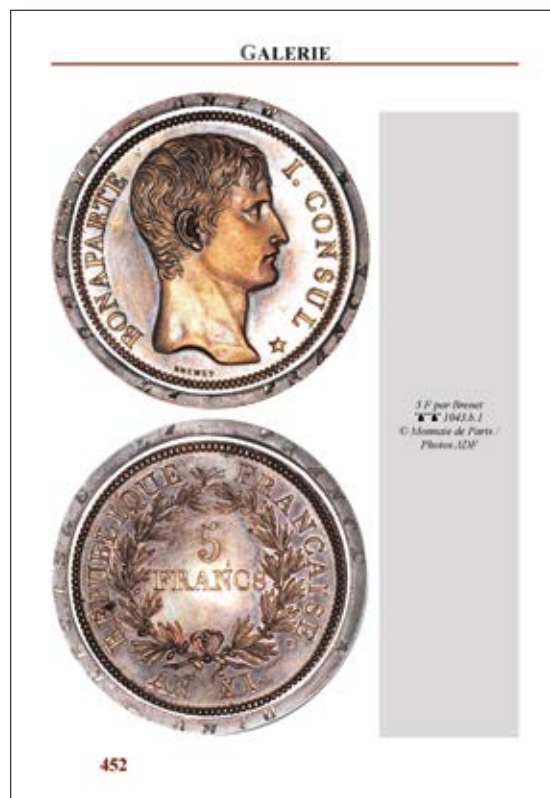


Le premier commentaire sur cet ouvrage qui me vient à l'esprit est : tout simplement magnifique.

Il n'y a pas d'autres termes, c'est un ouvrage exceptionnel et moi qui depuis des années rédige de petits articles, je me rends compte du travail titanesque qui a été réalisé par Philippe Thérêt, Michel Taillard avec l'aide de nombreux passionnés de numismatique. Je ne peux que féliciter ces personnes qui de façon bénévole ont eu la patience et le temps pour nous offrir une publication hors pair.

Collectionnant les 5 francs et 2 francs de Napoléon I^{er}, il était par conséquent logique que je fasse l'acquisition de cet ouvrage. En survolant les pages, j'ai été d'une part un peu déçu, car je considère que j'ai de très belles monnaies dans ma collection, mais c'est en comparant avec les images que me je suis dit que finalement j'ai encore beaucoup de chemin à faire, moi qui pensais que j'en avais fait une bonne partie ! D'autre part, cela fait des années que je recherche régulièrement tout ce qui a trait aux monnaies de Napoléon I^{er}, j'ai plus d'une centaine de catalogues de ventes aux enchères des plus grands collectionneurs français et étrangers de tous les temps (Guilloteau, Ferrari, Essling, Farouk...) et c'est la première fois que je vois de nombreux exemplaires qui m'étaient

inconnus jusqu'à présent en voyant les photographies du catalogue. C'est à peine maintenant que je comprends que de nombreuses monnaies en flan bruni existent et qu'il faut être très attentif, car si auparavant j'avais des doutes quant à l'existence de ces pièces, maintenant, il n'y a plus aucun doute possible.



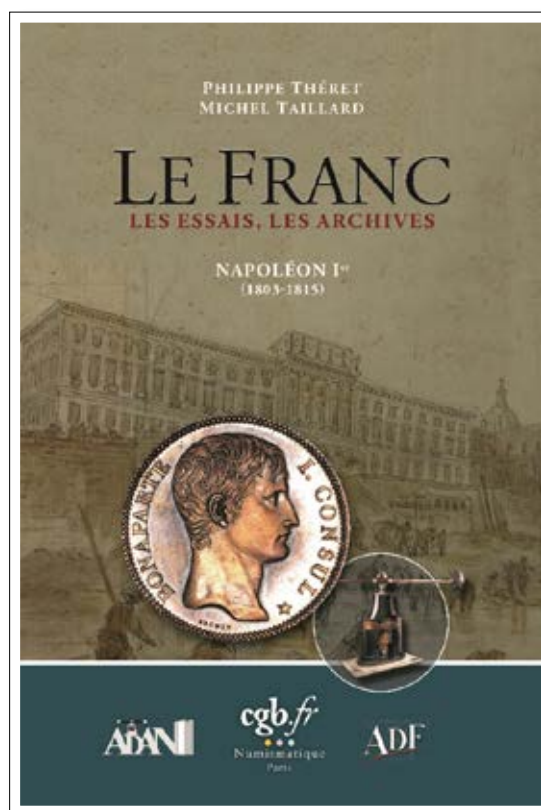
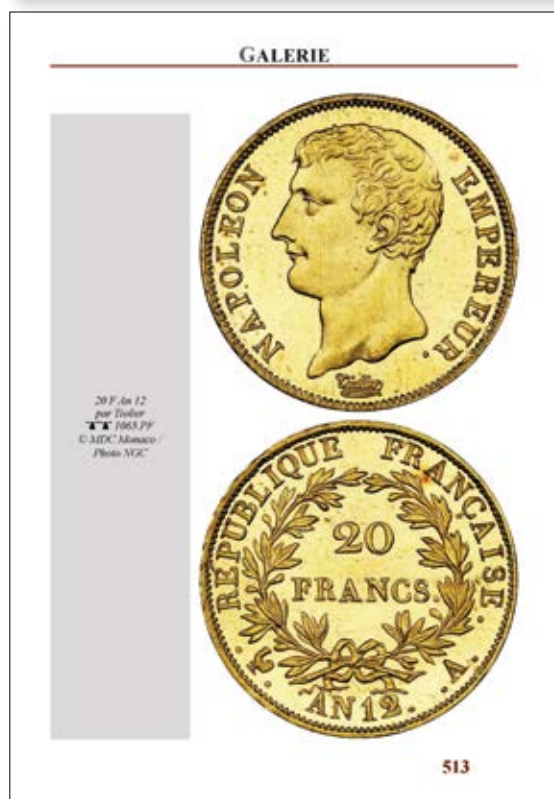
LE FRANC

LES ESSAIS, LES ARCHIVES
NAPOLÉON I^{ER} (1803 – 1815)

Des heures de lecture passionnante et une référence incontournable pour les amateurs avec de magnifiques photos de monnaies en flan bruni et d'essais que l'on ne voit nulle part ailleurs et qui de plus sont regroupées dans un seul ouvrage.

Quant aux cotations, celles-ci peuvent sembler élevées, mais sachant qu'il existe peut-être un seul exemplaire dans les collections privées, si celui-ci apparaît sur le marché numismatique, il y aura de nombreux amateurs intéressés et le prix risque de s'envoler.

Je n'ai jamais vu, dans d'autre pays où la numismatique fait vie avec une quantité de collectionneurs bien plus importante, des ouvrages avec ce degré de professionnalisme et de qualité du résultat et cela grâce à un groupe très restreint de passionnés de numismatique française et j'en suis très fier et reconnaissant !



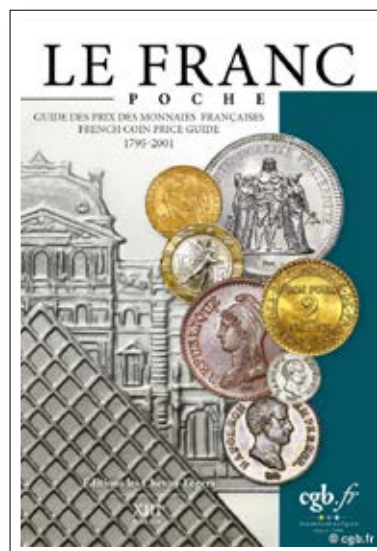
Je sais que 160 ouvrages de prestige ont été imprimés car cela est indiqué dans mon exemplaire. Je ne sais pas quel a été le tirage de l'impression courante, peut-être 1 000 exemplaires, mais ce que je sais, c'est qu'une fois le stock épuisé, ce sera difficile de se procurer un exemplaire, alors n'attendez pas trop car peut-être que demain ça sera trop tard et vous le regretterez !

Yves BLOT

Il images	Welcome to the Scheme's database		
Il artefa	1,708,343 objects within 1,106,865 records		
earch da			
eference works cited	Find number:		



Trop trop petite, trop légère, trop pas belle ou pas trop aimée la nouvelle pièce de 10 francs, gravée par Joaquin Jimenez, qui devait être produite à 87 millions d'exemplaires en mai 1986, est retirée de la circulation au bout de dix mois.



Pour le Français, la pièce de « DIX » c'était la « grosse » monnaie, celle de « Noël » et des « Anniversaires », la pièce de papy et de mamy, celle de l'oncle Charles. La pièce de 10 francs c'était la plus grande (26 mm de diamètre) et la plus lourde (10 g). Enfin, c'était celle du cœur des Français.



Cinquième République depuis le 8/1/1959 Type : 10 francs Mathieu, (de 1974 à 1987) tranche B Date : 1983 Nom de l'atelier/ville : Pessac Métal : cupro-nickel-aluminium Diamètre : 26 mm Axe des coins : 6 h. Masse : 9,98 g. Tranche : en creux. (branche de laurier) LIBERTÉ (branche d'olivier) ÉGALITÉ (épi) FRATERNITÉ Degré de rareté : R1 RÉFÉRENCE OUVRAGE : [Classement FRANC 2023 / FRANC 2023 classification E365/11](#) AVERS REPUBLIQUE FRANÇAISE / 1983 ENCADRÉ DES DIFFÉRENTS. Carte de France rayonnante avec au centre RF en majuscules entrelacées ; signé Mathieu dans le champ gauche. REVERS: 10 FRANCS. Représentations stylisées d'une France industrielle, formes de grues, de pylônes et de bâtiments.

On se souvenait encore de celle-ci qui n'était pas plus gaillarde mais beaucoup plus classique:

10 FRANCS GUIRAUD 1954



QUATRIÈME RÉPUBLIQUE (16/01/1947-8/01/1959) Type : 10 francs Guiraud Date : 1954 (de 1950 à 1958) Quantité frappée : 2207000 Métal :

bronze-aluminium Diamètre : 19,98 mm Axe des coins : 6 h. Masse : 2,98 g.
Tranche : lisse Degré de rareté : R1 RÉFÉRENCE OUVRAGE : [Classement FRANC 2023 / FRANC 2023 classification F363/10](#) AVERS REPUBLIQUE FRANÇAISE. Tête de Marianne aux cheveux longs à gauche, couronnée d'une branche d'olivier portant fruit, ornée d'une cocarde tricolore (centre guilloché horizontalement, cercle ondulé, cercle guilloché verticalement), ; signé G. GUIRAUD derrière la tête, le long du listel. REVERS LIBERTE EGALITE FRATERNITE. 10 / FRANCS / 1954, entouré des différents ; coq debout à droite au dessus d'une branche de laurier à gauche.

Mais peut-être aussi d'une de près de 3 cm et de presque 10 grammes !

LA 10 FRANCS TURIN 1937

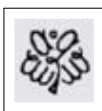


TROISIÈME RÉPUBLIQUE (4/09/1870-10/07/1940)
Type : 10 francs Turin Date : 1937 (de 1929 à 1939) Quantité frappée : 52368 Métal : argent Titre en millième : 680 ‰ Diamètre : 28,01 mm Axe des coins : 6 h. Masse: 9,96 g. Tranche : cannelée Degré de rareté : R1 RÉFÉRENCE OUVRAGE : [Classement FRANC 2023 / FRANC 2023 classification F360/8](#) AVERS: REPUBLIQUE FRANÇAISE. Tête de la République aux cheveux courts à droite, coiffée d'un bonnet phrygien lauré ; signé P. TURIN sous le cou le long du listel. REVERS 10 / FRANCS / 1937 / LIBERTE / EGALITE / FRATERNITE.: Entre deux épis de blé verticaux, faciale et millésime, encadré des différents, en trois lignes, séparés de la triade républicaine, également en trois lignes, par deux feuilles des épis se rejoignant.

MAIS LA PIÉCETTE MALHEUREUSE...



France Cinquième République (1958-présent) Type Pièce courante Date 1986 Valeur 10 francs (10 FRF) Devise Nouveau franc (1960-2001) Composition Nickel Masse 6,5 g Diamètre 21 mm Epaisseur 2,5 mm Forme Ronde Technique Frappe à la presse. Démonétisée le 18 février 1987. Numéro N#297 réf KM#959, Gad# 824, F# 373, Schön# 251, KM# E132 AVERS LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ EN CURSIVE / (DIFFÉRENT) (DIFFÉRENT). Tête de Marianne aux cheveux courts à gauche couronnée de blé et de laurier, brochant une carte de la France stylisée. REVERS RÉPUBLIQUE FRANÇAISE // 10 F / 1986. Coq à droite stylisé en arcs de cercle, signé JIMENEZ et rosette de l'Atelier de Gravure.



Fleurette AGMM

En 1985, le gouvernement de François Mitterrand prend l'initiative de frapper une nouvelle pièce de 10 francs, notamment pour mettre fin à la fraude. À cette époque il semblerait que quatre pièces sur mille étaient fausses. Pierre Bérégovoy, ministre de l'Économie et des Finances, envisageait de lancer toute une gamme de nouvelles pièces de monnaie. Des pièces de 10, 20, 30, 40 et 50 francs devaient être frappées. Mais le projet n'a jamais vu le jour sauf pour la pièce de Dix.

Le projet est attribué au graveur Joaquin Jimenez. Il décide de rompre avec l'iconographie républicaine classique en exprimant une Marianne de profil portant les cheveux courts. Cette modernité relativement agressive eut l'honneur de plaire au président, en fait contre l'avis de beaucoup elle plut formellement à François Mitterrand et cela suffit pour qu'en mai 1986 on décide d'en mettre 87 millions en circulation.

Mais, elle n'avait probablement pas l'odeur de la rose cette monnaie pour qu'immédiatement elle soit rejetée. Les Français n'en veulent décidément pas, ils refusent d'échanger leurs anciennes pièces contre les nouvelles.

La malheureuse est trop petite, beaucoup trop petite, trop légère, elle rappelle des temps obscurs, des temps de misère que personne ne veut se remémorer et puis elle prête à confusion, les « personnes âgées », « les ménagères », « les aveugles » la confondent avec la pièce de 50 centimes. Non, elle est trop moderne pour un peuple finalement peut-être trop conservateur ou tout simplement attaché à ses symboles. Quoi qu'il en soit, non, on en a pas voulu pas de ta « nouveauté », tonton...



Cinquième république Type : 50 centimes Marianne Date : 1964 Nom de l'atelier/ville : Paris Quantité frappée : 41471600 Métal : Cupro-aluminium-nickel (Cuivre 920‰, aluminium 60‰ et nickel 20‰) Diamètre : 25 mm Axe des coins : 6 h. Masse : 7 g. Epaisseur 2,15 mm Tranche : lisse RÉFÉRENCE OUVRAGE : [Classement FRANC 2023 / FRANC 2023 classification F197/6](#) AVERS: REPUBLIQUE FRANÇAISE. Description avers : Buste habillé de la République aux cheveux longs à gauche, les cheveux et les rubans du col au vent, coiffée d'un bonnet phrygien ; dans le champ, devant le cou dans le champ gauche LAGRIFFOUL. REVERS LIBERTE - EGALITE / - FRATERNITE -.Description revers : 50 / CENTIMES en deux lignes dans le champ, encadré des différents, au-dessus de 1964, le tout contenu dans une branche de laurier et un épi de blé ; à gauche de la branche de laurier, contre le listel, A. DIEUDONNE.. Démonétisée 1er novembre 1965 Références F# 197, Gad# 42, KM # 939, Schön# 231.

Franchement, confondre la « Dieudonné » avec la « Jimenez », faut comprendre ou faut vouloir ? Vous savez, les Français...



Etat français, Vichy (1940-1944) : 50 centimes Francisque, légère Date : 1944
Quantité frappée : 57.569.782

Métal : aluminium (duralumin) Diamètre : 18 mm Axe des coins : 6 h. Masse : 0,70 g. Tranche : lisse épaisseur 1.27 mm

RÉFÉRENCE OUVRAGE : *Classement FRANC 2023 / FRANC 2023 classification F.196/4 AVERS ETAT FRANÇAIS. Accostée de deux épis de blé, une francisque dont le manche est constitué par un bâton de maréchal orné de dix étoiles à cinq rais, portant en haut S. PACIS et en bas PETAIN, et les fers de trois bandes en drapeau français ; à droite de la francisque le monogramme LB pour Lucien Bazor. REVERS. TRAVAIL. FAMILLE. / PATRIE.. 50 / CENTIMES au-dessus du millésime encadré des différents, accosté de deux rameaux de chêne, chacun étant composé de quatre feuilles et d'un gland. démonétisée le 26 juin 1950*

La Jimenez aurait rappelé ainsi aux anciens la guerre, les pièces légères qui ne valaient rien, le souvenir d'une époque où le Franc, la France ne resplendissait pas ou plus et ce dans un temps de crise économique sous un septennat de gauche qui ne brillait plus. Ainsi les commerçants se liguent pour refuser en bloc d'être approvisionnés avec cette jeune piécette.

Cette pièce est-elle devenue un symbole politique ? Si elle a pu afficher un blason « socialiste », force est de reconnaître que fin 1986, quelques mois après sa mise en circulation, le gouvernement de cohabitation emmené par Jacques Chirac pensait lui jeter un sort. La pièce Jimenez est retirée de la circulation en février 1987. La bagatelle aurait coûté 100 millions de francs au Trésor public...

Quelques mois plus tard, une monnaie équivalente en taille et en masse sera produite mais cette fois sur un mode plus classique, plus charnu, plus conservateur...

LA 10 FRANCS GÉNIE DE LA BASTILLE



Type : 10 francs (1988-2001) Génie de la Bastille Date : 1989 (de 1988 à 2001) Nom de l'atelier/ville : Pessac Quantité frappée : 249980449 Métal :

Bimétallique : centre en nickel et anneau en bronze-aluminium (Cuivre 920‰, aluminium 60‰ et nickel 20‰) Diamètre : 23 mm Axe des coins : 6 h. Masse : 6,5 g. épaisseur 2.1 mm Tranche : lisse avec cinq séries de cannelures RÉFÉRENCE OUVRAGE : *classification AVERS: R F Génie ailé de la colonne de la Bastille tenant dans la main droite un flambeau, signé de la rosette de l'Atelier de Gravure. REVERS: LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ // 10 F / 1989 ENCADRÉ DES DIFFÉRENTS. Légende circulaire et valeur faciale au centre. Démonétisée 17 février 2005 graveur: Jean Luc Maréchal.*

Peut-être les Français rêvaient-ils de cette monnaie ? 4 centimètres pour 25 grammes d'argent, de quoi se sentir fort dans une nation splendide et puis Hercule c'est quelque chose tout de même...

À moins que la misérable piécette ne flattasse pas l'égo si sensible de ce peuple si original...

LA 10 FRANCS HERCULE 1965



Type : 10 francs Hercule Date : 1965 Quantité frappée : 8085500 Métal : argent Titre en millième : 900 ‰ Diamètre : 37,06 mm Axe des coins : 6 h.

Masse : 25 g. Tranche : motifs en relief se rapportant respectivement à l'agriculture (gerbe de blé, coq, grappe de raisin), à l'industrie (marteau, roue dentée, compas) et au commerce (balance, corne d'abondance, caducée)

RÉFÉRENCE : *Classement FRANC 2023 / FRANC 2023 classification F.364/3 AVERS(RAMEAU D'OLIVIER) LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ. Hercule barbu demi-nu, debout de face avec la leonté, sur son épaule gauche une patte du lion, sur son bras et autour de sa taille la peau du lion de Némée, derrière ses jambes queue et pattes du lion, unissant la Liberté debout à gauche tournée à droite tenant une pique surmontée d'un bonnet phrygien, vêtue d'un peplos et l'Égalité debout à droite tournée à gauche, tenant le niveau, vêtue d'un chiton; à l'exergue Dupré signé en cursif entre deux points. REVERS: REPUBLIQUE FRANÇAISE *: 10 FRANCS (millésime) en trois lignes, le tout contenu dans une couronne composée à gauche d'une branche de laurier, à droite d'une branche de chêne avec grande feuille finale (deux glands intérieurs sur le haut de la branche de droite, un gland à l'extérieur sur le bas de cette branche), nouées à leur base par un ruban; au-dessous corne et chouette.*

Malgré cette aventure monétaire de désamour, le numismate n'aura pas trouvé plus d'attrait pour cette monnaie particulière, rarement pourchassée. Décidément, cette petite piécette n'aura trouvé aucun chemin. Mal chargée, mal investie, le Français n'en aura pas voulu comme écusson et ainsi elle n'aura pas joué son rôle dans la finance, dans le commerce, dans la vie entre les gens d'une nation. Qu'en est-il de l'Euro-coin ? ou qu'en sera-t-il ?

La monnaie n'est pas une œuvre d'art commune, elle n'est pas l'expression propre, la sensation personnelle, l'émotion privée et intime d'un artiste inspiré pour son compte ou au compte d'un maître. La monnaie est la représentation fidèle, la juste expression, la révélation, la traduction, la symbolisation de ce qu'a été, de ce qu'est et de ce que sera une communauté de gens.

C'est une erreur d'imaginer que les Européens se projettent dans des fenêtres qui ne donnent sur rien et sur des ponts qui ne mènent nulle part. À bon entendre, salut.

SFERRAZZA A.



<https://www.leparisien.fr/economie/les-grands-rates-du-marketing-la-pièce-dont-les-français-n-ont-pas-voulu-26-07-2019-8124027.php>

Les grands ratés du marketing : la pièce dont les Français n'ont pas voulu. Par Chloé Barbaux

<https://www.topito.com/top-raisons-revenir-franc>

DERNIER APPEL POUR LA SOUSCRIPTION DE L'OUVRAGE DEDIE AUX ESSAIS DE LOUIS XVIII EN VERSION « PRESTIGE »



A la lecture des différents *BN*, vous savez qu'une série de 6 ouvrages couvrant successivement les périodes de Napoléon 1^{er} à Napoléon III est en cours de réalisation. Celui de Napoléon 1^{er} est sorti début novembre 2023. Le deuxième ouvrage, dédié à Louis XVIII, est en phase de finalisation et part à l'impression au début du mois d'avril. À travers les essais, on parcourt l'histoire du Franc, l'histoire de France et l'histoire des évolutions technologiques. Cela de manière très factuelle en s'appuyant sur les archives « papier » qui n'ont pas été exploitées par les précédents ouvrages de référence et en s'appuyant également sur les archives « métalliques » : les grandes collections publiques et les outils conservés dans les réserves du musée Monétaire de la Monnaie de Paris.

On oublie trop souvent aussi que les graveurs sont des artistes et que les monnaies sont souvent des œuvres d'art. Nous avons cherché dans cette série à nous le rappeler en soignant tout particulièrement les illustrations.

Comme pour le précédent, l'ouvrage à venir est publié en deux versions : une version « standard » au prix de **59€** et une version « prestige » en nombre limité et au prix de **150€**. La version « Prestige » présente une couverture différenciée de la version standard, elle est en simili-tissu avec marquage à chaud doré et possède une tranche dorée.

Une souscription a été ouverte en décembre dernier pour la version « prestige » avec un triple avantage :

- Un prix réduit à **100 euros** ;
- La possibilité d'avoir **son nom imprimé** dans la page de remerciements des souscripteurs ;
- La certitude d'avoir un exemplaire en tirage limité.

Cette souscription prend fin le **15 mars 2024**. Il ne vous reste donc que quelques jours pour pouvoir en bénéficier. Pour les modalités de souscription, vous pouvez nous contacter (le plus rapidement possible) aux adresses mails suivantes : es-sais@amisdufranc.org ou tresorier_adan@amisdufranc.org.

Nous sommes fiers du contenu de ce livre de 576 pages qui se compose, à l'instar de celui consacré à Napoléon 1^{er}, de trois grandes parties :

- Une partie « Archives »
- Une partie « Catalogue »
- Une partie « Galerie »

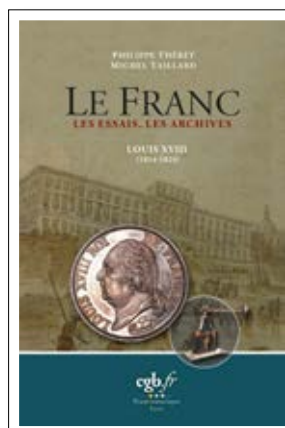
L'exploitation des archives a été cruciale et les nombreux lecteurs du *Franc*, les *Monnaies*, les *Archives* devraient apprécier les nouveaux apports y compris pour les monnaies circulantes.

La partie « Catalogue », éclairée par celle des archives, a bénéficié des apports des grandes collections publiques, des ventes de différents professionnels, mais également des collectionneurs. Nous les remercions vivement pour leurs contributions suite notamment aux différents appels dans le *BN*.

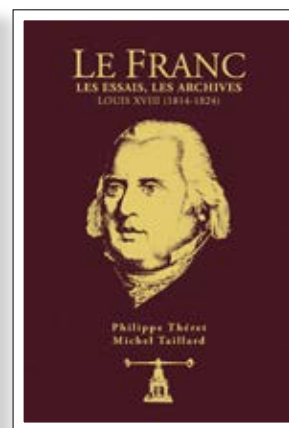
Nous avons ainsi 464 références de monnaies dans notre catalogue. Par comparaison, sur cette période précise de Louis XVIII, il y a 113 références dans l'ouvrage de Guilleaume, 171 dans l'ouvrage de Mazard, 171 dans le Gadoury rouge de 1989 et 198 dans celui de 2023.

La partie « Galerie » a été créée pour le plaisir des yeux ! Elle permet de voir des essais d'exception (en termes de rareté ou d'état) et ce de manière agrandie (que permet le format de nos ouvrages). Certains outils monétaires y seront également présentés. Les collectionneurs de monnaies circulantes moins sensibles aux essais trouveront également leur bonheur à travers les planches dédiées aux frappes circulantes en flan bruni. Cela sera l'occasion d'apprécier des détails de gravure de nos monnaies circulantes que finalement peu de collectionneurs ont eu la chance de voir !

Sans mauvaise surprise dans les délais d'impression, le livre sera disponible vers début mai dans sa version « standard » et début juin dans sa version « prestige » !



Édition « Standard »



Édition « Prestige »

Philippe THÉRET

Dans la célèbre collection Fernand David, dispersée à Monaco le 12 mars 2022 (Alain Weil et Éditions Victor Gadoury), figurait sous le n°770 une pièce de 4 sols de billon classée à la *principauté de Château-Regnault, Louise-Marguerite de Lorraine (1614-1631)*. Cette monnaie de 4,31g, indiquée comme rare, était décrite comme pièce de 4 sols à l'écu écartelé aux 1 et 4 d'une étoile et aux 2 et 3 de quatre pals. Elle n'est pas datée (fig.1 et fig.2)

Cette monnaie, qui est peut-être de la principauté de Château-Regnault, mais peut-être aussi d'un autre territoire, n'est pas inconnue. Elle a été répertoriée et décrite en détail par Arthur Engel dans la *Revue Numismatique*, année 1885, pp.312-313 n°22 et pl. XIII n°9. Reprenons la description de ce dernier :

« 22. MO. NOVA. ARG- ORDINE-CLER. Écu espagnol timbré d'une couronne¹ et écartelé : au 1^{er} et 4^e d'une grande étoile à sept rais ; au 2^e et 3^e de quatre pals ; une fleur de lis en abîme. Derrière l'écu, croix de Bourgogne coupant la légende. R/ NISI. TV. DOMINE. NOBISCVM. EPVS. Aigle impériale surmontée d'une croix au-dessus de laquelle une couronne².



Fig.01

Cet exemplaire décrit par Engel pesait 3,20g. La pièce était connue depuis le XVII^e siècle puisqu'elle figurait planche 51 dans l'ouvrage d'Hofmann³, Müntz-Schlüssel, publié en 1683. Un exemplaire figurait dans la collection Henri Meyer⁴ et elle était dessinée dans un tarif des magistrats de Strasbourg du 24 mai 1619 avec la mention « très mauvais 3 batzner et inconnu »⁵.

A. Engel fournit alors des informations intéressantes : « Ordine suivi du nom du titulaire de la monnaie ou du lieu d'émission, se retrouve sur des pièces des Pays-Bas, exemple : *moneta nova ordine uestfrisiae* (Ord. d'Anvers, 1633). CLER pourrait à la rigueur se lire *Comitis Loewenstein Et Rochefort*, et la pièce appartiendrait alors à Jean-Thierry, comte de Loewenstein-Rochefort (1611-1644), qui est connu pour avoir imité des monnaies étrangères. Mais cette lecture est

trop hasardeuse pour que nous songions à la défendre. L'écu paraît copié sur un teston d'Ernest, comte de Holstein (Ord. D'Anvers 1633) – Pl. XIII, 9. »



Fig.02

L'examen des Tarifs Verdussen 1627 et 1633, qu'A. Engel appelle « Ordonnance d'Anvers » montre que notre pièce est bien une imitation d'une pièce du comté de Holstein, en l'occurrence une pièce de 4 sols et non un teston. Voici l'exemplaire dessiné dans le Tarif Verdussen 1627, p.246. (fig.3)

Je partage pleinement les réserves d'A. Engel quant à l'attribution de la pièce de 4 sols imitée au comte Jean-Thierry de Loewenstein-Rochefort, seigneur de Cugnon. D'abord parce qu'il ne semble pas que ce seigneur ait battu monnaie avant 1622 et que la pièce qui nous intéresse a été décrite à Strasbourg en 1619. Ensuite parce que l'on connaît, depuis 1994⁶, un autre décri de cette pièce, proclamé à Francfort le 15 septembre 1618 (fig.4). Une fabrication de notre imitation de Holstein à Rochefort ou Cugnon était donc matériellement impossible en 1618-1619.

Le décri de Francfort 1618 est très intéressant car il montre notre imitation de Holstein au milieu d'autres imitations controversées, montrant la légende ROK, ainsi qu'une imitation au nom de Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Château-Regnault et Linchamps⁷. Je pense qu'il en est de même pour notre imitation du comté d'Holstein qui leur est contemporain.

En effet, notre pièce présente deux particularités qui ont échappé à la sagacité d'A. Engel et qui peuvent être considérées comme une forme de signature. Il s'agit d'une part du petit lis figurant au centre de l'écusson d'Holstein, à la place d'un autre signe que l'on trouve sur la pièce authentique d'Holstein ; d'autre part de la couronne fleurdelisée au-dessus des têtes de l'aigle. La présence de ces lis est un indice fort en faveur de Château-Regnault.

1 Il s'agit d'une couronne ducal.

2 Il s'agit d'une couronne fleurdelisée.

3 A ne pas confondre avec Henri Hoffmann, le numismate du XIX^e siècle

4 Collection Henri Meyer 1890 n°3145, 1902 non identifié (en lot).

5 Autre exemplaire, collection Tissière 2002 n°2305.

6 Tissière, Charlet, *Cahiers numismatique* n°122, décembre 1994, pp.37-40.

7 *Bulletin numismatique* n°206, mars 2021, p.27.

UNE IMITATION INEXPLIQUÉE DU DÉBUT DU XVII^E SIÈCLE



Fig.03

Dans ces conditions, que peut signifier la légende CLER ?

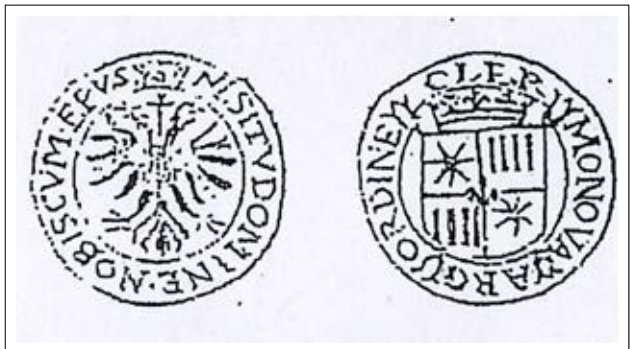


Fig.04

On sait, depuis Adrien Blanchet⁸, que Louise-Marguerite de Lorraine confia, à partir de 1617, à Paul Manlich, le soin de

8 *Revue numismatique* 1907, pp. 416-417 et 1943, pp. 177-178.

frapper des pièces de 4 sols, ce que ce dernier réalisa en grande quantité. P. Manlich était autorisé à faire fonctionner plusieurs ateliers sur le territoire de la principauté, dont, avec certitude, ceux de Château-Regnault et Linchamps. La mention CLER pourrait désigner un autre atelier restant à découvrir.

Christian CHARLET

BIBLIOGRAPHIE

- Adrien BLANCHET : Monnaies de la Principauté de Châteaurenaud, *Revue numismatique* 1907, pp. 416-417.
- Adrien BLANCHET : Monnayage de Château-Regnault, *Revue numismatique* 1943, pp. 177-178.
- Christian CHARLET : Monnaies ardennaises contrefaites, le mystère de ROK, *Bulletin numismatique n°206*, mars 2021, pp.24-27.
- Alain TISSIERE et Christian CHARLET : Monnaies impériales contrefaites à Château-Regnault et ailleurs, *Cahiers numismatiques* n°122, décembre 1994, pp.37-40.
- Collection Alain TISSIERE : VSO XVII Cgb.fr, 31 décembre 2002.
- Arthur ENGEL : Imitations monétaires de Château Regnault, *Revue numismatique* 1885, 1886 et 1887.
- VERDUSSEN 1927 et 1633, Ordonnances monétaires du roi d'Espagne et tarif des monnaies, textes imprimés par Jérôme Verdussen à Anvers.



LES VARIÉTÉS DU REVERS DE LA 1 FRANC 1853-A.

Le 2 décembre 1852, exactement un an après son coup d'état à la fin de son mandat de président de la seconde République, Louis-Napoléon Bonaparte instaure le second Empire sous le nom de Napoléon III. Les nouvelles monnaies sont décrétées le jour même, et c'est le graveur général Jacques-Jean Barre qui est aussitôt chargé de la création du nouveau type.

En ce qui concerne la pièce de 1 franc, il apparaît que son premier projet a consisté à reprendre le type Louis-Napoléon Bonaparte de 1852 en changeant seulement la légende sur les deux faces avec le millésime 1853. Nous obtenons une pièce avec une grosse tête à l'avvers et un revers avec une couronne de chêne. Ces pièces sont certifiées sous le numéro **PCGS #506016** en frappe d'épreuve (SP).



1 franc 1853-A Grosse tête PCGS SP66

Le second projet reprend ce même avers avec la grosse tête et est associé à un revers avec une couronne d'olivier. Cette couronne porte 2 feuilles à sa base, de chaque côté du nœud, ainsi que 5 feuilles à côté du E et 5 feuilles à côté du M. La caractéristique de ce revers est que les feuilles sont plus longues que sur le type de la circulation. Ces pièces sont certifiées sous le numéro **PCGS #152726** en frappe d'épreuve (SP).

L'étude des pièces de 1853 émises pour la circulation montre que les modifications du revers ont continué, ce qui a généré plusieurs variétés sur le nombre de feuilles de la couronne. Même si la disposition est différente, le nombre de feuilles est toujours identique du côté gauche et du côté droit de la couronne. Nous avons identifié trois revers :



1 franc 1853-A Revers 5/2 feuilles PCGS UNC Nettoyé

Le revers de cet exemplaire comporte 2 feuilles en bas de la couronne, puis 5 feuilles près du E et 4 feuilles près du M. Ces pièces sont certifiées sous le numéro **PCGS #926964** en frappe courante (MS).



1 franc 1853-A Revers 5/1 feuilles PCGS MS65PL

Le revers de cet exemplaire comporte 1 seule feuille en bas de la couronne, puis 5 feuilles près du E et 4 feuilles près du M. Ces pièces sont certifiées sous le numéro **PCGS #570139** en frappe courante (MS) et **PCGS #802859** en frappe courante brillante (MS PL).



1 franc 1853-A Revers 6 feuilles PCGS MS66

Le revers de cet exemplaire comporte 1 seule feuille en bas de la couronne, puis 6 feuilles près du E et 5 feuilles près du M. Ces pièces sont certifiées sous le numéro **PCGS #257251** en frappe courante (MS) et **PCGS #659565** en flan bruni (PR CAM).



Avers grosse tête
(2 en bas, 5 près du E,
5 près du M)



Revers 5/2 feuilles
(2 en bas, 5 près du E,
4 près du M)



Revers 5/1 feuilles

(1 en bas, 5 près du E, 4 près du M)

Revers 6 feuilles

(1 en bas, 6 près du E, 5 près du M)

Récapitulatif 1 Fr 1853-A

PCGS #506016	Grosse tête revers chêne (SP)
PCGS #152726	Grosse tête revers olivier (SP)
PCGS #926964	Revers 5/2 feuilles (MS)
PCGS #570139	Revers 5/1 feuilles (MS)
PCGS #802859	Revers 5/1 feuilles (MS PL)
PCGS #257251	Revers 6 feuilles (MS)
PCGS #659565	Revers 6 feuilles (PR CAM)

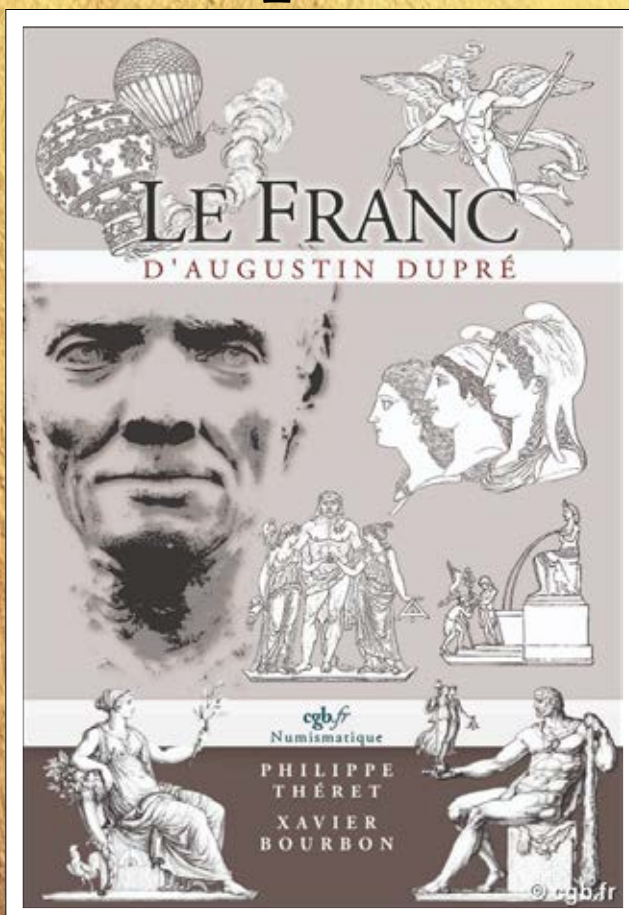
Si vous découvrez des variétés inédites, vous pouvez soumettre vos pièces pour certification. Si la variété est reconnue, votre monnaie pourra faire l'objet d'un article. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions.

Laurent BONNEAU - PCGS Paris

LE FRANC

d'Augustin Dupré

75,00€
réf. If2021



MÉDAILLE DE LOUIS XIV LE GRAND, COMMERCE EN AQUITAINE, BORDEAUX



Parmi les 45 médailles proposées dans la vente [Live-auction, Mars 2024](#), vous retrouverez cette superbe médaille à l'effigie de Louis XIV, pour la fondation de la Chambre de Commerce de Bordeaux (fig.1).



fig.1

Pour la petite histoire, la chambre de commerce de Bordeaux a été fondée par arrêt du Conseil d'État le 26 mai 1705 sous le titre de « Chambre de Commerce de Guienne ». L'un des buts recherchés était de donner plus de moyens au roi pour développer de manière sûre le négoce bordelais.

Référencée sous le numéro 401 dans l'ouvrage de Michel Carde¹, cette médaille présente à l'avers l'effigie de Louis XIV à droite avec chevelure longue gravée par Jean Mauger (1648-1712), soit la 7^e effigie référencée dans l'ouvrage de Jean-Paul DIVO². La légende est la suivante : LUDOVICUS XIII·REX CHRISTIANISSIMUS.

Le revers de cette médaille présente la légende suivante : COMMERCIIUM AQUITANICUM ; à l'exergue : IX VIRI BURDIGALENSIS / COMMERCIIIS REGUNDIS / 1706. Signifiant : Commerce d'Aquitaine, Neuf commerçants notables de Bordeaux préposés à la direction du commerce³. À noter, que les directeurs du commerce de Guienne, au nombre de 6, étaient élus pour deux ans et renouvelables par moitié, trois chaque année⁴. Parmi les membres de la Chambre, on

connaît en 1705 : Reymond (juge), Comin (1^{er} consul) et P. Brunaud (2^e consul), au 5 mai 1706 : Dubergier aîné (juge), Haubet (1^{er} consul) et P. Menoire (2^e consul). La liste des directeurs du commerce de Guienne est la suivante : Massieu, Barreyre, Roche, Ribail, Billate et Saige au 4 juillet 1705 ; Bechon, Aquart et Marchandou au 1^{er} mai 1706⁵.



fig.2

Pour reprendre notre description, nous trouvons représenté, sur la tablette du premier plan, Mercure (Hermès chez les Grecs) vêtu d'une cape s'enroulant autour de lui, coiffé d'un casque ailé et tenant de la main droite le caducée⁶ avec une bourse, tandis que sa main gauche tient celle de Bacchus.

faut des commerçants notables, chefs de famille, domiciliés à Bordeaux et âgés au moins de 35 ans, étaient convoqués au nombre de quarante. Ils éliminaient 20 d'entre eux, restaient alors 20 électeurs qui procédaient au choix définitif. Pour les directeurs, l'élection était par 23 négociants, savoir : les 6 directeurs en place, les juge et consuls, d'anciens directeurs, et, si le chiffre n'atteignait pas 23, d'anciens juges et consuls » pp.10-14.

⁵ *Étude sur la Chambre du commerce de Guienne*, Jean-Auguste Brutaills, pp.18-24.

⁶ Attribut du dieu, il est représenté comme une baguette de laurier ou d'olivier surmonté de deux ailes et entouré de deux serpents entrelacés.

¹ *Médailles et Jetons de Bordeaux*, Gréfine Editions, 2004.

² *Médailles de Louis XIV*, SPINK Editions, 1982.

³ Traduction donnée dans l'ouvrage de Michel Carde, *Médailles et Jetons de Bordeaux*, p.195.

⁴ *Étude sur la Chambre du commerce de Guienne*, Jean-Auguste Brutaills : « Pour les élections de la juridiction consulaire, les anciens consuls ou à dé-

MÉDAILLE DE LOUIS XIV LE GRAND, COMMERCE EN AQUITAINE, BORDEAUX

Bacchus, Dionysos chez les Grecs, habillé d'une guirlande de feuilles de vigne, coiffé d'une couronne de feuilles de vigne, tient de la main gauche un thyrs⁷ où s'enroule une vigne (fig.2). À droite de ces deux personnages, nous retrouvons, posé sur des tonneaux et balots, ce qui semble être le blason de Bordeaux, soit à la Grosse cloche⁸ ouverte, ajourée et maçonnée, à l'exergue chargée d'un croissant, au chef, semé de France. Notons l'absence du léopard que l'on retrouve sur le blason depuis sa première utilisation sous Richard I^{er} d'Angleterre. À l'arrière plan de cette première scène, dans l'anse, représentant le port de Bordeaux appelé depuis le Moyen Âge port de la lune, souvent symbolisé par un croissant⁹, de ce qui semble bien être le port de Bordeaux, nous retrouvons trois navires à voile, dont un très beau trois-mâts à gauche avec une partie des voiles dehors.



fig.3



fig.4

Sur le front bâti, nous pouvons distinguer trois clochers. Le clocher, à gauche de Mercure, correspond au campanile¹⁰ de la basilique Saint-Michel de Bordeaux. Les deux clochers, visibles entre Mercure et Bacchus, correspondent aux tours de la cathédrale Saint-André de Bordeaux. Nous comprendrons par le biais de cette scène qu'Hermès, représentation du commerce de part la bourse qu'il tient, établit une alliance et protection envers Bacchus, qui symbolise ici une des principales ressources et richesses du Bordelais, soit le vin et son commerce.

Gravé par Thomas Bernard (1650-1713), « il fut reçu à l'Académie royale de peinture le 27 mars 1700. Il donna pour sa réception une matrice du poinçon qu'il a fait de M. Mansard, protecteur de l'Académie, pour servir de sceau »¹¹. Engagé avec Jean Bernard pour la série métallique de Louis XIV. Parmi les autres travaux référencés connus pour ce graveur,

7 Attribut principal de Dionysos, puis Bacchus, il s'agit d'un sceptre ou d'une tige de fêrue recouvert de lierre et de vigne, parfois noué d'un taenia (ruban) et surmonté d'une pomme de pin, artichaut ou grenade.

8 Représentation des tours de l'ancien hôtel de ville dont il reste aujourd'hui la Grosse cloche.

9 La forme du croissant se réfère au méandre de la Garonne dans lequel il était implanté

10 S'élevant à une hauteur de 114 mètres, il est le plus haut du Midi de la France et le troisième plus haut de l'hexagone (cf. Wikipedia)

11 *Médailleurs et graveurs de France*, Natalis Rondot, 1904, pp.318-319.

que nous avons déjà eu l'occasion de proposer, nous retrouvons la Prise de la Capelle en 1656 (fig.3), la Campagne du Dauphin en 1688 (fig.4) ou la Chambre de commerce de Rouen en 1703 (fig.5).



fig.5

Vous pouvez dès à présent placer une offre sur cette médaille en utilisant [le lien suivant](#). La clôture Live (offres en direct) est prévue le 5 mars 2024, à partir de 14h00. L'heure indicative de passage s'affichera sur la fiche descriptive à partir de 14h00.

Alice JUILLARD

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK

Collectors everywhere agree,
"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.
 Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.
 More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

200 FRANCS MONTESQUIEU : LES VRAIS PETITS NUMÉROS



Les petits numéros sont activement recherchés par de nombreux collectionneurs. Dans le monde entier, quelles que soient les valeurs faciales, quelles que soient les périodes, obtenir un numéro inférieur à 1000 et - mieux encore - inférieur à 100 est un objectif difficile à atteindre. Par nature, ces billets sont rares mais les prix encore parfois relativement raisonnables.

Le 200 Francs Montesquieu est un cas à part... plus petit numéro connu : 3145 !

Cela fait longtemps que cette particularité est connue, mais les données sont imprécises, en 1994, Claude Fayette indiquait « un peu plus des 3000 premiers billets furent fautes et détruits ».

Longtemps le plus petit connu était le 3163, mais il y a quelques mois, nous avons eu la chance de proposer le 3145, Plus petits numéros connus, vendus par nos soins :

A.001 n°003145 : 2800 euros (2023)

A.001 n°003163 : 1342 euros (2009)

proposé dans la même vente que le 3171, il réalise 1000 euros de moins, les ventes-sur-offres sont imprévisibles !

A.001 n°003169 : 1500 euros (2015)

A.001 n°003171 : 2330 euros (2009)

A.001 n°003181 : 1100 euros (2016)

Selon le pointage de M.Dutang (blog Kajacques) après ce 3181, le plus petit est le 3324, puis 3460 et enfin 3506, des écarts très importants donc. Que s'est-il passé à la Banque de France, pourquoi n'ont-ils pas simplement détruit toute la série ?

UN DÉBUT DE RÉPONSE NOUS EST PARVENU IL Y A QUELQUES SEMAINES...

Le 07 juillet 1982, le Montesquieu est mis en circulation, le 21 septembre, un des descendants du philosophe fait une demande écrite à la Banque de France afin d'en obtenir (à la faciale) quelques exemplaires.

Réponse (très rapide !) signée du Caissier Général Bernard Dentaud :

« En réponse à votre lettre du 21 septembre, je vous confirme volontiers que, dès l'émission du billet de 200 F type 1981 à l'effigie de votre illustre aïeul et conformément à ce dont nous étions convenu en janvier dernier, j'ai fait réserver quelques exemplaires choisis spécialement à votre intention.

Ils ont été prélevés dans les cent premiers billets que la Banque a pu valider après les habituelles vérifications de qualités d'impression préalables à toute sortie de coupures neuves ; ils portent des numéros de l'alphabet A.001, quatrième mille.

Je vous prie de bien vouloir m'indiquer le nombre de billets que vous souhaiterez retirer... »

Puis, autre courrier de M. Bernard Dentaud, daté du 19 octobre 1982

« J'ai le plaisir de vous informer que, conformément au souhait que vous aviez exprimé par lettre du 7 octobre, vingt billets de 200 F type 1981, prélevés dans l'alphabet A.001 (4^e mille), ont été sélectionnés à votre intention. Ils portent les numéros :

3213 – 3217 – 3219 – 3229 – 3243 – 3247 – 3261 – 3264 – 3276 – 3336 – 3859 – 3863 – 3864 – 3874 – 3876 – 3877 – 3878 – 3880 – 3881 – 3998

Vous pourrez, contre remise d'un chèque de 4000F libellé à l'ordre de «Banque de France », les retirer sur rendez-vous pris avec... » etc.

« ILS ONT ÉTÉ PRÉLEVÉS DANS LES CENT PREMIERS BILLETS QUE LA BANQUE A PU VALIDER »

Noublions pas Claude Fayette, qui indiquait « un peu plus des 3000 premiers billets furent fautes et détruits ».

Un peu plus ? Oui ! 90 % des billets entre 3 000 et 4 000 puisque M. Dentaud précise que ces 20 exemplaires font partie des 100 premiers validés et que le plus grand est 3998.

Donc : tous les numéros inférieurs à 3998 sont des « moins de 100 » !!!

D'après les pointages de M.Dutang, nous avons une liste des numéros répertoriés, nous pouvons y ajouter ces 20 numéros (en rouge) car aucun n'est passé en vente jusqu'ici :

Soit au total 56 exemplaires sont désormais répertoriés sur les 100 plus petits numéros (prélevés dans le 4^e mille)

6ex	9ex	3ex	1ex	12ex	5ex	5ex	11ex	4ex
3145	3213	3324	3460	3506	3651	3700	3801	3901
3163	3217	3336		3534	3654	3711	3859	3950
3169	3219	3396		3538	3661	3756	3863	3961
3171	3229			3542	3662	3779	3864	3998
3177	3243			3550	3663	3798	3874	
3181	3247			3558			3876	
	3261			3559			3877	
	3264			3562			3878	
	3276			3564			3880	
				3571			3881	
				3579			3883	
				3581				

Nous n'avons pas pu déterminer de logique par rapport aux numéros retrouvés.

Compte tenu du pourcentage de numéros répertoriés (56/100) il est plus que probable que ces 100 premiers billets aient été conservés et distribués à des personnalités, sans être mis en circulation.

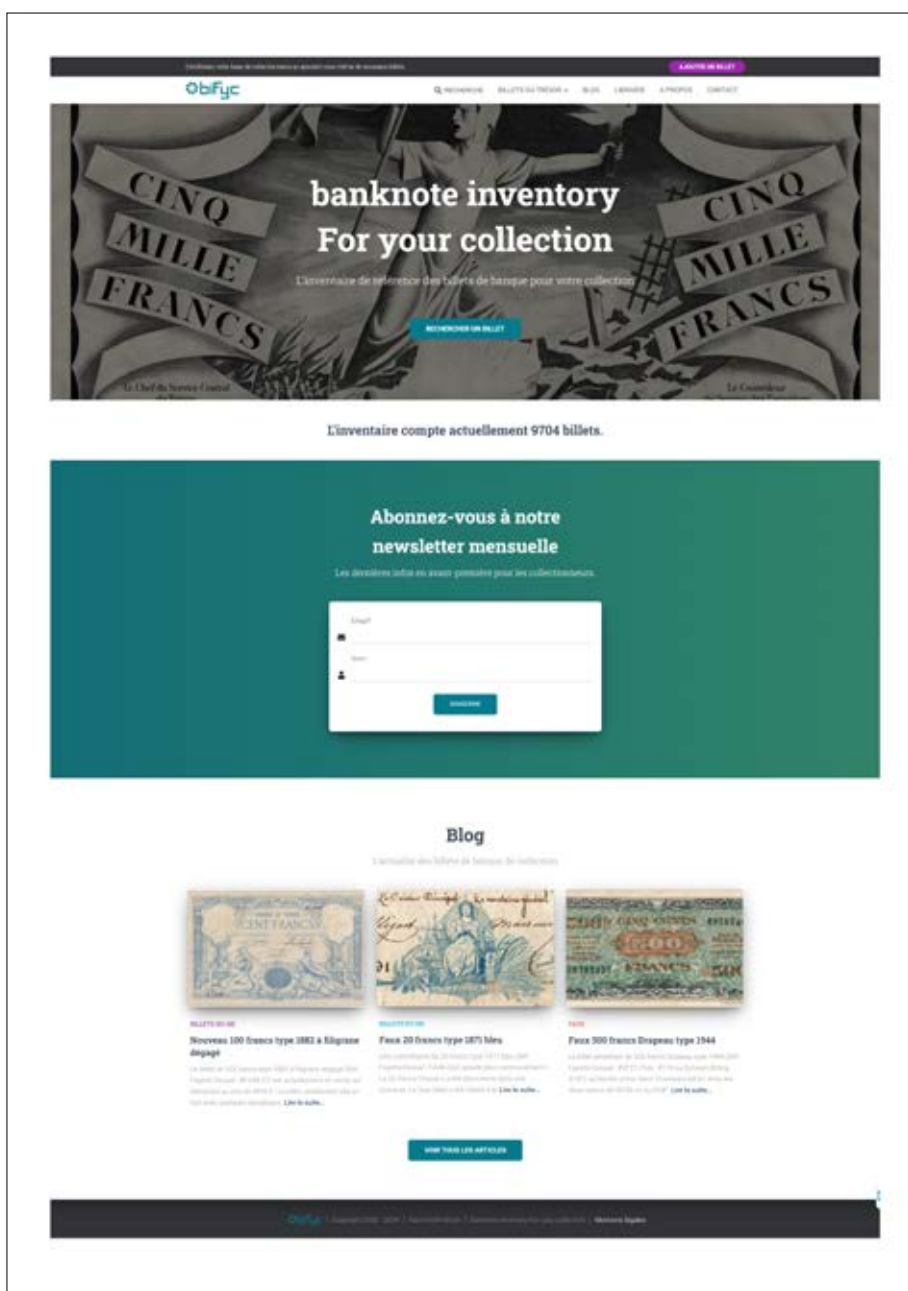
Il est intéressant de noter que dans le pointage des A.001, après cette série, il n'y a que deux exemplaires du 5^e mille (4000 à 4999) et aucun pour le 6^e et 7^e mille (5000 à 6999) ni pour le 9^e mille (8000 à 8999).

Les Montesquieu A.001 sont rares, le début d'impression a posé beaucoup de problèmes et il est essentiel de pointer systématiquement tous les numéros qui apparaissent.

Sur les vingt billets sélectionnés par la Banque de France en 1982, sept exemplaires ont été retrouvés, nous aurons le plaisir de les proposer dans une prochaine vente-sur-offres.

Jean-Marc DESSAL

LES BILLETS DU TRÉSOR : CETTE FOIS-CI, C'EST LA BONNE !



Après BCBC et FBOW, voici... BIFYC (en fait : biFyc). <https://bifyc.com/>
Cette fois-ci c'est la bonne, espérons, car sinon le prochain risque d'être FBNOTTBYNH (French Bank Note of the Tresor by Yann-Noël Hénon) et là... même Google sera incapable de le retrouver !

Donc biFyx... je vous passe la signification, mais vous en avez certainement deviné le créateur : Yann-Noël Hénon. Pour les rares qui ne le connaissent pas, il propose un résumé de son parcours ici : <https://bifyc.com/a-propos/>

YNH... Un collectionneur devenu chercheur, comme quelques autres acharnés, mais qui a l'avantage de cumuler sa passion avec une bonne connaissance du graphisme et des outils actuels. Si bien qu'il est capable de produire de l'information vérifiée et de la partager efficacement, et gratuitement, ce qui est une bénédiction pour la communauté des collectionneurs.

Ce tout nouveau site va reprendre toutes les données collectées depuis une vingtaine d'années sur tous les billets du Trésor, les variantes, les pointages, les raretés. Déjà près de 10 000 billets référencés, avec les images, les dates et prix de vente (quand cela est possible). Cet outil complet et évolutif devrait faire progresser un domaine qui semble un peu figé, mais recèle encore bien des zones d'ombres, sources de découvertes et de plaisir pour tous les amateurs.

Accès gratuit, blog et articles, possibilité de participer activement aux pointages, tout a été pensé par un collectionneur, pour les collectionneurs.

Nous souhaitons longue vie à ce nouveau site, et invitons tous les amateurs à y contribuer au gré de leurs trouvailles et de leurs découvertes.

Jean-Marc DESSAL

